

L'ENTREVUE DU LUNDI



ROLAND DORÉ

C'est un marathonien, bien habitué à avoir les deux pieds sur terre, qui se retrouve à la tête de l'Agence spatiale. Roland Doré aborde son nouveau rôle avec les atouts de son expérience et de sa personnalité : une longue carrière passée à l'École Polytechnique et un goût du concret qui l'a déjà conduit à améliorer les patins et les bâtons de hockey. Isabelle Paré l'a rencontré.

Page 9

Robillard entend arrimer la science à la politique des grappes

Jean Chartier

LA MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, cherche à arrimer le développement scientifique à la politique des « grappes industrielles » mise de l'avant par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gérard Tremblay.

Depuis dix ans, le rôle des partenaires scientifiques a été transformé au Québec mais l'heure est venue d'envisager en priorité l'appui de la politique des grappes industrielles dans la sélection du développement scientifique et technologique.

Voilà du moins ce qui ressort d'un document intitulé *Le développement scientifique du Québec* que la ministre Robillard rendra public ce matin et que le DEVOIR a obtenu en premier.

Dans une lettre annexée au document, Mme Robillard demande au président du Conseil de la Science et de la Technologie : « Quels domaines privilégier, compte tenu des coûts de plus en plus élevés de l'activité scientifique et de la rareté des ressources financières? ».

Et, lors d'une entrevue exclusive au DEVOIR, elle a confirmé avoir demandé aux organismes consultatifs scientifiques si les grappes industrielles favorisées par son collègue de l'Industrie et de la Technologie, M. Gérard Tremblay, ne devraient



La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard.

pas être favorisées très clairement lors du choix des projets scientifiques?

Mme Robillard confie néanmoins que la question donne des maux de tête aux scientifiques délibérant à ce propos.

Le document aborde cette question après une remarque fort prudente : « Il apparaît indispensable de soutenir prioritairement la capacité

Voir page -4-: Robillard

TCHÉCOSLOVAQUIE

Havel soutient l'accord mais veut un référendum

PRAGUE (AFP) — La Tchécoslovaquie s'est engagée sur la voie d'une « partition de velours » dont les deux vainqueurs des élections, le leader conservateur tchèque Vaclav Klaus, et le dirigeant nationaliste slovaque de gauche Vladimir Meciar ont défini le calendrier et les règles du jeu dans un accord politique signé samedi à Bratislava.

Le président Vaclav Havel a soutenu hier l'accord conclu entre le Parti démocratique civique (ODS) et le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) prévoyant la formation d'un gouvernement fédéral de transition et laissant le soin aux conseils nationaux (parlement) tchèque et slovaque d'initier la séparation du pays avant le 30 septembre prochain.

M. Havel a cependant réaffirmé son attachement à la tenue d'un référendum, seule voie constitutionnelle, selon lui, pour décider de « la sortie de l'une ou des deux républiques

de la fédération ». « À moins d'un changement par l'Assemblée fédérale de cette loi constitutionnelle », a-t-il ajouté.

Le parlement avait adopté en juillet 1991 une loi constitutionnelle prévoyant l'organisation d'un référendum pour décider de l'avenir de l'État commun, créé en 1918 sur les ruines de l'empire austro-hongrois.

C'est aussi « le seul moyen moral » de régler cette question, a estimé M. Havel, « car on ne peut considérer le résultat des élections comme une décision sur une question aussi grave ».

Pour M. Klaus cependant, le référendum « n'est pas la panacée universelle à tous les problèmes ». L'accord de Bratislava « n'exclut pas le recours au référendum, mais il y a d'autres voies possibles dans un pays démocratique », a-t-il réaffirmé hier, lors d'une conférence de presse.

M. Klaus a encore souligné qu'il y avait actuellement un « consensus

Voir page -4-: Havel

Mandela coupe les ponts

L'ANC rompt ses négociations avec le gouvernement et l'accuse de complicité dans le massacre de Boipatong

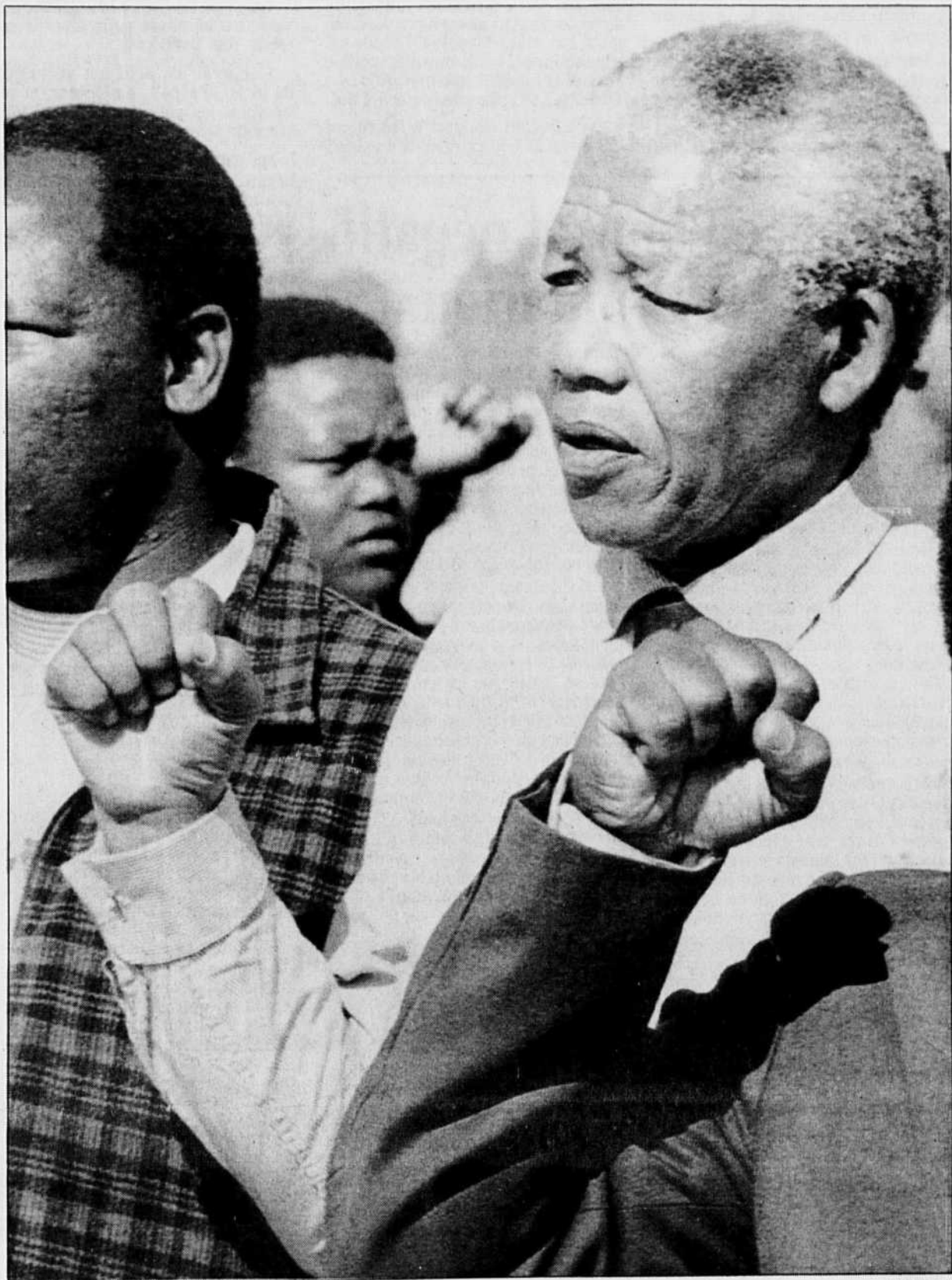


PHOTO AP

Le président de l'ANC, Nelson Mandela, a chanté l'hymne de libération noir, hier, à Boipatong, là où 39 Noirs ont été massacrés mercredi dernier.

d'après Reuter et AFP

EVATON (Afrique du Sud) — Nelson Mandela a annoncé hier que l'ANC suspendait sa participation aux pourparlers sur l'avenir de l'Afrique du Sud en accusant le gouvernement de complicité dans le massacre de 39 Noirs dans le camp de squatters de Boipatong, près de Johannesburg.

« Le processus de négociation est complètement en lambeaux », a dit le président du Congrès national africain (ANC) après une visite dans cette cité noire où il a été fêté par les habitants qui avaient chassé la veille le président Frederik de Klerk.

Une rencontre était prévue mardi entre l'ANC et les représentants du gouvernement pour tenter de faire sortir les négociations constitutionnelles de l'impasse, les deux camps s'opposant sur les pouvoirs à accorder à la minorité blanche dans un régime démocratique multiracial.

Mardi, l'ANC et le régime étaient supposés se réunir. Après le meurtre des nôtres, j'ai ordonné à Cyril Ramaphosa (le secrétaire général de l'ANC) et à sa délégation de ne plus avoir de discussions avec le régime », a déclaré Nelson Mandela devant 25 000 personnes rassemblées dans un stade.

Le président de Klerk étant en route pour l'Espagne, la première réaction des autorités est venue de Gerrit Viljoen, le chef de la délégation gouvernementale aux négociations, qui s'est dit « très choqué » par les propos du président de l'ANC.

C'est une affaire d'importance énorme et fondamentale. Nous n'allons évidemment pas réagir avant d'avoir étudié très très attentivement le contenu des déclarations de M. Mandela », a-t-il indiqué à Reuter.

Par ailleurs, le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha, qui assume l'intérim de la présidence en l'absence du chef de l'État Frederik de Klerk en visite en Espagne, a proposé hier soir des « pourparlers urgents » au Congrès national africain (ANC), dont le président Nelson Mandela avait, quelques heures plus tôt, annoncé une suspension de toute discussion avec le pouvoir.

« Des pourparlers urgents sont nécessaires pour discuter tous les aspects et les faits concernant le massacre de Boipatong », a affirmé M. Botha dans un communiqué publié au Cap.

De son côté, le chef de l'église anglicane pour l'Afrique australe et prix Nobel de la Paix 1984, Desmond Tutu, qui s'était rendu à Boipatong vendredi, a estimé hier que les sur-

Voir page -4-: Mandela

Les Franco-Albertains ruent dans les brancards

La dissension éclate au congrès de la Fédération des communautés francophones

Guy Taillefer

OTTAWA — Effrayée par la perspective de sa marginalisation constitutionnelle, la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) a tenu ce week-end à Ottawa son assemblée annuelle sous la menace sécessionniste de son aile albertaine, qui accuse la direction de la fédération de défendre trop mollement les intérêts de la francophonie hors Québec.

Deux journées de réunions et de discussions de coulisses ne sont pas parvenues — ou si peu — à endiguer l'insatisfaction de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), pas même la décision tardive d'Ottawa, annoncée samedi, de donner à la FCFA la place qu'elle réclame depuis plusieurs mois au sein de la délégation fédérale aux pourparlers constitutionnelles.

L'assemblée annuelle de la fédération était à peine ouverte que le

□ Les Canadiens disent oui au bilinguisme : page A-3

directeur général de l'ACFA jetait une douche froide sur les délégués en manifestant « sa déception et son impatience face à l'hésitation du président de la FCFA, M. Raymond Bisson, à assumer un rôle de leadership dans le dossier constitutionnel ».

À l'issue de l'assemblée, hier, le directeur général de l'ACFA, M. Georges Arès, a affirmé que les objections de son association à la façon dont M. Bisson menait les discussions avec Ottawa et Québec demeuraient entières. « Il faut devenir beaucoup plus agressif », a-t-il dit. Tout au plus les parties ont-elles accepté de se rencontrer au cours des

prochaines semaines pour tenter d'aplanir leurs différends et maintenir la cohésion de la fédération, au moment où les négociations constitutionnelles entrent dans une période cruciale.

L'ACFA se réserve néanmoins le droit de faire cavalier seul. Pas question d'ailleurs pour les francophones albertains de renoncer au siège dont ils disposent au sein de la délégation du Conseil national des autochtones — qui participe aux pourparlers multilatéraux sur une hypothétique Constitution renouvelée —, maintenant que la fédération-mère a obtenu

Voir page -4-: Franco-Albertains

Les libéraux partisans de la stratégie du « couteau sur la gorge » ont perdu

Michel Venne

de notre bureau de Québec

CELA s'est produit sans heurts et sans douleurs apparentes, mais les tenants de la stratégie dite du « couteau sur la gorge » au sein des troupes libérales ont perdu. Québec a renoncé progressivement à utiliser la menace d'une rupture pour amener le reste du pays à donner au Québec ce qu'il demande dans le cadre du débat constitutionnel.

La dernière bataille perdue a connu son dénouement la semaine dernière lorsque le premier ministre Robert Bourassa a rejeté la thèse de la rupture. Pour se justifier, il évoquait l'absence dans le reste du pays d'un « interlocuteur unique » avec lequel Québec pourrait négocier sur une base nouvelle que ce soit la « souveraineté partagée » ou la souveraineté tout court.

La ronde de négociations en cours a démontré que « le Canada est di-

visé », a-t-il noté. Et c'est « un facteur qu'il faut considérer ».

Les tenants de la rupture soutiennent que les tractations actuelles ne mèneront nulle part. Ils croient en conséquence que Québec doit cesser d'y participer même en coulisses ou au téléphone, « rompre » avec cette logique et relancer les discussions sur des bases nouvelles. Pour ce faire, ils suggèrent d'obtenir un mandat de la population, soit par un ré-

Voir page -4-: Libéraux



Le premier ministre Robert Bourassa

CAHIER
SPÉCIAL

ÉDUCATION — Formation des maîtres

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée: le 7 août 1992

PARUTION
le 15 août
DANS
LE DEVOIR

D'ici l'an 2001, le quart des professeurs actuels des niveaux primaire et secondaire auront pris leur retraite. La situation est semblable dans les cégeps.

Quels changements provoquera ce rajeunissement du corps professionnel? Quels standards doit-on exiger de ces nouveaux maîtres? les futurs professeurs possèdent-ils une formation suffisante pour enseigner à nos enfants? Comment s'y prendra-t-on, dans les universités, pour accueillir cette nouvelle clientèle?

Dans son édition du 15 août, LE DEVOIR se penchera sur l'éducation de demain au Québec.

Bourbeau prévoit plusieurs changements majeurs au régime de rentes des Québécois

Norman Delisle

de la Presse canadienne

QUÉBEC — Plusieurs changements majeurs seront apportés au régime des rentes du Québec en vertu d'un projet de loi qui vient de déposer à l'Assemblée nationale le ministre de la Sécurité du revenu, André Bourbeau.

Selon le projet de loi, qui doit entrer en vigueur le premier janvier 1993, la rente du conjoint survivant à la suite du décès d'un cotisant sera accordée en priorité au conjoint marié et non au conjoint de fait.

Actuellement, cette rente est automatiquement accordée au conjoint de fait, même si le mariage qui a précédé l'union de fait n'a pas été dissous par un divorce.

Par contre, un conjoint de fait survivant aura droit à la rente s'il vivait

maritalement avec le cotisant depuis au moins trois ans. Dans le cas où un enfant est né de l'union ou a été adopté, le délai de vie maritale a été réduit à une seule année.

En outre, le projet de loi élimine toute discrimination par rapport à l'âge du conjoint survivant. Jusqu'à maintenant, la valeur de la rente différait si le conjoint survivant avait moins de 45 ans ou était âgé de 45 à 65 ans.

Il faut noter aussi que la rente pourra être partagée entre conjoints à la demande de l'un d'entre eux. Un tel partage peut parfois être avantageux lorsque vient de temps de remplir les rapports d'impôts.

Par ailleurs, les modifications législatives envisagées concerneront également les enfants qui touchent une rente d'orphelin.

L'actuel système fait en sorte que

43 000 rentes d'orphelin sont versées aux enfants de moins de 18 ans mais aussi aux enfants jusqu'à 25 ans lorsque ces derniers poursuivent leurs études.

C'est cette dernière catégorie de prestataires qui sera touchée : les rentes ne seront payables que jusqu'à 18 ans.

Par contre, le projet de loi prévoit un mécanisme d'augmentation du montant de ces rentes, qui passera de 29 \$ à 50 \$ par mois, et prévoit leur indexation annuelle au coût de la vie.

D'autre part, une modification fera en sorte que toute personne âgée de 60 à 65 ans pourra être éligible à la rente d'invalidité si elle est régulièrement incapable d'exercer le travail rémunéré habituel qu'elle a dû quitter en raison de son invalidité.

On assouplit également les règles qui fixent le nombre requis d'années

pour toucher des prestations.

Selon Jean-Claude Ménard, directeur de la planification à la Régie, les améliorations pourront augmenter de 13 millions \$ environ la valeur moyenne annuelle des prestations versées.

Une adjointe du ministre André Bourbeau prévoit que le projet de loi sera étudié et adopté par l'Assemblée nationale au cours de l'automne et entrera en vigueur le premier jour de 1993.

La Régie des rentes du Québec administre la caisse collective de retraite des Québécois.

Elle avait un actif net accumulé de 15,3 milliards \$ l'an dernier, et recueillait les cotisations de 3,2 millions de travailleurs québécois.

En 1991, la Régie comptait 836 000 bénéficiaires, dont 600 000 touchaient une rente de retraite et 233 000 une rente de conjoint survivant. La moyenne des rentes de retraite versées est de 308 \$ par mois.

Les cotisations que doivent payer les travailleurs à la Régie sont établies à 4,8 % de leur salaire en 1992.

Les actuaires prévoient que les fonds accumulés par la Régie demeureront suffisants pour payer toutes les prestations si les cotisations sont haussées de 0,2 par année jusqu'à ce que le taux atteigne 13,2 %.

Le Japon reste en tête des pays compétitifs

Le Canada chute à la onzième place

GENÈVE (AP) — Le Japon est resté en tête des pays les plus compétitifs du monde tandis que les États-Unis, à cause de la récession, ont chuté de la deuxième à la cinquième place, selon le rapport annuel publié lundi par le Forum économique mondial et l'Institut international de gestion et de développement. De son côté, le Canada passe de la cinquième à la 11e place.

Le Canada se retrouve au 20e rang pour ce qui est de la restructuration de l'économie en vue de l'accroissement de la compétitivité à long terme; au 21e rang position pour ce qui est de la solidité des assises manufacturières; en 19e place pour son expérience internationale et la qualité de ses gestionnaires les plus expérimentés. Le pays occupe le 12e rang pour la qualité de son système d'éducation et le 14e pour ce qui est de l'attitude au travail des jeunes gens.

Ce classement, mené dans 37 pays, étudie la vitalité économique domestique, l'internationalisation des échanges, les infrastructures économiques, la finance, le management, les autorités gouvernementales, la science, la technologie et la population.

En dépit du coût de l'unification, l'Allemagne progresse de la troisième à la deuxième place, devant une Suisse qui pourrait bien être

menacée par l'accroissement du chômage et de l'inflation.

Les auteurs du rapport soulignent que le Japon reste en tête des classements dans le domaine de la recherche, de l'éducation et du développement mais il régresse de la 1ère à la sixième place en terme d'échanges internationaux en raison de son protectionnisme et du ralentissement de ses exportations.

Concernant la France, le rapport indique que celle-ci se trouve toujours derrière la Grande-Bretagne (qui passe de la 10e à la 13e place) dans les domaines des échanges économiques internationaux, du gouvernement et des finances mais qu'elle était devant en ce qui concerne le management, la science, la technologie et la population et en progression pour la compétitivité à long terme.

Parallèlement, le Danemark enregistre la plus forte progression en passant de la 14e à la 8e place. Toutefois, les auteurs du rapport estiment que le « non » danois au Traité de Maastricht pourrait avoir « de sérieuses conséquences » sur l'avenir économique du royaume.

Du côté des Nouveaux pays industrialisés (NPI), Singapour conserve la première place pour la quatrième année consécutive devant ses voisins du Sud-est asiatique tels que Taiwan, Hong Kong ou la Malaisie.

McLaughlin minimise l'impact négatif de l'impopularité du NPD ontarien

d'après la Presse canadienne

HAMILTON (PC) — L'insatisfaction des électeurs à l'égard du gouvernement social-démocrate de l'Ontario n'empêchera pas le Nouveau Parti démocratique (NPD) du Canada de remporter les prochaines élections fédérales, a déclaré hier, à Hamilton, la leader du parti, Audrey McLaughlin.

Les politiques mises de l'avant par le gouvernement NPD de Bob Rae, pour faire progresser les droits des femmes, des autochtones et des minorités visibles, ainsi que son engagement à maintenir le système d'assurance-santé, sont des exemples positifs de ce qu'est la social-démocratie, a-t-elle fait valoir lors d'une conférence prononcée devant les néo-démocrates ontariens, réunis pour la fin de semaine en congrès d'orientation.

« Ces choses sont proches du cœur des Canadiens. Cela ne peut que nous aider lors des prochaines élections », a affirmé Mme McLaughlin.

L'Ontario, qui détient 99 des 295 sièges à la Chambre des Communes, est perçue comme la province au pays qui déterminera l'issue du prochain scrutin fédéral. Le premier ministre Brian Mulroney doit convoquer des élections au plus tard en novembre 1993.

Depuis son accession au pouvoir, en 1990, la popularité du gouvernement Rae a chuté dans les sondages d'opinion publique en raison de plusieurs facteurs : son intervention face à la récession, l'instabilité de l'électorat et le fait qu'il n'a pas tenu certaines de ses promesses comme, par exemple, d'étatiser l'assurance-auto et d'imposer aux sociétés un impôt minimum.

Plusieurs bourdes commises par des membres du cabinet Rae ont également fait perdre des appuis au gouvernement, notamment lorsque Shelley Martel a insulté un médecin lors d'un cocktail, à la fin de l'année dernière. Des dissensions à l'intérieur du NPD-Ontario sont aussi apparues lorsque M. Rae a décidé d'aller à l'encontre des politiques de son

parti, en permettant l'ouverture des commerces le dimanche et en légalisant les casinos.

Ces divisions ont été présentes tout au long de ce congrès de trois jours, au cours duquel près de 1000 délégués ont réaffirmé leur soutien à plusieurs mesures malgré l'échec du gouvernement à les concrétiser.

Mme McLaughlin, qui a demandé aux néo-démocrates de resserrer les rangs en vue du prochain scrutin fédéral, a affirmé ne pas craindre que les électeurs ontariens n'expriment leurs frustrations à l'endroit du gouvernement Rae en votant contre les néo-démocrates fédéraux lors des prochaines élections. D'autant plus que M. Rae avait été réélu la veille, sans opposition, à la tête de son parti, pour une période de deux ans.

Des sondages réalisés par le parti montrent d'ailleurs que les électeurs ne puniront pas le NPD fédéral même s'ils sont insatisfaits de la performance du gouvernement Rae, a soutenu la présidente du NPD-Canada et coordonnatrice de la stratégie électorale de la formation, Julie Davis.

« Environ 60 % des gens répondent que leur vote ne sera pas affecté, alors que 17 % disent qu'il ne le sera que très peu », a-t-elle noté. « Je crois que c'est probablement la même chose qui se produira dans les autres provinces du pays » où des gouvernements néo-démocrates sont au pouvoir (en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, notamment).

« Il y a certainement des questions auxquelles nous serons confrontés en début de campagne, au sujet des performances dans les provinces. Mais une fois la campagne lancée, les débats se feront sur les enjeux au niveau fédéral. À mon avis, c'est à ce moment que nous serons en mesure de réaliser de véritables percées », a fait valoir Steven Langdon, l'un des 44 députés néo-démocrates qui siègent à la Chambre des Communes.

Pour bien des Canadiens, l'élection — pour la première fois — du NPD en Ontario a signifié que ce parti ne peut plus désormais être considéré comme un « parti marginal », a signalé M. Langdon.



Les chefs fédéraux et ontariens du NPD saluent la foule réunie au congrès de Hamilton.

lie Davis.

« Environ 60 % des gens répondent que leur vote ne sera pas affecté, alors que 17 % disent qu'il ne le sera que très peu », a-t-elle noté. « Je crois que c'est probablement la même chose qui se produira dans les autres provinces du pays » où des gouvernements néo-démocrates sont au pouvoir (en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, notamment).

« Il y a certainement des questions auxquelles nous serons confrontés en début de campagne, au sujet des performances dans les provinces. Mais une fois la campagne lancée, les débats se feront sur les enjeux au niveau fédéral. À mon avis, c'est à ce moment que nous serons en mesure de réaliser de véritables percées », a fait valoir Steven Langdon, l'un des 44 députés néo-démocrates qui siègent à la Chambre des Communes.

Pour bien des Canadiens, l'élection — pour la première fois — du NPD en Ontario a signifié que ce parti ne peut plus désormais être considéré comme un « parti marginal », a signalé M. Langdon.

Michel Dolbec

de la Presse canadienne

PARIS — L'obélisque à la mémoire du général de Gaulle qui s'élèvera bientôt au parc Lafontaine, à Montréal, est aussi un monument « indépendantiste », admet son auteur, le peintre français Olivier Debré.

Haute de 17 mètres et pesant environ 140 tonnes, cette sculpture a été donnée à Montréal par la ville de Paris à l'occasion du 350e anniversaire de la métropole. Elle sera inaugurée le 17 juillet en présence du maire de Paris, Jacques Chirac.

L'œuvre, qui vogue actuellement vers Montréal à bord d'un cargo, est constituée de sept blocs de granit bleu de Vire. Deux de ses trois faces sont lisses tandis que l'autre est rugueuse et traversée d'une fente. Sa réalisation, dans laquelle la ville de Paris a investi environ 700 000 \$, a nécessité un an de travail.

« L'obélisque est une forme qui évoque l'image de droiture et de fermeté du général, explique l'auteur, tout comme le granit bleu, qui est une pierre noble et solide. J'ai aussi retenu cette pierre dure pour marquer l'esprit de résistance des Québécois face à l'anglais. » Une plaque de bronze accompagnera le monument, sur laquelle sera gravée une phrase du général à la gloire « des hommes qui n'ont pas cédé ».

Car le peintre-sculpteur de 72 ans a surtout voulu rappeler l'importance pour les Français de maintenir des liens fermes et étroits avec les Québécois. Selon lui, le général de Gaulle a eu raison de lancer son « Vive le Québec libre » du balcon de l'Hôtel de ville de Montréal, il y a 25 ans. Il trouve déplorable que les Français ne se préoccupent plus au

tant du Québec.

« De Gaulle, qui n'avait été ni compris ni approuvé, avait totalement raison, affirme Olivier Debré. Malgré cela, les Français ne soutiennent pas suffisamment les Québécois. C'est la grande erreur des Français de n'avoir jamais compris ce qu'était le Nouveau-Monde. L'avenir des Français, c'est le Québec, pas l'Europe et le Saint-Empire germanique. Si par malheur le Québec disparaît, nous disparaîtrons aussi. En ce sens, ma sculpture est un monument à l'indépendance, à l'amour et à l'admiration que nous devons avoir pour les Québécois ».

Selon le sculpteur, l'anniversaire de Montréal, un événement « pas moins important que le bicentenaire de la Révolution », aurait dû être célébré avec faste par les Français. Il ne comprend d'ailleurs pas que le président Mitterrand ne se soit pas rendu en personne dans la métropole. « Cela montre, estime-t-il, son incompréhension et son aveuglement ».

Peintre reconnu et respecté, Olivier Debré est né en 1920. Grand voyageur, il a puisé à travers le

monde des émotions qu'il traduit dans l'abstraction depuis 1943. Il a séjourné à Montréal pour la première fois à l'occasion de l'Expo 67. « J'ai demandé un renseignement à un anglophone et il m'a répondu 'speak white', raconte-t-il. Aujourd'hui la langue française a pris sa place, les affiches sont en français. Les Québécois sont un exemple ».

L'obélisque à la mémoire du général de Gaulle aura dans quelques années un grand frère à Paris. Une seconde sculpture, identique mais deux fois plus haute, doit en effet être érigée au centre d'un mémorial qui sera aménagé à Neuilly, au bout de l'Avenue du général de Gaulle, dans la célèbre perspective des Champs Élysées.

Le granit bleu qui a servi à la construction du monument a été extrait des carrières de Saint-Michel-de-Montjoie, en Normandie. Le choix de cette pierre se veut donc aussi un hommage aux premiers Français qui ont immigré en Nouvelle-France et aux Canadiens qui sont morts sur les plages normandes lors du débarquement de juin 1944.

Comment garder en région les 10 % qui s'y rendent ?

BÉCANCOUR (PC) — Seulement 10 % des personnes qui immigreront au Canada vont vivre dans les régions. Beaucoup n'y restent que très peu de temps, préférant à la longue les grands centres urbains où ils se sentent moins isolés et où l'emploi est plus facile à trouver. Il s'agit là d'ailleurs d'un phénomène mondial.

Le problème de la régionalisation est un des plus urgents et des plus importants actuellement dans le dossier de l'immigration.

Dans le cadre d'une rencontre avec les membres des communautés culturelles du Centre du Québec, qui se tenait à Bécancour, samedi, la présidente du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (CCCI), Mme Raymonde Folco, a rappelé que les immigrants ont beaucoup à apporter à la société qui les accueille. « Les immigrants de la première génération ont plus d'enfants que les Québécois de souche. Souvent, ils créent des emplois car ils viennent ici pour travailler et la plupart d'entre eux ont déjà une formation professionnelle. Ce sont aussi des consommateurs et ils font donc rouler l'économie », signale-t-elle.

« Les régions doivent créer des stimuli qui attirent les immigrants et les incitent à rester dans les régions », propose Mme Folco. L'Outaouais, raconte-t-elle, s'est très sérieusement penchée sur la question, récemment, et les propositions qui ont découlé des discussions sont déjà mises en application là-bas. « Je mets les régions Mauricie/Bois-Francs au défi de se pencher aussi sur cette question et de voir ce qui

peut être fait et quelles sont les avenues possibles qui conviennent à leur profil respectif », invite Mme Folco.

Selon la présidente du CCCI, deux facteurs majeurs doivent être pris en considération pour rendre les régions attrayantes aux immigrants. « Tout d'abord, il faut créer de l'emploi et pour cela, il faut une concertation entre l'entreprise privée, les élus, les institutions scolaires et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration. On dit qu'il n'y a pas d'emplois, mais en réalité, il existe certains métiers pour lesquels on ne réussit pas à trouver d'employés. Il s'agit de voir de quoi on a besoin et de le publiciser par la suite », suggère Mme Folco.

« On pourrait, par exemple, se préparer un profil économique, social et politique de la région et puis, s'organiser une délégation qui publiciserait ce profil dans les autres pays. Il faut aller de l'avant et se faire connaître », ajoute Mme Folco.

L'autre élément qui doit être considéré par la région désireuse d'attirer les immigrants chez elle est le problème de l'isolement. « Les écoles et les centres religieux devraient se préparer à la venue d'immigrants chez eux. Ces gens ont besoin de contacts avec les familles d'ici, d'encadrement social. Ce n'est pas facile, bien sûr. On n'a qu'à penser à l'expérience d'accueil des 'boat people', il y a quelques années », rappelle la présidente du CCCI.

Le défi de la décentralisation de l'immigration, rappelons-le, a été lancé en 1989 et fait l'objet d'un travail intense de la part du CCCI.

Cet été, Le Devoir vous accompagne en vacances...



Cet été, Le Devoir sera disponible dans la plupart des lieux de villégiature au Québec.

Pour connaître la liste de nos points de vente dans la région que vous visiterez cet été, n'hésitez pas à nous rejoindre.

**LE DEVOIR
SERVICE À LA CLIENTÈLE**

de 9h à 16h30, du lundi au vendredi

Montréal: (514) 844-5738
Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559

Bonnes Vacances!

POUR OBTENIR DES
CANDIDATURES DE QUALITÉ
UTILISEZ LES
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
DU DEVOIR
842-9645

Vous déménagez bientôt?



Évitez les problèmes et les interruptions de service en nous avisant dès maintenant de votre changement d'adresse.
C'est simple et rapide!

Contactez notre Service à la clientèle en composant l'un des numéros de téléphone ci-dessous:

**LE DEVOIR
SERVICE À LA CLIENTÈLE**

de 9h à 16h30, du lundi au vendredi

Montréal: (514) 844-5738
Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559

Avissez-nous vite!

Économisez jusqu'à 60\$ par année
en abaissant la température du thermostat de 22°C à 20°C
quand vous êtes à la maison.



EcoKILO

333-KILO

Q

63% des Canadiens sont pessimistes sur l'avenir des relations entre anglophones et francophones

Le bilinguisme conserve l'appui des deux tiers de la population

Maurice Girard

de la Presse canadienne

OTTAWA — Les Canadiens se montrent pessimistes sur l'avenir des relations entre francophones et anglophones : 63 % pensent que les tensions entre les deux groupes seront permanentes.

Pourtant, contre vents constitutionnels et marées linguistiques, la politique du bilinguisme officiel a conservé de remarquables appuis dans la population bien que les perceptions entre francophones et anglophones trahissent une appréciation différente de la réalité.

Les deux grands groupes linguistiques s'entendent par contre pour dire qu'on ne fait pas suffisamment la promotion de leur langue dans la partie du pays où ils sont en minorité. Mais, dans l'ensemble, en dépit de l'exacerbation des tensions dans le sillage de l'échec de la dernière tentative constitutionnelle, les Ca-

nadiens favorables à la politique officielle de bilinguisme ont toujours formé un bloc solide des deux tiers de la population.

Telles sont les grandes conclusions d'enquêtes d'opinion effectuées au cours des six dernières années par la maison de sondage Angus Reid et livrées au cours du week-end par un de ses analystes, M. Daniel Savas. « Une majorité de Canadiens continuent d'appuyer la politique du bilinguisme officiel. Cet appui est constant depuis 1986, même s'il est un peu à la baisse », a expliqué M. Savas dans une présentation faite au congrès annuel de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.

De mai 1986 à janvier 1992, la popularité du bilinguisme a fléchi de six points, avec un creux de 60 % en novembre 1989. Trois ans plus tôt, le taux d'appui atteignait 71 %. En janvier dernier, il se situait à 65 %.

Au cours de la réunion de la fédération des francophones hors Québec, on a tracé le portrait-robot des adversaires en présence :

Pour : « À l'extérieur du Québec... demeurent dans les provinces de l'Atlantique, ont entre 18 et 34 ans, sont des femmes, ont complété leur formation secondaire et gagnent un salaire de 30 000 \$ à 50 000 \$.

Contre : « Toujours à l'extérieur du Québec... demeurent au Manitoba ou en Saskatchewan, ont plus de 55 ans, sont des hommes, ont fait quelques années d'école secondaire et gagnent entre 30 000 \$ et 50 000 \$ par année. »

Ces résultats circonscrivent un peu mieux le porteur de l'action du COR dans les Maritimes, de M. Preston Manning du Reform Party en Ontario et dans l'Ouest ainsi que du premier ministre de l'Alberta, M. Don Getty. D'ailleurs, fait observer M. Savas, « c'est en Saskatchewan, au Manitoba et dans les provinces de l'Est du pays que l'esprit de compromis est le moins fort alors qu'en Alberta — la terre de M. Getty — on semble prêt à accepter le bilinguisme si cela peut mener à une entente constitutionnelle ».

Pourtant, il existe un solide bloc de 39 % des électeurs qui insistent pour rayer le bilinguisme, même au prix d'un accord sur la constitution. Et un autre pourcentage plus élevé de 41 % opposé à la Loi sur les langues officielles quand on leur donne seulement deux choix : pour ou contre.

L'analyste d'Angus Reid convient qu'il s'agit là d'une « opposition significative », pointant cependant du doigt une question plus nuancée : « Voyez la différence. Quand on donne trois choix aux gens — « Fortement en faveur », « Attitudes mo-

dérées » et « Fortement opposé » — on obtient une majorité de 60 % de modérés au Canada anglais contre 20 % et 18 % fortement en faveur. Si ce sondage nous démontre une chose, c'est que les Canadiens sont beaucoup plus modérés que ne nous laisse croire les médias ».

Les problèmes de perception abondent. Ainsi, on note « qu'on s'inquiète beaucoup plus de la protection de l'anglais au Québec que de la protection du français dans les provinces à majorité anglophone » en dépit du taux d'assimilation de plus de 30 % des francophones hors Québec.

On constate par contre qu'il existe « un courant d'opinion assez fort » au Canada anglais sur l'évidence du manque d'efforts qui sont faits chez eux pour la promotion de la langue de la minorité.

« Les Canadiens demeurent très pessimistes quant à l'avenir des relations entre francophones et anglophones et quant à la résolution des différences entre ces deux groupes linguistiques dans un futur immédiat », conclut M. Savas. De l'Atlantique au Pacifique, on croit majoritairement que la situation va empirer. On reproche aux gouvernements de ne pas faire suffisamment d'efforts pour promouvoir le bilinguisme.

2 à 0 pour les anglophones au marathon de cinéma

Un film de 15 heures en supplémentaire

Nathalie Petrowski

LES CINÉPHILES de langue française seraient-ils moins endurants que leurs compatriotes de langue anglaise ? Si oui, est-ce dire que dans le grand marathon constitutionnel qui sévit depuis trop longtemps, les Canadiens vont finalement avoir raison d'un Québec qui va démissionner d'épuisement au fil de l'arrivée ?

Après 10 jours, 250 heures de projection et une supplémentaire, la question se pose alors que tous les concurrents francophones du cinémarathon ont été éliminés ou se sont éliminés d'eux-mêmes, les plus vaillants comme les plus enthousiastes, les plus lucides comme les plus fêlés. Ne restent plus au front que deux anglophones dûment certifiés, Laura Denison, une étudiante en Sciences politiques de McGill et Nicolas Steadman, un Britannique qui a suivi au pays une Québécoise rencontrée dans les vendanges et qui jusqu'au début du marathon, travaillait comme gardien de nuit dans un stationnement souterrain.

Chose curieuse, personne au départ n'aurait parié sur ces deux-là. Non seulement n'avaient-ils pas la tête de l'emploi mais ils n'avaient surtout pas la tête à gagner quoi que ce soit. En commençant par Laura

Denison, 21 ans, qui avait décidé sur un coup de tête de joindre l'équipe pour remplacer une démissionnaire et qu'on imaginait épuisée au bout de première nuit et prête à déclarer forfait par manque de préparation. De la même manière, Nicolas Steadman, 26 ans, un grand maigrichon au teint malade et au regard fuyant ne laissait pas entrevoir l'ampleur de son endurance. À chaque nouveau film, on se disait qu'il n'avait pas la constitution physique pour tenir le coup et qu'il ne ferait pas deux jours sans s'étaler de tout son long, faute de réserves caloriques ou de réserves tout court.

Plutôt silencieux et repliés sur eux-mêmes toute la semaine durant, les deux marathoniens avaient tendance à disparaître dans la mêlée et à être éclipsés par la bonne humeur franche de leurs co-équipiers québécois qui à force de faire des « sparages » et de s'exciter le poil des jambes pour se tenir éveillés, ont fini par s'épuiser. Jusqu'à samedi matin, l'organisation du marathon était persuadée que Sonia Audet, la jeune technicienne en géologie de Rouyn-Noranda allait l'emporter tant cette dernière était réveillée, volubile et prête à donner son corps et son âme au cinéma. Voilà pourtant qu'à deux heures, samedi matin pendant *A l'est d'Eden* d'Elia Kazan, Sonia a baissé les armes, laissant les Anglais s'arranger entre eux. Ce fut une grande défaite pour l'Abitibi-Témiscamingue dont elle portait les couleurs fièrement et par le fait-même, une grande défaite pour le Québec de Jacques Parizeau.

Hier après-midi alors qu'il était devenu clair pour tout le monde que Laura et Nicolas allaient se rendre jusqu'au lendemain pour la projection finale de *Leolo*, la direction du marathon était aux prises avec un dilemme proprement cornélien. Car bien que le livre des *Records Guinness* se montre accueillant à n'importe quel exploit, il est hors de question que deux noms soient inscrits au registre. Ne restait plus qu'une solution : ajouter des supplémentaires jusqu'à ce que mort s'en suive et jusqu'à ce qu'un des deux finalistes se détache du peloton tandis que l'autre tomberait endormi pour longtemps. Restait à convaincre les principaux intéressés qui devaient attendre la fin de leur calvaire avec anticipation.

Contre toute attente, les deux n'opposèrent pas la moindre résistance et accueillirent la nouvelle avec un sang-froid proprement anglo-saxon. D'autres auraient carrément refusé en invoquant la Charte des droits de l'homme et de la femme, pas Nicolas et Laura qui poussèrent le martyre jusqu'à suggérer leurs propres titres de films, dont *Star wars*, une demande spéciale de Laura qui ne lui fut pas accordée, on se demande encore pourquoi.

Aux dernières nouvelles Laura et Nicolas se taperont tout de suite après *Leolo*, c'est-à-dire après 250 heures de projection, *Jusqu'au bout du monde*, le dernier-né de Wim Wenders, un film de deux heures et demi tout à fait approprié, puis *Le roi du drum* de Serge Giguère, suivi de *Cyrano de Bergerac*, de *Histoires de fantômes chinois* et de *Do the right thing*, de quoi achever l'importation, même Jane Fonda. Si d'aventure Laura et Nicolas sont encore de ce monde ce soir à 23 heures, ils auront droit à leur coup de grâce, *Berlin, Alexanderplatz* de Fassbinder, un film-fleuve de 15 heures et 21 minutes, de quoi les convaincre des avantages de la capitulation, de quoi surtout les tuer pour de bon.



PHOTOS JACQUES NADEAU



Coup de coeur pour le biodôme

Les enfants de tout âge ont été nombreux, en fin de semaine, à faire d'une pierre deux coups : accompagner leur papa et visiter — gratuitement — le Biodôme. Mieux valait toutefois s'armer de patience : plus de 46 000 personnes se sont précipitées, dans le cadre de ces deux journées « portes ouvertes », pour voir ce tout nouveau musée écologique, construit à l'ombre du Stade olympique au coût de près de 60 millions \$.

Les patrons acceptent une hausse de 10 % de la CSST

LA HAUSSE des cotisations des employeurs à la CSST pour 1993, que le conseil d'administration de la Commission vient de fixer à 10 %, est « un compromis somme toute raisonnable », a estimé hier le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Ghislain Dufour.

En mai dernier, la CSST demandait 30,8 % d'augmentation pour 1993, tandis que la partie patronale au conseil d'administration de la commission offrait 6 %.

La hausse de 10 % fera passer les cotisations moyennes des entreprises de 2,50 \$ à 2,75 \$ par 100 \$ de masse salariale, alors qu'une hausse de 30,8 % l'aurait portée à 3,27 \$. Selon M. Dufour, cette majoration de leur cotisation fera quand même très mal à plusieurs entreprises, d'autant plus que pour plusieurs d'entre elles, la hausse sera beaucoup plus élevée. Mais il a aussi rappelé qu'elle ne fait que ramener les employeurs au taux de cotisation qu'ils versaient en 1989, alors que la CSST avait connu un surplus de 200 millions \$.

Le président du CPQ considère que les cotisations devaient être augmentées pour éviter de creuser le déficit actuel et de décapitaliser davantage le régime. Quitte à s'efforcer de les réduire ultérieurement, promet-il, quand les résultats de la nouvelle Loi 35 et d'une gestion plus serrée de la CSST se feront sentir.

En contrepartie de son assentiment à la hausse de 10 % des cotisations, le CPQ a d'ailleurs obtenu de la CSST qu'elle mette prochainement sur pied deux comités chargés d'étudier des programmes que le CPQ a maintes fois dénoncés comme des sources d'abus. L'un portera sur la privatisation des 14 premiers jours payables à un accidenté du travail, l'autre sur le programme de retrait préventif de la travailleuse enceinte.

Sang contaminé: le procès s'ouvre à Paris dans un climat passionnel

Nathalie Prevost

de l'agence Reuters

PARIS — Le procès de l'affaire du sang contaminé par le sida s'ouvre aujourd'hui à Paris dans un climat passionnel, lié à l'ampleur du scandale sans précédent qui a jeté la suspicion sur le système français de santé publique.

Plus de la moitié des 3000 hémophiles français ont été contaminés par le virus du sida jusqu'en 1985 et 256 en sont déjà morts.

Quatre médecins sont jugés par la 16e chambre correctionnelle pour avoir distribué des produits sanguins mortels, sans prévenir les malades des risques alors qu'on connaissait pourtant une technique fiable d'inactivation.

Ils risquent des peines de quatre à cinq ans de prison pour infraction à la loi sur les fraudes ou non-assistance à personne en danger.

Le gouvernement socialiste, qui a fait voter une loi d'indemnisation avant de réformer l'ensemble du système de transfusion, parle de dysfonctionnement et d'aveuglement des médecins.

Mais certaines victimes dénoncent un crime d'État, un empoisonnement légal. Elles réclament un « vrai procès » devant les assises en s'indignant de l'absence des dirigeants politiques de l'époque sur le banc des prévenus.

Les crimes et délits commis par des ministres en exercice ne peuvent en France être examinés que par la Haute Cour de Justice, réunie à l'initiative de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Les parties civiles vont tenter de démontrer tout au long du procès que le mobile du délit est l'argent.

Elles reprochent surtout à Michel Garretta, ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), d'avoir voulu transformer une vieille institution fondée sur le

bénévolat en laboratoire industriel. Lorsque l'épidémie de sida a brouillé les cartes, les impératifs économiques auraient pris le pas sur les exigences morales. Des victimes se sont également élevées contre le train de vie des « barons de la transfusion ».

Les conditions financières du départ de Michel Garretta ont suscité l'indignation du ministre de la Santé, Bernard Kouchner, qui a demandé une expertise juridique sur les clauses de son contrat, prévoyant une assistance juridique.

Avant même l'ouverture du procès, plusieurs prévenus, témoins, ou victimes du scandale ont brisé les consignes de silence des magistrats.

Michel Garretta est intervenu à la télévision pour refuser d'être le « bouc émissaire » d'un système comprenant « des centaines de personnes ».

« Vouloir faire retomber un drame de société sur quelques individus, c'est une injustice », a-t-il déclaré.

Un autre prévenu, Jacques Roux, ancien directeur général de la Santé,

avait auparavant reproché au premier ministre de l'époque, Laurent Fabius, d'avoir retardé la mise en place du dépistage systématique pour des raisons budgétaires.

L'ancien ministre des Affaires sociales Georgina Dufoix a également répété qu'elle se sentait « responsable, mais pas coupable » d'une « catastrophe sanitaire ».

Une avocate des parties civiles, Me Sabine Paugam, a annoncé à Reuters sa décision de soulever dès aujourd'hui l'incompétence du tribunal afin de demander le renvoi du procès devant une cour d'assises pour crime d'empoisonnement.

Les murs de la 16e chambre correctionnelle vont entendre pendant trois à cinq semaines des débats passionnés qui vont mettre aux prises scientifiques, politiques et familles

d'hémophiles.

À la quarantaine de victimes déjà parties civiles vont vraisemblablement s'en ajouter des dizaines d'autres, qui pourront se constituer à la barre.

Une cinquantaine de journalistes assisteront aux audiences mais photographes et caméramen seront tenus à l'écart de la salle, à la demande des hémophiles qui désirent garder l'anonymat.

Le dossier d'instruction du juge Sabine Foulon a été clos en décembre dernier, après une enquête de trois ans et demi.

Mais le choix de la date du procès a été rapide, à la demande de l'accusation et des parties civiles, emportées peu à peu par la maladie. Une demi-douzaine d'entre elles au

moins sont décédées depuis les premières plaintes, en avril 1988.

Après une bonne semaine de débats juridiques, dus à la défense comme à certaines parties civiles, la 16e chambre correctionnelle, présidée par Jean-Louis Mazières, entendra une cinquantaine de témoins, cités essentiellement par la défense.

Outre tout ce que la communauté scientifique compte de spécialistes du sida, déposeront Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, ancien ministre de la Santé.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 988-0111
La maîtrise des intangibles

Invitation à la
MESSE DE LA SAINT-JEAN
présidée par
Monseigneur Jean-Claude Turcotte
Archevêque de Montréal
le mercredi 24 juin à 10h00
à l'église Saint-Jean-Baptiste
Cette célébration commémorera
le 350e anniversaire de fondation de Montréal
Pierre Grandmaison sera aux grandes orgues
et Jean-Pierre Guindon dirigera le chœur

RÉSULTATS
Loto-Québec

GAGNANTS	LOTS
6/6 2	1 386 658,60 \$
5/6+ 7	118 856,40 \$
5/6 290	2 295,10 \$
4/6 17 154	74,30 \$
3/6 323 770	10 \$

VENTES TOTALES: 19 520 743,00 \$
PROCHAIN GROS LOT (approx.): 2 200 000,00 \$
PROCHAIN TIRAGE: 92-06-24

SELECT
Tirage du 92-06-20
1 20 27 31 37 42
Numéro complémentaire: 4
MISE-TOT 2 10 24 29
GAGNANTS LOT
116 431,00 \$

Extra
NUMÉROS LOTS
2 251 03 100 000 \$
2 510 3 1 000 \$
Tirage du 92-06-20
5 103 250 \$
1 03 50 \$
03 10 \$
3 2 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Un appui de votre journal à la campagne de la Régie de l'assurance automobile du Québec

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Mandela

vivants n'avaient probablement pas inventé les accusations de complicité qu'ils ont lancées contre la police.

Évoquant le massacre de mercredi soir à Boipatong, où un groupe d'environ 200 hommes a tué par balles ou à coups de hache 39 personnes, dont des femmes et des enfants, Nelson Mandela a déclaré :

« Le fossé entre les opprimés et les oppresseurs est désormais infranchissable. Après ce qui s'est passé mercredi soir, l'Afrique du Sud ne sera jamais plus la même ».

Les habitants de Boipatong ont mis en cause les occupants d'un foyer de travailleurs proche liés au parti zoulou Inkatha et ont accusé les forces de sécurité de complicité.

Le gouvernement et l'Inkatha ont nié toute responsabilité dans ce massacre, le plus meurtrier depuis le début des réformes politiques. La rivalité entre le parti zoulou et l'ANC a fait plus de 5 000 morts ces deux dernières années.

Les militants de l'ANC réunis à Ebaton ont réclamé des armes à Nelson Mandela. « Nous voulons des armes, nous voulons des armes », ont-ils crié. D'autres ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Mandela, on en a assez ».

Le vieux dirigeant nationaliste a lancé un appel au calme et à la discipline en précisant que la direction de l'ANC se réunirait mardi « pour étudier nos options à la lumière de ce qui s'est passé ».

Il a en outre souhaité une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la violence dans les cités noires et s'est dit prêt à y prendre la parole, avant d'exhorter les gouvernements occidentaux à ne pas se presser pour lever les dernières sanctions contre Pretoria.

« M. de Klerk a mal compris notre désir de paix. Nous sommes désormais convaincus qu'il veut imposer une solution à ce pays par la guerre. Nous répliquerons à cela », a déclaré Nelson Mandela, sans plus de précision. Il a toutefois assuré que l'ANC était une organisation pacifique.

Après avoir été chassé de Boipatong, Frederik de Klerk avait laissé entendre samedi qu'il pourrait de nouveau décréter l'état d'urgence, qui avait été levé au début des réformes en 1990.

Nelson Mandela lui a répondu en déclarant qu'une telle initiative entraînerait des actions de masse dont il prendrait lui-même la tête.

Il a par ailleurs accusé le chef de l'État d'avoir pris le risque d'enflammer la cité noire où des Noirs ont été tués par des armes autorisées par le gouvernement. Deux personnes au moins ont été tuées à Boipatong lorsque la police a ouvert les manifestations qui avaient chassé Frederik de Klerk.

« C'était une vraie provocation (...) Nous acceptons ses condoléances mais elles sont accompagnées de larmes de crocodiles », a dit le président de l'ANC.

À Washington, le secrétaire d'État américain James Baker a lancé hier soir un appel à la reprise des négociations entre Blancs et Noirs sur l'avenir de l'Afrique du Sud.

James Baker, qui intervenait au cours d'une émission de la chaîne de télévision ABC, a dit que le président Frederik de Klerk et Nelson Mandela avaient fait preuve d'un grand courage en menant les discussions jusqu'au stade actuel et qu'il était déploré qu'elles soient rompues. « Je crois important que nous fassions tous le maximum (...) afin d'obtenir qu'elles reprennent », a-t-il souligné.

Interrogé sur des allégations selon lesquelles le gouvernement sud-africain aurait introduit des Zoulous dans le camp de squatters de Boipatong, où 39 Noirs ont été massacrés cette semaine, James Baker a dit ne pas savoir qui était responsable de la tuerie.

« Je ne sais rien de ce sujet. Je ne sais pas ce que c'est vrai, ni ce que ce n'est pas. Je ignore, voilà tout ».

Il a toutefois dit douter que le massacre ait pu être ordonné par les autorités centrales.

◆ Libéraux

férendum sur la « souveraineté partagée », soit par des élections sur ce thème à l'automne.

L'hypothèse d'un référendum sur la souveraineté tout court est depuis longtemps écartée.

M. Bourassa a carrément rejeté l'hypothèse électorale lors d'un point de presse jeudi dernier. Il continue de croire que des offres fédérales viendront en juillet et projette de les soumettre au peuple québécois en octobre.

Le *Globe and Mail* rapportait vendredi que certains ministres suggèrent de soumettre les offres à la population, même si elles sont inacceptables. D'autres, comme M. Sam Elkas, ont suggéré déjà de poursuivre les négociations durant quelques années si le fait.

De source libérale on affirme que le scénario des offres est le seul qui soit envisagé sérieusement à l'heure actuelle par le gouvernement. On ajoute cependant que l'optimisme qui règne au bunker (bureau du premier ministre) ne correspond pas du tout à l'état d'esprit des troupes libérales.

Avec l'adoption en juin 1991 de la loi 150, prévoyant un référendum sur la souveraineté, plusieurs ont cru que la stratégie du couteau sur la gorge l'avait emporté. Dans le prolongement de la Commission Bélanger-Campeau et dans la logique même du rapport Allaire, cette loi envoyait au Canada le message suivant : soit vous faites des offres valables, soit c'est la souveraineté. M. Bourassa a remis dans son fourreau l'épée de Damoclès de la sécession du Québec. Chacun a pu entendre ses nombreuses professions de foi fédéralistes récentes. Mais il a imposé doucement sa stratégie à ses ouailles mesmées, patientes et attentives, qui continuent de lui faire confiance, qui n'osent croire que leur chef puisse accepter l'inacceptable, tout en constatant prudemment que le processus actuel mène à un cul-de-sac.

Les tenants du couteau sur la gorge sont ainsi littéralement muselés à la commission d'étude sur la souveraineté où, ceux que le Parti québécois appelle les « ayatollahs fédéralistes du Parti libéral », empêchent depuis des mois la publication du rapport.

Avec à leur tête le député de Viger, M. Cosmo Maciocia, ces députés multiplient les manoeuvres dilatoires pour retarder la publication de ce document officiel qui aurait appuyé la thèse de la « souveraineté faisable » et ainsi accentué la pression sur le reste du pays.

Le président de la commission, le libéral nationaliste Guy Bélanger, ne cache plus que « les fédéralistes extrémistes bloquent les travaux », sans aucun doute avec la bénédiction de leur chef. Le député Maciocia n'a-t-il pas été mandaté directement par le premier ministre pour coordonner le travail des libéraux à cette commission ?

Or, les sympathies du député de Viger pour le quasi-statut quo constitutionnel sont bien connues. En 1981, il fut l'un des neuf députés libéraux (avec notamment l'actuel ministre John Ciaccia) à avoir voté contre une motion unanime de l'Assemblée nationale dénonçant le rapatriement unilatéral de la Constitution, et ce en dépit du mot d'ordre du chef libéral d'alors M. Claude Ryan. Le rapatriement de la Constitution consacrait pourtant l'exclusion du Québec de la famille canadienne.

En outre, Québec a mis une sourdine à des revendications classiques. Il aurait pu profiter du lancement en grandes pompes de sa politique culturelle, vendredi, pour affirmer sa volonté de récupérer les pouvoirs et budgets fédéraux dans ce domaine combien symbolique pour la société distincte. Il ne l'a pas fait. Mme Fruilla-Hébert n'a pas dit un mot à ce sujet durant sa présentation au Musée du Québec. Le document n'a bordé pas le sujet et la ministre n'y consacre qu'une phrase en préface.

La politique québécoise sur les communications, dont l'une des plus récentes versions prévoyait un rapatriement massif de compétences

d'Ottawa, est bloquée depuis des mois au conseil exécutif (le ministre du premier ministre).

Le traditionnel chapitre résumant la critique québécoise des programmes fédéraux de transfert et de péréquation n'était pas dans le dernier budget Levesque, contrairement à une coutume tenace établie il y a plusieurs années.

En revanche, le gouvernement n'hésite pas à suspendre les règles de procédure de l'Assemblée nationale pour faire adopter à la vapeur un projet de loi à valeur hautement symbolique qui fait en sorte que nous célébrons la Fête du Canada dorénavant le même jour que dans le reste du pays. Pourquoi : « parce qu'on veut rester dans le Canada, nous autres », laisse tomber un conseiller du premier ministre cette semaine. Cette loi, adoptée vendredi, force les employeurs à donner congé à leurs employés le 1er juillet pour la Fête du Canada et non pas le lundi le plus près comme c'était le cas jusqu'à présent.

Le premier ministre quant à lui, ne cesse depuis quelque temps de dénigrer les souverainistes et de décrier la souveraineté. Il laissait entendre encore il y a quelques jours que la situation dans un Québec souverain pourrait se comparer à celle qui prévaut en Yougoslavie : c'est la guerre civile là-bas...

D'après lui, les Québécois préfèrent « garder la carte de la souveraineté dans leur manche ». Dans le reste du Canada, plus personne ne croit que cet homme fera la souveraineté même si les offres ne sont pas à la hauteur. Le collègue André Forges, du *Soleil*, écrivait il y a quelques mois que M. Bourassa donnait l'impression de tenir le couteau sur la gorge du Canada anglais... mais par la lame. De sorte que plus il ajoute de la pression, plus il se fait mal.

« Le couteau sur la gorge du Canada anglais, ce n'est pas assez, constatait justement au début du mois le député libéral de Vanier M. Jean-Guy Lemieux, dans un rare cri du coeur. Il va falloir que le sang commence à couler pour qu'ils comprennent que le Québec est sérieux », dit-il, au sens figuré bien entendu.

Ce député nationaliste, l'un des plus actifs partisans du rapport Allaire, s'était imposé le silence depuis plusieurs mois. Mais après avoir consulté le contenu des consensus intervenus aux tables multilatérales, M. Lemieux conclut que « c'est inacceptable, c'est une sacrée farce, il n'y a rien de sérieux dans tout ça », dit-il au collègue Normand Girard. Au point où le statu quo lui paraît préférable aux offres qui circulent en ce moment.

Des sources indiquent que d'autres militants nationalistes au sein du parti ont fait passer durant la dernière semaine certains « messages » à M. Bourassa et à son entourage. Sans briser la solidarité du parti en public, ces militants auraient voulu faire comprendre au premier ministre que la barque n'est pas menée comme ils l'entendent. On aurait fait comprendre à M. Bourassa que la majorité des militants refuseraient de mener une campagne référendaire sur la base d'offres aussi minables que celles qui sont en discussion dans le reste du pays et consignée dans un rapport d'étapes rendu public par M. Joe Clark le 11 juin.

Les principaux porte-parole du parti continuent toutefois d'accorder publiquement leur confiance au premier ministre. L'auteur du programme constitutionnel libéral, M. Jean Allaire, refuse de porter un jugement sur la manière dont M. Bourassa a mené la discussion constitutionnelle avec le Canada. « Il y a peut-être des informations que je n'ai pas », disait-il hier au cours d'un entretien téléphonique. M. Allaire continue de dire que la position du Parti libéral n'a pas changé depuis 15 mois : s'il n'y a pas d'offres acceptables du Canada, l'autre voie est celle de la souveraineté dans une structure confédérale.

Il nie que les partisans du rapport Allaire aient perdu la partie aux mains des plus fédéralistes. Il allègue que le programme est toujours le même et rappelle que seuls ceux qui l'ont adopté peuvent en changer.

Le président des Jeunes libéraux, M. Mario Dumont, croit pour sa part que « M. Bourassa est trop au courant de la situation politique au Québec pour accepter des offres inacceptables et pour soumettre à la population des choses qui ne sont pas sérieuses ». Selon lui, ce qui est sur la table présentement n'augure rien de bon. Il a acquis la conviction que le processus ne donnera aucun résultat satisfaisant.

M. Dumont estime que « les signes d'ouverture » de M. Bourassa envers le Canada anglais ne remettent nullement en cause la stratégie libérale « en autant qu'on garde nos positions sur ce qui est acceptable et ne l'est pas », dit-il au *DEVOIR*. « Entre-temps, M. Bourassa doit composer

avec la situation économique, a-t-il expliqué. Il doit éviter les éclats et tenir compte de l'impact de ses déclarations sur la cote de crédit du Québec. Mais l'obligation de résultat est toujours là et la date limite du 26 octobre n'a pas changé ».

◆ Franco-Albertains

une voix à la délégation fédérale, une voix que le ministre des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, avait jusque-là catégoriquement refusé de lui accorder.

Les francophones hors Québec revendiquent par-dessus tout que soit inscrite dans la Constitution l'obligation pour les gouvernements de protéger et de promouvoir le développement des minorités de langues officielles. La crainte est vive au sein de l'ACFA qu'Ottawa se serve de cette revendication pour monnayer la réintégration constitutionnelle du Québec, pour lequel il ne saurait être question de faire la promotion de la minorité anglo-québécoise.

D'où l'importance pour la fédération de faire preuve de plus de vigilance, selon M. Arès, que les atterissements de Québec agacent particulièrement. M. Bisson promet de son côté de « monter le ton au besoin », mais refuse de « fermer des portes ». Il croit encore possible de trouver un terrain d'entente avec Québec sur la promotion et la protection des minorités de langues officielles.

Sur ce point, M. Bisson a semblé exprimer l'opinion générale des dirigeants francophones hors Québec. En témoigne le fait que plusieurs députés ont pris à partie le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, l'Acadien Bernard Valcourt, pour avoir prononcé devant eux, samedi midi, un discours acerbe anti-souverainiste, dans lequel il a notamment qualifié de « bravade » la loi 178 sur l'affichage et promis à une mort lente le million de francophones minoritaires si le Québec choisit l'indépendance.

« Notre pire ennemi n'est pas le Québec », a fait remarquer au ministre l'ex-présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), M. Rolande Souci. Le Canada anglais est bien servi par la bisbille entre Québec et la PCFA sur la promotion des langues officielles, a fait valoir un autre député francophone : « Il ne faut pas que les alliances tactiques temporaires (avec la communauté anglo-québécoise) nous fassent oublier notre solidarité fondamentale avec le Québec ».

Contrairement à ce que voudrait faire croire M. Valcourt, les francophones hors-Québec ne se sentent pas menacés par l'éventualité d'un Québec indépendant, a du reste estimé la sociologue Linda Cardinal, de l'Université d'Ottawa, qui a trouvé « misérabiliste » le discours ministériel. « Il fut un temps où la minorité francophone considérait le Québec comme son sauveur. Ce n'est plus le cas. Elle a appris à compter sur ses propres moyens ».

Dans sa lutte en faveur de la promotion des langues officielles, la PCFA compte aussi un peu sur les Anglo-Québécois, dont le président d'Alliance Québec Robert Keaton participait en fin de semaine à l'assemblée de la fédération. C'est que, toute tactique et temporaire que soit cette alliance, il semble qu'elle soit dans l'ordre des choses, si l'on en juge par une analyse des sondages Angus Reid effectués sur le bilinguisme et la dualité linguistique depuis 1986 au Canada. Il existe en effet chez les minoritaires francophone et anglophone une très nette parenté d'opinions, chacun estimant que les gouvernements n'en font pas assez pour protéger la langue de l'autre.

◆ Havel

politique » entre les deux partis gouvernementaux, l'ODS et l'HZDS, sur la mise en route de la procédure de séparation du pays par les parlements des deux républiques.

« Évidemment, a ajouté M. Miroslav Macek, vice-président de l'ODS, les propositions que feront les parlements tchèque et slovaque avant le 30 septembre devront être approuvées par l'Assemblée fédérale qui pourra les amender ».

Pour M. Klaus, la division de la Tchécoslovaquie en deux États indépendants tchèque et slovaque est inévitable. « Croire en un retour en arrière, en un changement de position de M. Meciar, à la division de son parti qui l'obligerait à changer d'avis est un rêve. À moins que M. Meciar renonce à son idée de confédération ».

Les dirigeants de l'ODS prévoient que la partition de la Tchécoslovaquie deviendra effective dès 1993.

Pour le leader tchèque, la fin prévisible de la Fédération tchécoslovaque, aussi regrettable soit-elle, n'a rien de désastreux. Elle se fera de manière démocratique. Face aux réactions négatives venant de diri-

geants de la CEE réunis à Luxembourg, M. Klaus a rassuré la communauté internationale. « Il n'y a rien d'effrayant ou de dramatique », a-t-il répété hier. « Et finalement, le monde ne peut nous aider, c'est à nous de nous décider ».

M. Klaus a souligné que la continuité de la politique tchécoslovaque et des réformes économiques libérales faisait partie intégrante des accords de Bratislava.

Dans ce contexte, les ex-communistes slovaques ont mis fin à tout espoir de Vaclav Havel d'être réélu président tchécoslovaque en annonçant qu'ils s'opposeraient à sa candidature, le 3 juillet prochain.

Peter Weiss, le leader de la Gauche démocratique slovaque (SDL, ex-communiste) a annoncé que son parti ne soutiendrait pas la candidature de Vaclav Havel à un troisième mandat présidentiel.

S'alignant sur la position adoptée par Vladimir Meciar, le leader nationaliste slovaque de gauche, farouchement opposé à la réélection de M. Havel, M. Weiss a souligné que « M. Havel n'est pas resté impartial », soutenant « aux moments-critiques certaines forces politiques, surtout en Slovaquie ». Comme ces forces politiques (ndlr : les partis qui étaient au pouvoir en Slovaquie) ont « perdu les élections », M. Weiss en tire les conséquences quant à « l'opinion des électeurs sur Vaclav Havel ».

Cette menace, si elle est mise à exécution lors de l'élection du chef de l'État par la nouvelle Assemblée fédérale, enlève, sauf revirement politique, tout espoir à M. Havel d'être réélu.

En effet, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de M. Meciar, et le SDL disposent avec 46 mandats d'une minorité de blocage dans la Chambre des nations du parlement, pouvant empêcher la réélection du président Havel, aussi bien au premier qu'au second tour.

La majorité aux trois cinquièmes est requise au premier tour prévu le 3 juillet, la majorité simple au second tour du scrutin qui doit avoir lieu dans la quinzaine suivant le premier tour.

Les candidats non élus après les deux premiers tours de scrutin sont éliminés de la course à la présidence et d'autres candidats doivent alors être désignés.

L'opposition des partis slovaques risque d'entraîner une opposition des partis tchèques à tout candidat slovaque au troisième tour. Au cas où aucun candidat n'est élu, le président sortant, en l'occurrence M. Havel, peut rester en fonction pendant trois mois, c'est à dire jusqu'en octobre.

◆ Robillard

scientifique et technologique, donc le développement des compétences et les réseaux des établissements de formation supérieure. Rien ne saurait ébranler ces bases. Néanmoins, les développements sectoriels se font pressants. Les priorités économiques pèsent de plus en plus lourdement sur le développement scientifique et technologique ».

La question est abordée par la conférence, si on peut dire, mais c'est le ministre qui lui donne un éclairage plus violent dans ses propos : « Dans ce contexte, écrit d'abord le document, les priorités disciplinaires ou multidisciplinaires de la recherche ou de la formation sont appelées à être influencées par les priorités économiques. Bref, le choix des priorités scientifiques devient progressivement une priorité, mais d'autant plus difficile à établir que les attentes grandissent sans proportion avec les ressources ou les moyens ».

Mais, Mme Robillard sollicite dans sa lettre un avis très clair sur « les grands enjeux auxquels le Québec sera confronté lors de la prochaine décennie », sur « les priorités qui devraient être fixées à la science », sur « les ressources financières et humaines que l'État, les milieux de la recherche et les entreprises devraient consacrer à ces priorités », et sur « les outils et les mécanismes requis pour assurer un processus permanent de choix des priorités scientifiques ».

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science a demandé dès son accession à la responsabilité ministérielle voici 18 mois une évaluation des vingt ans de politique scientifique québécoise. Ce bilan s'avère fort positif, a-t-elle souligné, en citant les chiffres du document. Le rapport des dépenses de recherche et développement au produit intérieur brut est en effet passé de 0,92 % à 1,44 % entre 1979 et 1989, atteignant le montant fort impressionnant des 2 milliards 193 millions \$.

Ce nouveau pourcentage de 1,44 % est supérieur à la moyenne canadienne de 1,34 % et Mme Robillard précise qu'il dépasse aussi le seuil de toute province. Les États-Unis et le Japon obtiennent évidemment des taux supérieurs, à un cheveu de 3 % du PIB, mais parmi « les moyens pays », pour reprendre l'appellation de l'étude, le Québec se situe presque au niveau de la Belgique. Les gagnants dans cette catégorie s'avèrent la Suède et la Suisse, à proximité de 3 %.

« Nous avons une jeune tradition de recherche scientifique par rapport aux autres pays industrialisés, rappelle Mme Robillard, mais au cours des dix premières années de politique scientifique, nous avons investi massivement dans la recherche universitaire, au-delà de ce qu'ont fait les autres provinces canadiennes ». Les crédits alloués aux universités furent en effet portés de 188 millions \$ en 1970 à 908 millions \$

en 1980, selon le document.

Si on examine strictement les fonds consentis à la recherche, la part de l'université représentait 627 millions \$ en 1989. On peut rapprocher ce montant des 159 millions \$ versés par Ottawa aux organismes de recherche et des 82 millions \$ versés par Québec. Les entreprises versent des sommes plus importantes à la recherche scientifique, en tout 1,280 milliard \$ pour 1989.

Mme Robillard fait remarquer à ce propos que les entreprises actives dans la recherche scientifique obtiennent des crédits d'impôt, parmi les plus généreux au monde. Cette stratégie a été affinée en 1987 et 1988, selon le document ministériel. En fait, la part des activités de Recherche-Développement réalisées au Québec représente 25 % de la Dépense intérieure brute de Recherche-Développement (DIRD) du Canada au cours de l'année 1989.

Ce document de 57 pages examine le régime québécois et conclut à ce propos : « l'explication tient à l'existence de mécanismes originaux d'attribution des crédits à la recherche universitaire », notamment le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (le FCAR), et le Fonds de la recherche en santé du Québec (le FRSQ).

La production scientifique est majeure au chapitre des publications en sciences naturelles et en génie, à savoir 6000 publications en 1989. Cette production équivaut à celle de la Belgique et du Danemark, et le Québec se situe au 13e rang des pays de l'OCDE à cet égard. Ceci représente 1,1 % des publications scientifiques des pays de l'OCDE.

La conclusion générale affirme que « le Québec n'est plus en rattrapage ». En conséquence, « il faut penser à un nouveau partenariat en recherche ».

La chronologie des 20 ans de politique scientifique présentée est donc révélatrice d'un itinéraire fructueux qui a conduit à une forte augmentation du nombre de chercheurs. Au départ, « parler de recherche au Québec voulait dire parler de recherche universitaire libre ».

En 1971, il y eut création d'un Comité ministériel des politiques scientifiques, puis publication d'un premier document intitulé *Les principes de la politique scientifique au Québec*. En 1979, un Livre vert fut rédigé et en 1980 on publia un Livre blanc sur la question. L'étude publiée ce matin s'avère donc le quatrième document ministériel majeur sur la question scientifique.

Parallèlement, le gouvernement a créé le Conseil de la politique scientifique du Québec en 1972, organisme qui a muté en un Conseil de la science et de la technologie en 1983. Il a instauré le Conseil québécois de la recherche sociale en 1979, et le Fonds de développement technologique, doté de crédits de 300 millions \$, en 1988. Québec a aussi mis sur pied en 1992 la Société Innovatech du Grand Montréal ainsi que le programme d'Aide à la coopération scientifique internationale lié au Fonds FCAR.

La coopération scientifique internationale se fait au premier chef avec les États-Unis comme partenaire dominant, ce pays ayant compté pour 43 % des activités de coopération entre 1980 et 1989. La France vient au second rang avec 20 % des échanges scientifiques internationaux du Québec. La recherche clinique, la biomédecine, la physique, les mathématiques, les sciences du génie et de la technologie dominent ces activités de coopération scientifique internationale.

22 juin

par la PC et l'AP

1990 : mort de l'accord du Lac Meech. À Terre-Neuve, le premier ministre Clyde Wells refuse que l'Assemblée législative vote sur l'entente constitutionnelle. Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, réplique que le Québec est maintenant libre d'assumer son propre destin.

1989 : le commandant Jacques-Yves Cousteau entre à l'Académie française.

1988 : l'autoroute 20 est baptisée *Autoroute Jean Lesage*.

1987 : CRO-MF de Saint-Georges-de-Beauce entre en ondes; le génie de la danse, Fred Astaire, meurt à l'âge de 82 ans.

1981 : l'ayatollah Khomeiny limoge le président Abolassan Bani-Sadr, élu démocratiquement à la présidence de la République islamique d'Iran.

1980 : le pape Jean-Paul II procède à la béatification de Kateri Tekakwitha, de Mgr François de Montmorency Laval et de Marie Guyard.

1976 : la Chambre des Communes abolit la peine de mort.

1973 : l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est sont admises aux Nations-Unies.

1969 : l'actrice et chanteuse Judy Garland meurt d'une surdose de drogue, à l'âge de 47 ans.

1960 : les Libéraux de Jean Lesage prennent le pouvoir à Québec.

1955 : on commence l'installation d'un câble de communications transatlantique à Clarendville, Terre-Neuve.

1941 : les Nazis envahissent l'Union soviétique.

1940 : la France se rend à l'Allemagne.

1922 : une tornade fait cinq morts à Portage-la-Prairie au Manitoba.

1911 : couronnement du roi George V à Londres.

1908 : une conflagration détruit 300 édifices à Trois-Rivières.

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645

numéro sans frais.....1-800-363-0305

LES BUREAUX DU
DEVOIR SONT
OUVERTS DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal.....(514) 844-5738
Extérieur (sans frais).....1-800-463-7559

Service à la clientèle

LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

Économisez jusqu'à 70\$ par année
en installant une pomme de douche à débit réduit.



ECO KILO

333 KILO

Q

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélaïr (directeur), Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpelt (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major, Nathalie

Thabet (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbel (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), François Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7143 rue Bourdeau, une division de l'imprimerie Quabecor Inc., 612, rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quabecor Inc., située au 775, boulevard Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication : Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS :

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Mitel Corporation	21-06	14 h 30	Kanata
Camco Inc.	22-06	11 h 00	Mississauga
Charlim Explorations Ltd.	22-06	10 h 00	Montréal
Denison Mines	22-06	11 h 00	Toronto
Four Seasons Hotels Inc.	22-06	16 h 30	Toronto
Gold Vessel Resources Inc.	22-06	15 h 00	Montréal
Ress. Ste-Geneviève Inc.	22-06	10 h 00	Montréal
Bombardier Inc.	23-06	11 h 00	Montréal
British Cont. Oilfields Ltd.	23-06	11 h 00	Montréal
Cantol Limitée	23-06	09 h 00	Montréal
Chesbar Resources	23-06	10 h 00	Montréal
Goodyear Canada	23-06	10 h 00	Etobicoke
Muscocho Explorations Ltd.	23-06	14 h 00	Montréal
Groupe Bocenor Inc.	25-06	11 h 00	Ste-Foy
NSR Resources Inc.	25-06	11 h 00	Dorval
Alubec Inc.	26-06	09 h 30	Montréal
Belmoral Mines Ltd.	26-06	10 h 00	Toronto
Dundee Bancorp Inc.	26-06	14 h 00	Toronto
Ressources Robex Inc.	26-06	11 h 00	Québec
Tie Telecom. Cda Limitée	26-06	10 h 00	Markham
Waddy Lake Resources Inc.	26-06	15 h 00	Calgary

PRIVILÈGE D'ENCAISSEMENT PAR ANTICIPATION

Lasmo PLC
Symbole : ULC.D
(anciennement Ultramar Capital Corporation)
Valeurs : débetures 9,5 % échangeables le 30 avril 2001.
Modalités : espèces 1000 \$ plus les intérêts accumulés et non versés pour chaque tranche de 1000 \$ de débetures encaissées par anticipation.
Notes : si la valeur des titres des détenteurs qui désirent profiter du privilège d'encaissement par anticipation représente plus de 85 % de capital des débetures en circulation le 1er mai 1992, la société compte racheter le reste des débetures en circulation. Le droit d'échanger les débetures susmentionnées contre des actions ordinaires d'Ultramar Capital Corporation a été remplacé par celui d'échanger ces débetures contre des actions ordinaires de Lasmo PLC, et le taux d'échange est passé de 23 actions ordinaires à 20 actions par tranche de 1000 \$ de débetures. Les débetures sont échangeables en tout temps avant le 29 avril 2001.
Date d'échéance : 7 juillet 1992.
Date de paiement : 21 juillet 1992.

RACHAT TOTAL

Hydro-Québec
Valeurs : 500 000 000 \$ 8,75 % débetures, Série « BI », 15 juillet 1999.
Modalités : Hydro-Québec rachètera toutes les débetures 8,75 %, série « BI » échéant le 15 juillet 1999 en circulation au prix de 101 % en plus de la valeur nominale et de l'intérêt sur cette valeur nominale couru et non payé à la date de rachat. Tout intérêt sur ces débetures cesseront de courir à partir de la date de rachat.
Date de rachat : 15 juillet 1992.

PROLONGATION DU PROGRAMME DE VENTE POUR LES DÉTENTEURS DE LOTS IRRÉGULIERS

Banque Nationale du Canada
Symbole : NA
Le programme de rachat de petits lots d'actions (actionnaires de 20 actions ou moins au 30 octobre 1991) a été prolongé jusqu'au 11 septembre 1992.

Dominion Textiles Inc.

Symbole : DTX
La société offrira deux programmes aux détenteurs de lots de moins de 100 actions inscrites le 16 mars 1992 :
A) Le premier permettra aux actionnaires de moins de 100 actions de vendre leurs actions sans frais de courtage.
B) Le deuxième permettra aux actionnaires de moins de 100 actions d'acheter une quantité supplémentaire d'actions qui leurs donnera la possibilité de posséder un lot régulier de 100 actions, et ce, sans frais de courtage.
Fin du programme : 30 juin 1992.

EXPIRATION DU PRIVILÈGE DE RACHAT AU GRÉ DU DÉTENTEUR

TransCanada Pipelines Ltd
Symbole : TRP.PR.J
Valeurs : actions privilégiées de premier rang, rachetables au gré de la société et du porteur, à dividende cumulatif série J.
Modalités : En vertu du privilège de rachat au gré du détenteur rattaché aux actions privilégiées, le privilège expirera le 1er août 1992 au prix de 50 \$ l'action plus les dividendes accumulés et courus.

DIVIDENDE

Dofasco Inc.
Symbole : DFS
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la société, sauf avis contraire, ne versera pas de dividende sur le titre susmentionné à compter de la date du dividende en juillet.

Pengrowth Gas Income Fund

Symbole : PGF.UN
Valeurs : part de fiducie.
Modalités : la société versera un dividende régulier de 4 cents par part de fiducie le 15 juin aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres, soit le 8 juin 1992. La société a modifié sa politique de paiement de dividendes : à compter de juin 1992, les dividendes seront versés le 15 de chaque mois, plutôt qu'à tous les trois mois.

DROIT DE SOUSCRIPTION

Waddy Lake Resources Inc.
Symbole : WAD
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : un droit pour chaque action ordinaire détenue. Un droit plus 20 cents permettent d'acquérir une unité. Une unité consiste en une action ordinaire et un demi-bon de souscription série A de Waddy Lake Resources Inc. Cependant cette émission de droits de souscription n'est offerte qu'aux résidents de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan. Le privilège de souscription est accordé. Les actionnaires de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta recevront leurs droits.
Modalités du bon : un bon de souscription plus 30 cents permettent d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de Waddy Lake Resources Inc. au plus tard le 12 juin 1993.
Date de clôture des registres : 12 juin 1992.
Date d'échéance : 31 juillet 1992.

DIVISION D' ACTIONS

Chauco Resources Ltd
Symbole : CHA
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : une ancienne action pour deux nouvelles actions; une action ordinaire supplémentaire pour chaque action ordinaire détenue.
Date de clôture des registres : 22 juin 1992.

OFFRE D'ÉCHANGE D' ACTIONS

The Hamilton Group Ltd
Symbole : HGL.A & HGL.B
Valeurs : actions convertibles de catégorie A et de catégorie B.
Modalités : la société JWP Inc. a présenté une offre d'échange d'actions visant les titres susmentionnés. 0,856 action de JWP Inc. pour chaque action de catégorie A ou de catégorie B d'Hamilton Group Limited.

A TITRE D'INFORMATION

À l'occasion de la Fête nationale du Québec, la Bourse de Montréal sera fermée mercredi le 24 juin 1992.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

Ces renseignements sont fournis par
Tassé
Tassé & Associés, Limitée

Intérim et petits boulots au Japon

Philippe Pons

Le Monde

TOKYO — Les revues hebdomadaires consacrées aux offres d'emplois le suggèrent, les statistiques du ministère du Travail le confirment : une évolution se dessine sur le marché du travail japonais avec le développement rapide d'une nouvelle sorte de demandeurs d'emploi uniquement temporaire.
À ceux que l'on appelle traditionnellement *part-timers* (travailleurs à temps partiel) s'ajoute aujourd'hui une catégorie vaguement définie, essentiellement jeune : les *freeters* (de l'anglais *free* : libre). L'ensemble des travailleurs temporaires, dont font partie aussi les étudiants qui pratiquent des « petits boulots » (*arubaito*, de l'allemand *arbeit*, travail), sont 7,2 millions, soit 12 % de la population active (58 millions, non compris les agriculteurs).

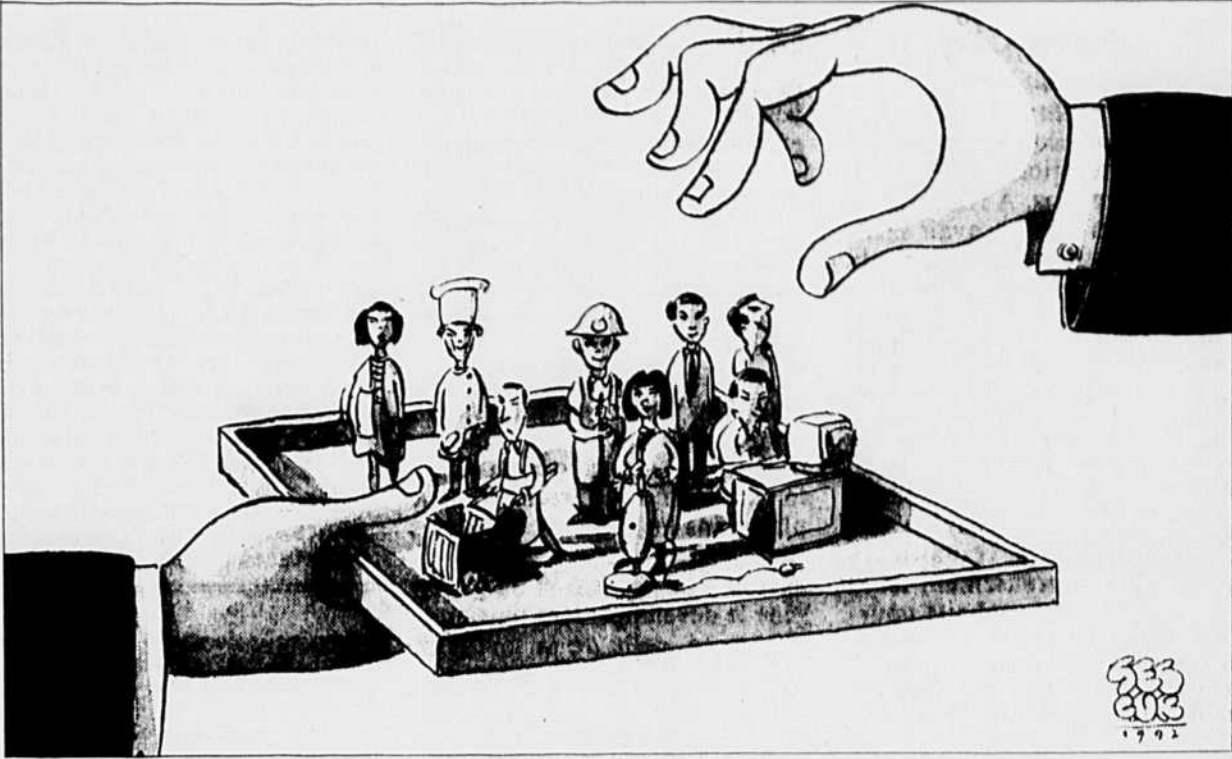
Haruo Okubo est l'un d'eux. Il a 24 ans et est diplômé en économie de l'université de seconde catégorie, Meiji. Plutôt que de chercher à entrer dans une entreprise où prévalent les avantages traditionnels (garantie de l'emploi, promotion à l'ancienneté), il préfère sillonner Tokyo à moto comme coursier d'une agence de transport urbain rapide. Il gagne 250 000 yens par mois (plus qu'un premier salaire dans une entreprise) et il est libre de son temps pour s'adonner à son sport favori, l'alpinisme, et voyager. Un de ses amis a préféré utiliser ses qualifications pour travailler, également de manière temporaire, pour une maison de titres. « Il a plus de contraintes », pense Haruo Okubo.

Diplômés sans autre ambition sociale que de vivre à leur guise, fils de patron de PME qui ne veulent pas reprendre l'affaire de leur père, filles qui mesurent leur peu de chance de promotion dans un emploi fixe, entrent désormais sur le marché du travail temporaire.

Selon une enquête d'avril 1991, réalisée par l'Association professionnelle japonaise, organisme dépendant du ministère du Travail, les *freeters* sont des jeunes entre 20 et 25 ans, ayant terminé leurs études mais rétifs aux professions fixes. Près de la moitié d'entre eux ont eu une expérience professionnelle comme salarié titulaire mais ont préféré changer. Pour différentes raisons : salaires insuffisants, contraintes de la vie dans l'entreprise, conflit avec le chef de service ou refus de déplacement dans une filiale en province. La plupart travaillent dans les services.

Depuis l'entrée en vigueur d'une loi autorisant leur activité, en 1986, les agences de travail temporaire se sont multipliées et leur chiffre d'affaires est passé de 65 milliards de yens à 449 milliards en 1990.

Selon une enquête du ministère du Travail, 510 000 personnes sont pas-



sées par les agences d'intérim entre avril 1990 et mars 1991, 19,2 % de plus que sur les 12 mois précédents. À la fin de cette décennie, un tiers du salariat sera composé de travailleurs temporaires.

Ce phénomène traduit une double évolution. D'abord, un changement dans les mentalités : la jeune génération n'a plus les mêmes dispositions (loyauté à l'égard de l'entreprise, sens du sacrifice) que ses aînés. Les résultats d'une enquête de l'Institut sur la vie quotidienne de l'agence de publicité Hakuhodo, sont significatifs. La nouvelle génération, qui a grandi sans un Japon prospère, a plus d'exigences : temps libre (une aspiration qui se traduit par un refus des heures supplémentaires) et promotion en fonction des qualifications plus que de l'ancienneté. C'est plus la performance individuelle que celle du groupe d'appartenance qui mobilise l'énergie des jeunes diplômés.

À cette évolution des mentalités s'ajoutent une pénurie de main-d'oeuvre, surtout ressentie en ville (tertiaire notamment), et un souci du patronat de continuer à disposer d'un personnel flexible afin d'éviter les problèmes de suremploi. Ayant fortement réduit l'embauche, les entreprises se tournent volontiers vers le marché du travail temporaire qui offre des avantages certains : salaire plus faible, pas de prime de départ, pas de bonus et pas de pensions.

Il existe traditionnellement un secteur du travail temporaire au Japon : 3,5 millions de personnes émarquent sur le registre de l'embauche provisoire (moins d'un et plus d'un mois) et 1,4 million sur celui de l'embauche journalière (moins d'un mois).

Travail saisonnier

Il serait réducteur de donner une présentation dualiste du marché du travail, avec un secteur de grandes unités où prévalent la promotion à l'ancienneté, l'emploi à vie et les avantages liés à la gestion paternaliste, et un secteur de PME caractérisé par une plus grande fluidité. En fait, les grandes unités de production jouent abondamment sur le travail saisonnier (notamment dans le secteur automobile) et le travail en régie (détachement de salariés de sous-traitants à la maison mère) pour adapter les effectifs à la conjoncture. En d'autres termes, la flexibilité de l'économie japonaise, dépend de mécanismes d'ajustement des emplois à la périphérie du marché (dans les PME). Le travail temporaire est en réalité souvent synonyme d'emploi précaire.

À cette zone grise aux contours imprécis du travail temporaire, s'ajoute le prolifique marché des *arubaito*. Servir dans un café, un *fast-food* ou une station d'essence, distribuer les journaux, réassortir les rayons des supermarchés, trier les lettres, porter les colis ou, plus traditionnellement, donner des cours particuliers sont les travaux temporaires auxquels se livrent la plupart des quelque 4 millions d'étudiants.

Cette pratique, autrefois impérialiste en raison du coût de l'éducation au Japon, est devenue, avec l'enrichissement du pays, un moyen de gagner de l'argent de poche : 3,6 % des étudiants travaillent pour vivre tandis que la majorité font des petits boulots pour s'acheter des disques, des motos, sortir ou voyager. Ils gagnent en moyenne 1100 yens de l'heure. Selon une enquête de Recruit, 70 % des étudiants interrogés faisaient des *arubaito* qui leur rapportaient en moyenne 570 000 yens par an.

Expérience

Cette pratique, qui permet une expérience adolescente de la vie active et encourage un goût pour l'indépendance financière, reflète un contexte social particulier : l'absence de notion de sot métier. Une activité, quelle qu'elle soit, est a priori respectable : même servir des consommations ou remplir des cornets de frites chez un McDonald's. On retrouve chez les *freeters* l'aspiration à poursuivre au début de leur vie adulte l'expérience de l'*arubaito*.

Le marché du travail temporaire est, comme auparavant, dominée par la main-d'oeuvre féminine. L'accroissement de l'emploi féminin constitue l'une des grandes évolutions du marché du travail au Japon. Entre 1975 et 1985, l'augmentation de l'emploi féminin a contribué à 60 % de l'accroissement de la population active dont les femmes représentent 40 %. Une Japonaise sur quatre travaille en usine, proportion élevée par rapport aux autres pays industrialisés. Nombre d'entre elles sont en réalité des pseudo *part-timers* car elles travaillent autant que les titulaires masculins sans bénéficier des avantages de ceux-ci.

Emplois dévalorisés, rémunérations inférieures à celles des hommes, pratiques discriminatoires (telles que le « licenciement en cas de mariage ») : en dépit de la loi sur l'égalité devant l'emploi de 1986, les Japonaises au travail sont défavorisées. Au cours des récessions, la contraction du marché du travail féminin contribue à stabiliser le taux de chômage global. Le poids croissant des femmes dans le cycle de production comme dans la consommation, conjugué à la pénurie de main-d'oeuvre, incite les entreprises à leur offrir de meilleures chances de faire carrière.

TOURISME D'AFFAIRES

Gérer les programmes pour grands voyageurs

Normand Cazalais

Collaboration spéciale

LES PROGRAMMES de points-bonis à l'intention des grands voyageurs connaissent une grande vogue. Les sociétés aériennes, groupes hôteliers, compagnies de location de voitures, grandes cartes de crédit et autres acteurs majeurs sur la scène des voyages essaient de « fidéliser » une clientèle — surtout d'affaires — en lui offrant des récompenses liées à l'obtention de tels points-bonis. En fait, deux clientèles sont en jeu : les voyageurs eux-mêmes et les entreprises qui souvent défraient les dépenses impliquées. Clientèles qui n'ont pas toujours des intérêts convergents.

Voyons d'abord quelques données. La plupart des programmes de points-bonis pour grands voyageurs sont pilotés, pourrait-on dire, par les grandes sociétés aériennes qui proposent des récompenses bien attrayantes : des voyages gratuits. Ces divers programmes comptent 13,9 millions de membres en Amérique du Nord, qui adhèrent chacun à quatre programmes en moyenne car le total combiné de cartes de membres atteint 54,8 millions d'unités.

Depuis leur apparition sur le marché en 1981, plus de 875 milliards de points-bonis ont ainsi été accumulés par les adhérents. Pourtant — et la surprise est de taille — plus de 630 milliards d'entre eux ne furent jamais réclamés. Joli coup de marketing !

Les raisons pouvant expliquer cette apparente désinvolture sont nombreuses : manque de suivi ou abandon en cours de route par les membres, changements d'emploi, changements des pratiques de transport aérien chez les employeurs, oublis, pertes de dossiers, etc. À cet effet, les politiques des employeurs sont fort variables : certains laissent leurs employés totalement libres de gérer leurs programmes et d'utiliser leurs points-bonis comme bon leur semble. D'autres interviennent de manière plus ou moins directe et s'en servent comme éléments de motivation, d'autres enfin assument l'entière gestion des programmes et utilisent les points-bonis accumulés pour financer d'autres voyages d'affaires. D'où la divergence des intérêts susmentionnés.

On peut aisément comprendre, dans un tel contexte, que nombre d'employeurs ne sachent pas quelle stratégie adopter. Si, en apparence, tous les programmes se ressemblent et présentent des avantages similaires, un examen plus attentif, à la lumière des impératifs particuliers des divers employeurs, révélera qu'ils peuvent, en fonction de nombreux facteurs (territoires couverts, récompenses offertes, etc.), se révéler plus ou moins profitables.

La « fidélisation » à un ou des programmes de grands voyageurs ne doit pas que profiter aux adhérents et aux entreprises émettrices mais également aux

employeurs qui, en bout de ligne, absorbent les dépenses. Ceux-ci savent très bien, d'autre part, qu'il s'agit là d'un sujet fort délicat qui touche la sphère largement imprécise de ce que le français appelle les *benefices marginaux* rattachés à certains types d'emplois. Comment intervenir en ce champ sans bousculer des acquis ni nuire à la performance des employés concernés ?

Une entreprise américaine a récemment publié un guide, le

Runzheimer Reports on Frequent Flyer Mileage Programs, qui fait le tour des différents programmes existants et compare les avantages et inconvénients des politiques et stratégies que peuvent développer les employeurs. L'ouvrage en question n'est pas donné : il se vend 78 \$, US bien sûr. Pour plus de renseignements, il faut s'adresser à Runzheimer International, 555, Skokie Blvd, suite 340, Northbrook, Illinois, 60062, USA, (708) 291-9011/9581 (télécopieur).

RELAIS D'AFFAIRES LAURENTIDES

RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140.00\$ p.p. occ. simple / par jour ou 110\$ p.p. occ. dble / par jour. Pour renseignements: Tél.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2331.

Économisez jusqu'à 9\$ par année en ajoutant des aérateurs à vos robinets.



ÉCOKILO

333-KILO



L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Un conflit de générations marque les élections d'Israël

Élisabeth Levy

Collaboration spéciale

JÉRUSALEM — Tout est dans le non-dit. Alors qu'Israël vit les derniers jours de la campagne pour les élections législatives de demain, les deux grandes formations qui se disputent la direction du pays, le Likoud et le Parti travailliste, ont réussi un exploit, soit maintenir un flux artistique de bon aloi sur la question palestinienne et le processus de paix.

À vrai dire, ils ne font là que répondre au souhait plus ou moins avoué d'une majorité d'électeurs : ne pas entendre parler de tout ça. Dignes enfants de Freud et de Woody Allen, les Israéliens sont passés maîtres dans l'art de refouler ce qui les touche au plus profond. « Si nous voulons faire basculer un nombre suffisant d'électeurs du Likoud, il nous faut éluder les vraies questions et éviter de donner trop de détails », remarque ingénument un responsable de la campagne travailliste. Pour ratisser large au sein d'un électoral aux goûts supposés centristes, Parti travailliste et Likoud se sont donc attachés à gommer de leur campagne toute aspérité idéologique. Nul ne l'ignore, celui qui se risquerait aujourd'hui à parler d'État palestinien se fermerait la route du pouvoir. « Pour l'instant, nous penchons à droite, mais ce sera différent quand nous serons au gouvernement », avoue carrément Nissim Zvili. Ce grand gaillard de 50 ans, patron de l'association des moshavim — fermes qui n'ont plus grand-chose de coopératives — est l'une des étoiles montantes du parti travailliste. Il est d'ailleurs chargé de la campagne en direction des « jeunes, des Arabes, et des agriculteurs »...

Sur la question des Territoires, il est difficile de trouver plus de nuances entre les deux « Itzhak » — Shamir et Rabin — qui se disputent les suffrages des électeurs. Seule audace du second, son engagement de geler dans les Territoires occupés les implantations « politiques ». Un

concept pour le moins adaptable, quand tout point de ce minuscule pays peut être considéré comme « stratégique ». Rien de neuf, en somme. Du coup, les commentateurs ironisent à l'envie sur l'apparente immortalité des dirigeants politiques. « C'est surréaliste, remarque un journaliste. La publicité du Likoud proclame que le futur appartient à la jeunesse et la plupart de ses candidats sont en âge d'être grand-pères. » Pourtant, quels que soient les résultats, mercredi, ces élections ressemblent bien au chant du cygne de la vieille garde. « Déjà, tous les anciens ministres ont disparu de la liste », se félicite Nissim Zvili. Mais la véritable bataille est à venir.

La prochaine consultation, qui pourrait se tenir dans un an, sera, pour la première fois, l'élection au suffrage universel du Premier ministre. Les couteaux s'aiguisent en vue des règlements de compte post-électorales. Les jeunes ambitieux qui ont émergé depuis un ou deux ans dans tous les partis s'apprentent à jouer le meurtre du père. Encore que beaucoup aient atteint la cinquantaine, mais tout est relatif... Foin des idéologies, et même des idéaux. Au-delà de leur âge, peu de choses les rassemblent. Un langage plus moderne, une approche plus réaliste peut-être. Une autre culture sans doute. « Ils sont nés après l'État d'Israël », explique David Lazar, professeur de sciences politiques à l'université hébraïque de Jérusalem. Leur attitude n'est pas, comme celle d'un Begin ou d'un Shamir, déterminée par le « plus jamais ça ». Mais on trouve, parmi eux, des colombes et des faucons. Ce qui se prépare n'est pas une confrontation idéologique. Il s'agit d'une guerre de générations.

Eial Erad, proche de Bibi Netanyahu, le séduisant secrétaire d'État aux Affaires étrangères, et attraction médiatique du Likoud, fait à l'évidence partie des adeptes de la manière forte. « Pour nous, Israël est notre pays parce que nous y sommes nés. La seule paix qui compte est

celle de la force », affirme cet ancien haut fonctionnaire qui a rejoint le privé pour « faire de l'argent ». Mais l'essentiel, pour lui, est ailleurs. « Israël doit faire sa révolution économique et sociale et devenir une puissance économique. Pour cela, nous nous appuyerons, le moment venu, sur les forces réformatrices qui existent dans tous les partis. »

Au Likoud, la lutte pour la succession sera sans pitié. En cas de défaite, les poids lourds du parti, David Levy, Moshé Arens, et Ariel Sharon, qui se disputent déjà le leadership, ne manqueront pas d'accuser Itzhak Shamir de tous leurs maux. Mais ils pourraient bien être balayés par la « jeune garde ». Dan Méridor, le ministre de la Justice, Benny Begin, fils de Menahem, et Bibi Netanyahu, ne font pas mystère de leurs ambitions. Les deux derniers, qui semblent par ailleurs se vouer une profonde inimitié, ont déjà annoncé qu'ils seraient candidats pour représenter leur parti lors de l'élection du Premier ministre.

Le parti travailliste semble moins déchiré par des rivalités internes. Il est vrai que les explications ont déjà eu lieu. Après avoir renoncé, il y a quelques semaines, à faire sécession pour rallier la gauche, les « colombes » formées à l'école de Shimon Peres, comme Iossi Belin, Avraham Burg ou encore Yaël Dayan, pourraient obtenir une dizaine des 40 sièges dont on crédite le parti. Mais Itzhak Rabin, qui a concentré la campagne sur sa personne, sait qu'en cas d'échec, il sera impitoyablement balayé. Tout comme, du reste, son rival malheureux, Shimon Peres. « Si nous perdons, on accusera les deux vieux d'avoir mené le parti à la faille par leurs éternelles querelles », affirme un militant. Les Brutus ne manqueront pas. Reste, en attendant, l'image emblématique de cette fin de campagne. Les deux Itzhak, Shamir et Rabin, ensemble, sur les hauteurs du Golan. Une scène qui préfigure peut-être la future coalition. Un dernier pied de nez, en tout cas, aux jeunes quinquagénaires qui piaffent.

Les parlementaires se réunissent à Versailles demain

Bon espoir de ratification de la révision constitutionnelle du Sénat

PARIS (AFP) — La révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht devrait être entérinée sans difficultés par le Congrès, qui réunira demain les parlementaires français à Versailles, dans la banlieue parisienne.

Les 895 députés et sénateurs se retrouveront à 8 h 30 GMT dans le prestigieux château de Versailles et les résultats du vote seront connus dans l'après-midi. La majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés est requise pour réviser la constitution.

Cette convocation du Congrès par le président François Mitterrand met un terme à sept semaines de débats à l'Assemblée nationale (chambre des députés) et au Sénat (seconde chambre du parlement) sur la révision constitutionnelle.

Ces débats, riches en péripéties, ont suscité de nombreux clivages. Ils ont entraîné notamment de très graves scissions dans les partis de l'opposition sur la question européenne, les libéraux et centristes étant favorables à Maastricht, tout comme les députés de la majorité socialiste, alors que les néogaullistes du RPR sont déchirés sur le sujet.

La convocation quelque peu précipitée du Congrès avant le sommet de Lisbonne des 26 et 27 juin a d'ailleurs pris de court le RPR qui devait prôner la non-participation, comme il l'avait fait en seconde lecture du projet de révision constitutionnelle à l'Assemblée nationale. Ses instances dirigeantes doivent se réunir aujourd'hui pour définir leur position.

Cette attitude tranche avec celle

des libéraux et des centristes qui sont bien déterminés, quant à eux, à voter « oui » de nouveau à la révision constitutionnelle, avec les parlementaires socialistes.

Face au « non » des communistes et des opposants à Maastricht au sein du RPR, l'alliance pour le « oui » des Socialistes, des libéraux et des centristes devrait donc obtenir aisément la majorité des trois cinquièmes requises pour adopter la révision de la constitution. Le projet de loi a déjà été adopté par 388 voix contre 43 par l'Assemblée nationale et par 192 voix contre 117 au Sénat.

Une fois la révision constitutionnelle définitivement adoptée par le Congrès, il s'agira de procéder à la ratification du traité de Maastricht lui-même. Le président Mitterrand a finalement retenu l'option du référendum qui devrait avoir lieu au début de l'automne, vraisemblablement en septembre.

Cette deuxième étape est considérée comme cruciale. Un rejet par les électeurs français du traité de Maastricht aurait des conséquences extrêmement graves pour la Communauté, étant donné que la France est l'un des principaux moteurs et animateurs de la construction européenne.

La convocation d'un Congrès est une procédure très rare en France. Il se réunira demain pour la quatrième fois depuis 1958, date de la naissance de la cinquième République, actuellement en vigueur.

La réunion conjointe de l'Assemblée nationale et du Sénat permettrait avant d'élire les présidents de la République.

Élections au Turkmenistan

ACHKHABAD (TURKMENISTAN) (Reuter) — Le président du Turkmenistan, Saparmourad Niyazov, candidat unique à sa succession, devrait être reconduit triomphalement dimanche pour la première élection présidentielle au suffrage universel direct de ce nouvel État indépendant.

Les électeurs se sont rendus massivement aux urnes, environ 85 % des inscrits — sur un total de 1,86 million — ayant voté avant midi.

« C'est un début très réussi pour le vote », a déclaré Geldimourat Nourmoukhamedov, membre du Conseil présidentiel au pouvoir.

Secrétaire général du Parti communiste turkmène depuis 1985, Saparmourad Niyazov, 52 ans, est avec le président kazakh Noursoultan Nazarbaïev le seul dirigeant de l'ex-Union soviétique à s'être maintenu au pouvoir.

« Niyazov se préoccupe du sort des gens », affirme Firiozuza, une jeune femme turkmène sortant d'un bureau de vote du centre d'Achkhabad.

« Il n'est probablement pas le meilleur, mais il n'y a personne d'autre en vue », déclare pour sa part Farkhad, un chauffeur de taxi d'une trentaine d'années.

Les résultats définitifs de l'élection, qui doivent être annoncés aujourd'hui devraient égaler ceux du scrutin de 1990, dans lequel Niyazov avait remporté 98 % des suffrages.

Comme du temps de Leonid Brejnev, de la musique était diffusée par haut-parleurs hier dans les rues de la capitale turkmène.

Parmi les personnes interrogées à Achkhabad, peu d'opinions discordantes se font entendre. « Je ne vais pas voter », déclare Nina, une vendeuse russe. « La dernière fois, lorsque je suis allée voter, j'ai découvert que quelqu'un avait voté à ma place. »

La majorité de la population, au niveau de vie très bas, semble avoir accordé sa confiance à Saparmourad Niyazov après sa promesse de transformer le Turkmenistan en un « deuxième Koweït » en quelques années.

Le Turkmenistan produit annuellement 84 milliards de mètres cubes de gaz, dont 95 % sont exportés.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 9 juin 1992 par lequel 2955 4573 QUÉBEC INC., a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 11 juin, 1992 sous le numéro 4512415. Banque de Montréal, le 16 juin 1992.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les sociétés par actions (Canada), PLASTIQUES INDUSTRIELS P.T.B. INC. s'adressera au Directeur de Consommation et Corporations Canada afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Les opérations de la compagnie dissoute seront continuées en tant que division de la compagnie mère, PLASTI-BEC L.TÉE. Montréal, Province de Québec, le 16 juin 1992. STIKEMAN, ELLIOTT Les procureurs de la compagnie.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 d du Code Civil du Bas Canada que SÉRIGRAPHIE PROMO-CONCEPT INC., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Laval, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DOMAINE SAINT-SULPICE à titre de garantie, par acte daté du vingt mai mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992) et enregistré à Laval le vingt-deux mai mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992) sous le numéro 798388. Dated à Montréal le 19e jour de mai 1992. Caisse Populaire Desjardins Domaine St-Sulpice 8955, André-Gravel Montréal (Québec) H2M 2E9.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les sociétés par actions (Canada), PLASTIQUES INDUSTRIELS P.T.B. INC. s'adressera au Directeur de Consommation et Corporations Canada afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 9 juin 1992 par lequel AVONAIR INC., a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 11 juin, 1992 sous le numéro 4512415. Banque de Montréal, le 16 juin 1992.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les sociétés par actions (Canada), PLASTIQUES INDUSTRIELS P.T.B. INC. s'adressera au Directeur de Consommation et Corporations Canada afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 d du Code Civil du Bas Canada que SÉRIGRAPHIE PROMO-CONCEPT INC., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Laval, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DOMAINE SAINT-SULPICE à titre de garantie, par acte daté du vingt mai mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992) et enregistré à Laval le vingt-deux mai mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992) sous le numéro 798388. Dated à Montréal le 19e jour de mai 1992. Caisse Populaire Desjardins Domaine St-Sulpice 8955, André-Gravel Montréal (Québec) H2M 2E9.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les sociétés par actions (Canada), PLASTIQUES INDUSTRIELS P.T.B. INC. s'adressera au Directeur de Consommation et Corporations Canada afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-205053-923 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT MARIA VARGAS DE LOS SANTOS Partie demanderesse c. DOMINGO ADRIANO ALMONTE Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ADRIANO ALMONTE, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, Qc, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de DOMINGO ADRIANO ALMONTE. Lieu: Montréal Date: 17 juin 1992 RÉAL PLOURDE.

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

ORDRE est donné à DOMINGO

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h, heure de Montréal

CTC-23029.A le mardi 14 juillet 1992

CMQ-28022.A le mardi 4 août 1992

Territoire de la Baie James

ENTRETIEN DES CHEMINS ET DES EMPLACEMENTS DES CAMPEMENTS ENTRE LE POSTE ABITIBI ET LA FIN DU CHEMIN BROADBACK

Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission : 80 000 \$

Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant :

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements : (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats et Contrats Antonio Pinho, ing.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

ORDONNANCES

Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 17 juin 1992, a édicté les ordonnances suivantes :

Ordonnance no 17
Règlement sur les véhicules hippomobiles servant au commerce du transport des personnes (5405, modifié — article 21 — paragraphe a). CE92 01766

Ordonnance no 61
Ordonnance autorisant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur des bâtiments, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3) CE92 01757

Ordonnance no 62
Ordonnance relative à la fête de la Saint-Jean-Baptiste édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3). CE92 01769

Ordonnance no 65
Ordonnance relative à la manifestation artistique «ACTE» édictée en vertu du Règlement sur les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128, modifié — article 41.1). CE92 01756

Ordonnance no 65
Ordonnance relative à la célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste au parc Charles S. Campbell (1922) édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et à la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la cité (333, modifié — articles 2aa, paragraphes c) et 3b)). CE92 01757

Ordonnance no 66
Ordonnance relative à la fête de la Saint-Jean-Baptiste édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et à la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la cité (333, modifié — articles 2aa et 3b). CE92 01769

Copies de ces ordonnances peuvent être obtenues au bureau du Greffier, bureau 09, Hôtel de Ville.

LÉON LABERGE
Greffier de la Ville
Hôtel de Ville,
Montréal, le 18 juin 1992

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour

Soumissions

Date

7904 Fournir et installer un système d'éclairage et de feux de circulation sur des rues de la Ville. 6 juillet 1992

7925 Fournir et installer un système d'éclairage sur les rues McGill College et autres. 6 juillet 1992

7930 Fournir et installer un système d'éclairage sur les rues du nouveau développement # 3-1992 6 juillet 1992

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue St-Antoine est, à compter du 22 juin 1992.

SOUSSIONS

DÉPÔT

7927, 7925, 7930 70,00 \$ T.T.C.

Module voirie et circulation

Bureau 1.500 (872-3280 ou 5780)

Un chèque visé ou cautionnement doit accompagner ces soumissions.

SOUSSIONS

MONTANT

7904 20 000 \$

7925 20 000 \$

7930 15 000 \$

Pour être considérée, toute

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Lettre de Moscou

Quand les écrivains russes servaient le parti

DES choses incroyables se passent ces temps-ci dans un hôtel particulier révolutionnaire sur la rue Vorovska, au centre de Moscou. Se rencontrant dans les couloirs, des gens s'invectivent, se bousculent, crachent même l'un sur l'autre.

Le bâtiment est, depuis les années 1930, le siège de l'Union des écrivains, une organisation qui, malgré son nom, eut peu à voir avec la création littéraire. Staline la mit en place pour mieux contrôler les écrivains, et tous, reconnus comme tels par l'État, devaient en faire obligatoirement partie. Le conflit actuel — une sorte de guerre civile interne — oppose les écrivains « réformateurs », souhaitant la « démocratisation » de l'organisation, et les autres, les tenants du statu quo, qui ont tout à perdre dans ce processus.

Ces derniers comptent parmi eux toute une série de parfaits tâcherons du réalisme socialiste, de vrais « ingénieurs de l'âme humaine », selon l'expression de Staline. Jusqu'au début de la glasnost, toutes les librairies et les bibliothèques débordaient de leurs œuvres.

La marque principale de leurs textes était d'être « progressistes » et « positifs ». Dans les années 1950, dans la période la plus délirante du réalisme socialiste, un roman pouvait raconter, par exemple, les amours — si l'on peut appeler ainsi une relation où l'attraction physique n'est jamais mentionnée —, dans un kolkhoze, entre une conductrice de tracteur et le chef de brigade à la porcherie. Le soir, couché dans l'herbe, le couple tenait un dialogue du genre : « Ce que je souhaite le plus au monde, c'est que notre kolkhoze réussisse cette année à dépasser deux fois les normes de production. Je le souhaite pour mon pays !... J'aime énormément mon pays, mais il y a une chose que j'aime encore plus... » « Dis, qu'est-ce que c'est ? » « Le Parti, bien sûr ! »

DES œuvres étaient automatiquement tirées à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires et les droits d'auteur étaient payés pour le nombre d'exemplaires imprimés. La maison d'édition d'État envoyait ensuite gratuitement les livres aux bibliothèques et aux écoles, ou les entassaient dans un entrepôt. Leurs auteurs recevaient régulièrement les plus importants prix littéraires, c'étaient, selon l'expression des « démocrates », les « généraux de la littérature ». Ils faisaient partie de délégations officielles partant à l'étranger et avaient accès aux datchas et maisons de repos de l'Union des écrivains...

Ils collaboraient aussi fidèlement avec le KGB, en rapportant les propos « non-orthodoxes » de leurs collègues écrivains. Ils n'avaient pas à aller loin avec leurs délations : le poste de secrétaire de l'Union était toujours occupé par un fil, qui ne prétendait même pas savoir écrire.

Le talent était une chose hautement suspecte, comme tout sur quoi le parti n'avait pas d'emprise.

« L'Union des écrivains a suivi scrupuleusement la règle de base de ne jamais plaider pour ses membres, aussi grands écrivains qu'ils soient, que le régime

avait décidé de persécuter », écrit dans un récent article un des écrivains « démocrates ». « Pas une seule parole ne fut ainsi proférée pour défendre nos génies martyrisés : le poète Osip Mandelstam qui mourra au goulag, le romancier Andreï Platonov, qui sera obligé de travailler comme concierge, des lauréats du Prix Nobel, Boris Pasternak qu'on traitera publiquement de « porc bourgeois », Iosif Brodsky, condamné pour « parasitisme », ou



Vera Murray

Alexandre Soljenitsyne, accusé d'être un « traître » et envoyé de force en exil.

Bien au contraire, les membres de l'Union des écrivains se bousculèrent à chaque fois que le comité central du Parti communiste et le KGB donnaient l'ordre de « condamner » un de leurs collègues. Ils voulaient tous être les premiers à signer, marquer ainsi leur loyauté. « Il existait même une classification officieuse », continue le texte, « pouvoir signer une protestation collective dans la Pravda, journal du comité central, contre un traître comme Soljenitsyne, équivalait à la reconnaissance publique du statut de l'écrivain. Les gens moins en vue devaient se contenter de publier leur condamnation dans la Gazette littéraire. Signer dans un journal secondaire comme *Moscou-Soir* était presque une disgrâce, mais c'était toujours mieux que de ne pas être demandé à signer du tout ».

L'opposition entre les « réalistes socialistes » et les « démocrates » se double d'un autre conflit : entre les « démocrates » et les « conservateurs », ces derniers étant parfois des écrivains de talent qui trouvent inacceptable l'actuelle désintégration morale de la Russie. Depuis deux ans, plusieurs assemblées de l'Union se sont transformées en engueulades monstres, avec des « conservateurs » hurlant : « Russophobes ! », « Traîtres ! » ou « Juifs cosmopolites ! », tandis que des démocrates y allaient de leurs « Réactionnaires ! » et « Putschistes ! ». Plusieurs des écrivains « conservateurs » ne se cachent guère de leurs sympathies pour ceux qui voulaient, en août dernier, tourner la roue en arrière.

Trop compliqué tout cela ? Il faut bien sûr savoir apprécier le côté byzantin et souvent extrêmement agressif des rapports entre les Russes. Mais fondamentalement, ce qui se passe à l'Union des écrivains est, en miniature, le conflit qui sévit actuellement à tous les niveaux de la société.

Pas d'incident aux élections régionales d'Éthiopie

ADDIS ABEBA (AFP) — Les élections régionales en Éthiopie se sont déroulées hier sans incident, selon la radio éthiopienne. Des observateurs étrangers sont présents dans quelques-uns des 26 000 bureaux de vote depuis hier matin.

On vote sur tout le territoire éthiopien, à l'exception des régions afar, somali, et de la ville d'Harrar (est du pays) où le scrutin avait été reporté mardi dernier en raison de « problèmes administratifs rencontrés et (de) la particularité de ces régions », selon une source officielle.

Les résultats sont attendus en début de semaine. Selon les observateurs, le Front révolutionnaire démocratique du peuple éthiopien (EPRDF, au pouvoir) va probablement remporter ces élections haut la main, en l'absence de toute autre force politique de taille, même si on peut craindre un fort taux d'abstention.

La radio et la télévision éthiopiennes ont retrasmis pour la première fois sans interruption le déroulement du vote dans toutes les régions. Interrogés au téléphone par la radio, les électeurs affirmaient que le vote se déroulait sans incident, que ce soit dans les villes ou dans les campagnes.

Beaucoup d'électeurs interrogés

exprimaient toutefois leurs doutes quant au succès moral de ces élections qui sont boycottées par trois partis importants de l'opposition éthiopienne, ainsi que par d'autres partis de moindre importance.

Le Front islamique de libération oromo (IFLO), le Front de libération oromo (OLF), et l'Organisation populaire de tous les Amharas (AAPO) accusent notamment l'EPRDF, au pouvoir depuis mai 1991 et la chute du régime du colonel Mengistu Haile Mariam, d'avoir « intimidé, harcelé, et emprisonné » leurs candidats et partisans.

Dans la plupart des bureaux de vote de la capitale éthiopienne, on trouve de six à dix candidats, dont souvent plus de la moitié se réclament de l'EPRDF, présentés par ethnies (tigré, amhara, et oromo), et les autres candidats se présentent à titre individuel ou pour des petits partis ethniques peu connus.

Dans certains bureaux de vote, la procédure est ralentie par la vérification des pièces d'identité de chaque électeur, donnant lieu à des files d'attente. Certains responsables de bureaux de vote envisageaient dans l'après-midi de repousser l'heure officielle de fermeture, fixée à 18 h (16 00 h GMT), pour pouvoir satisfaire le plus possible de votants.

Des combats d'une rare violence font plus de 200 victimes en Moldavie

Moscou menace d'intervenir militairement pour mettre fin au conflit

MOSCOU (Reuter) — Les combats ont repris hier en Moldavie entre les séparatistes russophones et les forces du gouvernement moldave, à qui le président russe Boris Eltsine a adressé une sévère mise en garde.

« Les combats ont repris. Les séparatistes ont reçu des renforts et veulent repousser les forces moldaves », a déclaré le ministère moldave de la Défense, joint au téléphone à Kichinev, capitale de la Moldavie.

L'enjeu des derniers combats est la ville de Bender, située à 70 km au sud-ouest de Kichinev, qui appartient à la « République socialiste soviétique du Dniestr » proclamée unilatéralement par la minorité russo-phonie et ukrainienne de Moldavie.

La ville avait été en partie prise par les forces moldaves samedi avant de repasser au cours de la nuit sous le contrôle des séparatistes.

Les forces de Kichinev ont lancé une nouvelle attaque pour s'emparer de Bender, seule ville de la République du Dniestr à être située sur la rive occidentale du fleuve.

« Toute une série d'usines et de maisons sont en feu. Les services de premier secours ne sont pas en mesure de ramasser tous les morts », rapporte l'agence Itar-Tass.

La ville est pilonnée par l'artillerie, ajoute-t-elle.

Selon le porte-parole du gouvernement du Dniestr, 200 personnes ont trouvé la mort et 300 autres ont été blessées depuis le début de la bataille de Bender.

Des témoins ont fait état de dizaines de cadavres gisant dans les rues.

Selon le gouvernement du Dniestr, la nouvelle offensive moldave mobilise 2500 hommes appuyés par dix à quinze chars, vingt autres blindés et des obusiers.

Coté moldave, on indique que les séparatistes ont engagé dans la bataille neuf chars, huit transports de troupes blindés et plusieurs pièces d'artillerie de gros calibre.

Georgy Montuanu, du ministère moldave de la Défense, a affirmé que ces armes lourdes avaient été fournies par l'ancienne XIVe armée soviétique, basée à Tiraspol, capitale de la république du Dniestr. Mais il n'est pas allé jusqu'à accuser les soldats de la CEI d'intervenir eux-mêmes dans les combats.

Samedi, la XIVe armée avait menacé de recourir à la force si les combats ne cessaient pas.

Le président moldave avait réagi en envoyant un télégramme au gouvernement russe pour protester contre l'attitude de l'armée, qu'il a assimilée à une déclaration de guerre.

Il avait en même temps réaffirmé que les forces moldaves n'attaqueraient pas les unités de l'armée, selon l'agence Tass qui a rapporté, sans autres précisions, qu'un régiment du génie avait été attaqué samedi soir.

Les russophones du Dniestr s'opposent au rapprochement entre la Moldavie, devenue indépendante depuis l'éclatement de l'URSS, et la Roumanie voisine, dont elle faisait partie jusqu'en 1940.

Boris Eltsine a averti le président moldave Mircea Snegur que la Russie pourrait intervenir pour mettre fin à un conflit impliquant une communauté d'origine russe.

« Nous voulons régler toutes les questions à la table des négociations (...) Mais lorsque des dizaines de personnes se font tuer et lorsqu'il y a une guerre, nous ne pouvons pas rester sans réagir, surtout quand cela se déroule à notre frontière », a-t-il déclaré hier.

Dans ce cas-là, nous devons réagir pour défendre la population et arrêter l'effusion de sang. Nous avons la force pour le faire », a-t-il ajouté à l'aéroport de Moscou à son retour d'une visite officielle aux États-Unis et au Canada.

Samedi, le vice-président russe Alexandre Routskoï avait affirmé que Moscou « ne laissera pas les conflits du Dniestr et de l'Ossétie du sud (Géorgie) être réglés par la force ».

Alexandre Routskoï a enfoncé le clou hier en déclarant que les affrontements s'étendraient probablement à Dubossary, autre ville de la région du Dniestr.

« Si un seul obus tombe encore sur les terrains des unités militaires ou sur les centres de pouvoir civils, ceux qui ont tiré cet obus en recevront dix en retour », a-t-il souligné.

« Tout le monde doit être conscient que la Russie ne tolérera plus un tel traitement de la population russo-phonie », a-t-il dit.

Le ministre russe de la Défense, Pavel Gratchev, a lui aussi estimé que l'armée devait protéger les droits des Russes qui vivent dans les anciennes républiques soviétiques.

Le ministre moldave de l'Intérieur Anatol Plugaru a répliqué que son pays défendrait sa liberté et son indépendance quoi qu'il arrive. « Il ne sera pas facile de nous mettre à genoux à nouveau », a assuré le ministre, cité par l'agence Tass.

Les séparatistes ont fermé un gazoduc passant par leur région et approvisionnant d'autres régions de Moldavie, rapporte en outre l'agence Interfax.

La contestation gagne aussi le Monténégro

L'accalmie à Sarajevo se fragilise

BELGRADE (AFP et Reuter) — La contestation étudiante, qui est entrée hier dans sa septième journée à Belgrade, a gagné le Monténégro où les étudiants ont approuvé « résolument » les revendications des universitaires belgradois portant entre autres sur la démission du président serbe Slobodan Milosevic et la création d'un gouvernement de salut national.

La jeunesse de Podgorica, capitale du Monténégro, a organisé dans la nuit de samedi à hier un concert de rock, organisé par le Forum étudiant, connu pour ses activités pacifistes, qui se voulait « une bataille pour la paix dans l'ex-Yugoslavie ».

Le concert avait été conçu comme un soutien aux étudiants de Belgrade et une « protestation spirituelle » contre la situation dans le pays et les sanctions internationales.

La contestation étudiante naissante au Monténégro est doublée d'un mécontentement social croissant alimenté par les pénuries de produits alimentaires, l'introduction de bons de rationnement et des mises au chômage technique massives.

Un Monténégrien sur six (pour 600 000 habitants) sollicite une aide sociale, plusieurs milliers de salariés touchent le minimum garanti et une centaine de sociétés sont sur le point de fermer définitivement leurs portes et de grossir de 20 000 personnes les rangs des quelque 60 000 chômeurs actuels.

Le pouvoir monténégrin doit faire face également au mécontentement non négligeable suscité au Monténégro par l'élection à la présidence de la nouvelle Yougoslavie (Serbie-Monténégro) de l'écrivain serbe Dobrica Cosic, défenseur acharné de la thèse selon laquelle la nation monténégrine n'existe pas.

Le danger de guerre civile est de plus en plus ouvertement évoqué au Monténégro alors que le dialogue pouvoir-opposition ouvert à l'initiative de la présidence monténégrine marque le pas.

Les étudiants ont invité l'écrivain, « et non le président de la République », Dobrica Cosic à venir prendre la parole à leur tribune de discussions où défilent depuis une semaine les noms les plus prestigieux du monde des lettres, du théâtre, du cinéma et des arts.

Par ailleurs, l'artillerie serbe a pilonné hier un secteur de Sarajevo, tuant au moins un civil. Un responsa-

ble de l'ONU a aussitôt déclaré que ces nouveaux combats empêchaient la reprise des opérations visant à rouvrir l'aéroport de la capitale bosnienne assiégée pour acheminer des secours à quelque 400 000 habitants.

« L'intensité du conflit reste inadmissible. Nous sommes horrifiés par le bombardement du quartier de Dobrinja », a dit le général canadien Lewis MacKenzie, chef de la mission de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine.

La FORPRONU exige des forces en présence un cessez-le-feu d'au moins 48 heures pour reprendre la délimitation de l'aéroport, nécessaire pour organiser des vols humanitaires.

« Ce que nous demandons, c'est la possibilité (pour les casques bleus) de se déplacer sans armes autour de la ville et sur les collines entourant Sarajevo. Mes hommes ont été victimes de tirs tous les jours ces derniers temps », a déclaré à Reuter l'officier canadien, joint par téléphone.

La première étape prévue par l'ONU avant la réouverture de l'aéroport consistait à retirer de la zone de l'aéroport les armes lourdes des Serbes — chars, artillerie et batteries antiaériennes. Mais cette opération a été suspendue par la reprise de violents combats.

Plus de 7200 personnes ont été tuées en Bosnie depuis le soulèvement de la minorité serbe contre l'indépendance proclamée en mars dernier par les Croates et les musulmans.

Selon le centre médical de crise de Sarajevo, 15 personnes ont trouvé la mort et 187 autres ont été blessées au cours des dernières 24 heures dans l'ensemble de la République.

Radio-Sarajevo a rapporté que le pilonnage de Dobrinja par l'artillerie serbe postée à l'aéroport et à la caserne voisine de Lukavica avait fait un mort et plusieurs blessés dimanche.

Après l'état de guerre et la mobilisation générale décrétés samedi par la présidence bosniaque, la station a diffusé un communiqué appelant les hommes de 15 à 55 ans à rejoindre les unités de réservistes.

Selon des journalistes locaux, les forces de défense ne disposent pas d'armes en quantité suffisante pour tous les réservistes.



PHOTO AP

Un soldat moldave bat en retraite sur le front de Bender, seule ville de la République socialiste soviétique du Dniestr, proclamée unilatéralement par la minorité russo-phonie et ukrainienne de Moldavie. Les séparatistes russo-phonies se battent pour se libérer de la Moldavie, craignant que l'ex-république de l'Union soviétique ne soit annexée à la Roumanie.

MONTRÉAL À MOI

La Corporation des Célébrations du 350^e anniversaire de Montréal et l'Union des écrivains et des écrivains québécois vous invitent à participer au concours « Mon Montréal à moi ». 30 ouvrages rendant hommage à Montréal ont été sélectionnés dans différentes catégories par un jury formé à cet effet. Ces 30 ouvrages, dont six seront primés par le jury, constituent la PETITE BIBLIOTHÈQUE DU PARFAIT MONTRÉALAIS. Un septième ouvrage sera primé par le public. Nous vous invitons donc à voter pour le livre de la « PETITE BIBLIOTHÈQUE » que vous préférez. Le titre qui recueillera le plus de voix s'ajoutera aux six ouvrages couronnés par un prix et pour lesquels les auteurs recevront une bourse de 2 000 \$ lors de la cérémonie officielle de remise des prix en septembre 1992. En votant, courez la chance de remporter le premier prix offert par LE DEVOIR, soit « LA PETITE BIBLIOTHÈQUE DU PARFAIT MONTRÉALAIS », constituée par les 30 ouvrages sélectionnés par le jury ou l'un des 20 lots des sept livres primés. Les noms des gagnants seront tirés au sort en septembre au moment de la remise des prix. Les coupons de participation seront publiés dans Le Devoir, les lundi, mercredi et samedi.

FICTION (PROSE, POÉSIE ET THÉÂTRE)	
Les Belles-Sœurs Michel Tremblay, Leméac Éditeur Bonheur d'occasion Gabrielle Roy, Les Éditions internationales Alain Stanké Une certaine fin de siècle Claude Beausoleil, Éditions du Noroît/Castor Astral Ces spectres agités Louis Hamelin, XYZ éditeur Les Fridolinades (tome 1) Gratien Gélinas, Les Quinze, éditeur La grosse femme d'à côté est enceinte Michel Tremblay, Leméac Éditeur La Jument des Mangols Jean Sarrailh, Éditions de l'Hexagone Moryse Francine Noël, VLB Éditeur Le Matou Yves Beauchemin, Éditions Québec/Amérique Le Nez qui vaque Réjean Ducharme, Éditions Gallimard La petite patrie Claude Jamin, Éditions La Presse The Apprenticeship of Duddy Kravitz Mordecai Richler, McClelland & Stewart The Other Language English Poetry of Montreal Anthologie présentée par Endre Farkas The Muse Co./La compagnie des muses Two Solitudes Hugh MacLennan, Macmillan of Canada Zone, Marcel Dubé, Leméac Éditeur	L'ouvrage que je préfère parmi les 30 titres de la
La petite bibliothèque	
MONTRÉALAIS	
est le suivant:	
Titre:	
Auteur:	
Éditeur:	
Voici mes coordonnées:	
Nom:	
Adresse:	
Ville:	
Code postal:	
Téléphone:	
Vous pouvez déposer votre coupon de participation dans l'une des bibliothèques ou librairies ci-dessous ou le poster directement à l'Union des écrivains et écrivains québécois, C.P. 96, Succursale C, Montréal, (Québec) H2L 4J7.	
Bibliothèque C.G.C., Bibliothèque Centrale, Bibliothèque Frontenac, Bibliothèque Georges-Vanier, Bibliothèque Maisonneuve, Bibliothèque Marie-Uguay, Bibliothèque Mercier, Bibliothèque Nationale du Québec, Bibliothèque Piquet-Mont-Royal, Librairie Agence du livre, Librairie Champigny, Librairie Demers (Duméray, Fleury, Complexe Desjardins), Librairie Demers, Librairie du Square, Librairie Flammarion (Laurier), Librairie Flammarion (Angrignon), Librairie Gallimard, Librairie Hermès, Librairie Raffin, Librairie Renaud-Bray, Librairie Zone Libre.	



L'ENTREVUE DU LUNDI

ROLAND DORÉ

Un marathonien dans l'espace

Isabelle Paré

ROLAND Doré n'est pas du genre à se laisser dégonfler par les projets d'envergure. Patience et longueur de temps est le genre de dicton qui a sûrement été taillé sur mesure pour des hommes comme lui. Aussi, lorsqu'on l'a approché pour tenir la barre de l'Agence spatiale, l'ampleur cosmique de la tâche ne l'a nullement dérouté. Des étoiles sur un plateau d'argent !

Il faut dire que dans le genre marathon, il a déjà fait ses preuves. Dans ses loisirs, avoue-t-il, il a enfilé les épreuves de 42 km, histoire de se délier muscle et matière grise. Dans son travail, il a misé sur la persistance. Ses 36 années passées à Polytechnique sont un peu la preuve du genre de course de longue haleine qu'il affectionne. De longues batailles qu'on remporte à force de persévérance et d'endurance.

Mais depuis un peu plus d'un mois, Roland Doré a quitté la vénérable institution de Polytechnique, accrochée aux flancs du mont Royal, pour mettre le cap vers des galaxies plus tourmentées. Vers cette fameuse agence spatiale qui, on s'en souviendra, est née au terme de tracasseries interprovinciales et fut à la source d'indicibles guerres de clocher entre Montréal et la Rive Sud. Cette agence qu'on a qualifiée de de coquille vide, rabattue au rang de mollesse avant même de voir le jour.

La tâche pouvait sembler semée d'embûches, mais Roland Doré, tout pragmatique qu'il est, ne s'est pas cassé la tête avec ces turbulences politiques des premières heures. Depuis quelques années déjà, Polytechnique n'était plus qu'un pied-à-terre en monde universitaire. Il s'évertuait à défendre son nouveau dada : implanter à Montréal l'Université internationale de l'espace que sept capitales du monde s'arrachent avidement.

Même si la décision du comité directeur international qui doit décider de l'emplacement du futur campus n'est pas encore prise, l'ingénieur a déjà déplacé assez d'air ces derniers temps pour attirer l'attention des chasseurs de tête de l'Agence spatiale. D'où cette offre de succéder à Larkin Kerwin aux rênes de l'organisme fédéral. Une offre, avoue-t-il sans réserve, qu'il n'a pas pris de temps à saisir, même si ses liens avec Polytechnique restent indissolubles.

« Pour moi, c'est un mandat vraiment excitant qui me va comme un gant. Je poursuis ce que j'ai commencé avec une seule différence : maintenant, mon mandat c'est d'abord d'amener ce campus international au Canada. Pour le reste, on verra », affirme l'ingénieur.

Déjà, au début de sa carrière, l'ex-directeur d'école n'avait pas choisi d'emprunter les pistes traditionnelles qui s'ouvrent à tout finissant en génie. Cinq ou six emplois lui tombent sur la tête à sa sortie du BAC, mais il décide plutôt de traverser la classe pour gravir la chaire de professeur. Les casques de construction, les chantiers, très peu pour lui, Roland Doré aime parler aux foules. Communiquer d'abord !

Au cours de ses trente ans à Poly, il fera bien quelques escapades et incursions en dehors du monde universitaire en travaillant pour le Pakistan, l'Inde, l'Argentine et la Corée à la fin des années 60 sur des projets liés au réacteur Candu, produit par le Canada avant que l'industrie nucléaire toute entière n'entame sa descente aux enfers.

Féru de théorie pure mais aussi de sens pratique, Roland Doré a pour son dire que l'ingénierie ne sert pas qu'à améliorer les machines mais doit aussi aider les hommes. Va pour la théorie, mais à condition que l'exercice ne se résume pas à une série d'équations. Il se passionnera donc pour la mécanique du sport, et côtoiera les Cournoyer et autres dieux de la glace pour mettre au point des patins plus performants, des hockeyes capables de lancers frappés foudroyants.

Puis de la glace, sa passion pour la mécanique glissera vers le corps humain, une machine terriblement complexe. Son genre de défi, quoi. Ses recherches dans le domaine des bio-matériaux l'ont mené à créer des prothèses et de faux ligaments pour ces sportifs qu'il aidait plus tôt à frapper la rondelle.

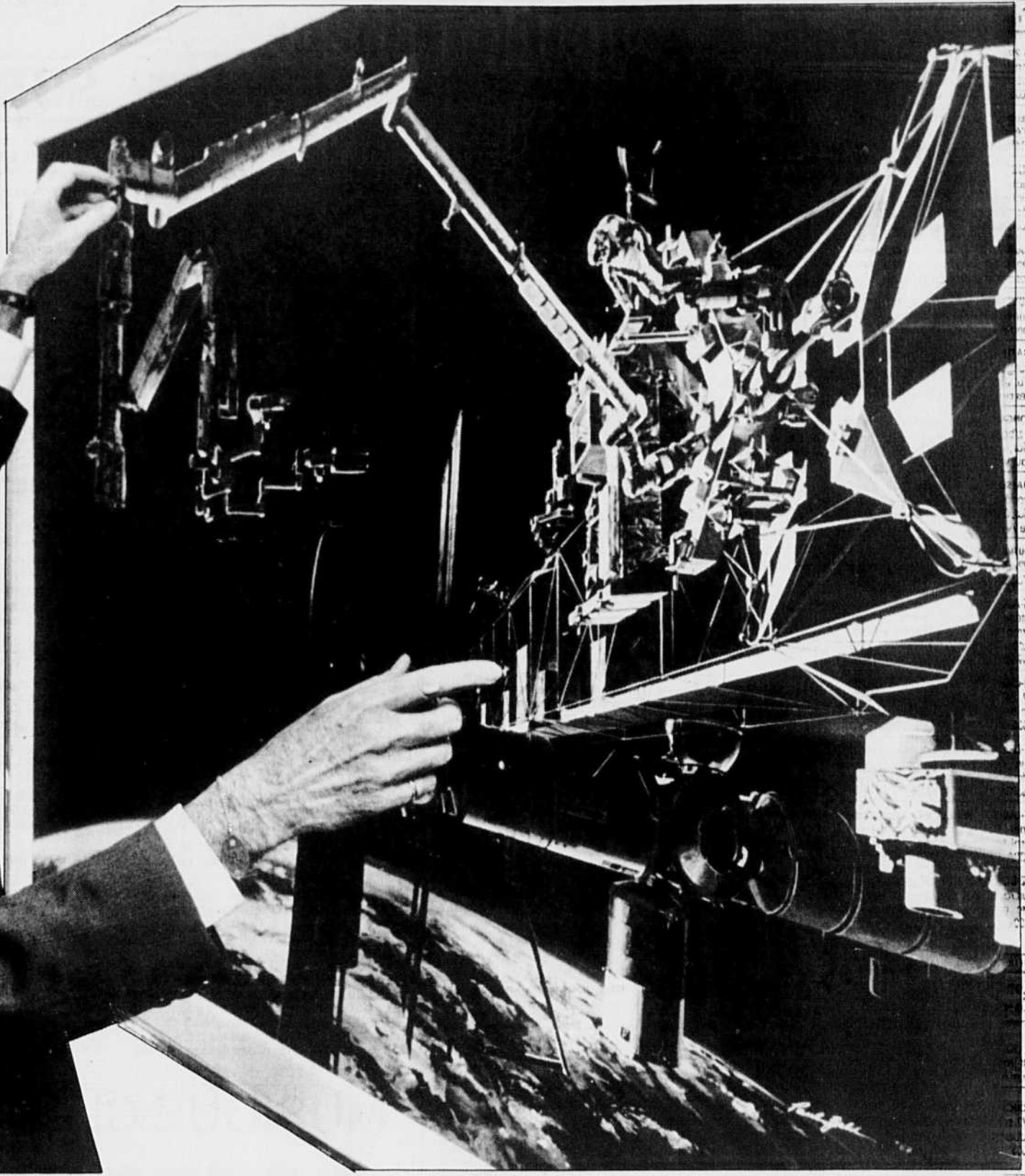
Entouré d'une équipe d'une trentaine de personnes, il développera à Polytechnique un champ d'expertise en bio-matériaux qui s'est traduit depuis par une intense collaboration dont l'Institut de réadaptation de Montréal ne saurait plus se passer. Inusitée à l'époque, l'incursion des ingénieurs dans le milieu hospitalier est maintenant chose courante. Des dizaines de diplômés en font aujourd'hui fait leur métier.

Avant de se passionner pour l'immensément grand, Roland Doré se délecta finalement pour l'immensément petit en poussant plus loin son étude du corps humain... sur puce.

Pleinement investi dans l'étude des bio-matériaux qui prennent le re-

Après avoir passé une trentaine d'années à Polytechnique, couru le marathon, amélioré les patins et les bâtons de hockey, Roland Doré s'embarque pour l'aventure à la tête de l'agence spatiale.

PHOTO JACQUES NADEAU



lais là où le corps a baissé pavillon, il commencera à « modéliser » sur ordinateur tous les os, les jointures, les ligaments des membres inférieurs du corps humain pour simuler les effets d'une opération, avant que n'intervienne le scalpel.

Puis après dix années investies à diriger les destinées de son *alma mater*, l'ingénieur a décidé récemment de descendre du mont Royal pour n'y plus jamais revenir. « Ce fut difficile, mais maintenant, j'ai coupé toutes les attaches », avoue-t-il. Travail oblige.

Fraîchement arrivé dans son tout nouveau bureau, angle René-Lévesque et Beaver Hall, Roland Doré a maintenant la fièvre des débuts et le pessimisme qui a entouré la création de l'Agence spatiale ne l'atteint pas. Les chicanes diplomatiques, ce n'est vraiment pas sa tasse de thé.

Alors que les délais de construction de l'Agence obnubilent les médias, Roland Doré, lui, n'a d'yeux et d'attention, le jour de cette entrevue, que pour un satellite rebelle, que des astronautes tentent péniblement de ramener à la raison, à des centaines de kilomètres dans le ciel. Mais cette faculté d'émerveillement ne fait pas pour autant de Roland Doré un être éthéré. Loin de laisser son esprit planer dans les supernovas, l'ancien directeur est d'abord un homme d'action et de résultats. Aussi, clame-t-il, son premier rôle sera de s'assurer que les sommes investies dans le domaine spatial propulsent le développement des sciences et des technologies de l'espace partout au pays. L'effort devra aussi s'accompagner de retombées socio-économiques pour tout le Canada, plaide l'ingénieur.

« J'ai besoin de résultats. Je ferais un très mauvais politicien, bien que j'admire ce que font les gens engagés en politique. Je ne marche pas sans vision et si j'avais à faire valoir une seule idée, ce serait de toujours continuer à travailler dans le même sens, malgré les débats constitutionnels », insiste le nouveau directeur.

Comme les questions spatiales ont plus de quoi le faire vibrer, il s'empresse de revenir aux étoiles qui l'ont amené à changer sa trajectoire. D'ailleurs, estime-t-il, cette arrivée à l'Agence spatiale se produit à un moment-clé, inespéré et unique.

« C'est un moment fantastique car le Canada est en train de redéfinir son plan spatial pour les 15 prochaines années. Le gros de la participation au projet *Freedom* sera terminé bientôt, il faut penser à ce que nous ferons après. Il faut être à la fois visionnaires et à la fois pragmatiques dans nos choix », soutient-il.

Mais Roland Doré sait bien qu'il y

a des tonnes de gens pour dire que les affaires de l'espace ne sont que projets ruineux destinés à assouvir la soif de quelques scientifiques. Un préjugé contre lequel il entend lutter âprement non seulement par des mots, mais des faits incontrournables.

« Planifier des missions dans l'espace, ça ne règle pas tous les problèmes socio-économiques, mais c'est

une contribution dans la bonne direction. Les gens doivent comprendre que l'industrie spatiale est l'une des seules au Canada qui produit des emplois avec une très forte valeur ajoutée », explique M. Doré. « Les gens qui vont dans l'espace ne sont pas là pour s'amuser vous savez. On y développe des nouveaux médicaments, des nouveaux traitements et il faut

être dans le club des pays qui auront le bénéfice de pouvoir contribuer à ces projets ».

La quasi-absence du Canada dans l'industrie militaire ne facilite d'ailleurs pas la tâche de l'agence qui doit faire des pieds et des mains pour vendre et faire connaître les industries d'ici, avoue M. Doré. Mais des projets de près de 400 millions \$

comme Radarsat, qui sera le plus puissant satellite de télédétection jamais mis en orbite, laissent entrevoir quelques pistes de développement prometteuses pour le secteur canadien des télécommunications.

Pour l'heure, l'Agence spatiale mise beaucoup sur la vente des informations captées par ce super-satellite, capable malgré les nuages ou la brume de détecter la position des glaces, des courants et même la hauteur des vagues. « Pour l'instant, se félicite M. Doré, le Canada est le seul pays qui exporte plus de produits de l'espace que ce qui y est injecté. Il faut que ça continue ».

Et pour ce faire, loin de lui l'idée de vouloir mettre sous la coupe de l'agence tous les projets liés à l'espace. Il faut plutôt « faire faire » et garder à l'État seulement les projets qui relèvent de la sécurité nationale, de l'environnement ou de la télédétection.

Dans un peu plus d'un an, l'Agence spatiale ne sera plus un bureau de la rue René-Lévesque, mais aura pris l'allure d'un complexe abritant plus de 200 personnes à Saint-Hubert. Déménager 200 scientifiques en banlieue de Montréal n'effraie nullement le nouveau directeur.

« Les gens n'ont pas le choix. On aurait pu parler de coquille vide si l'agence n'avait été qu'un lieu de concertation, mais la moitié des activités spatiales canadiennes y seront concentrées. Le choc initial s'est atténué, je crois. Et les gens devront se dire que St-Hubert, c'est leur nouvelle maison ! », tranche M. Doré.

À son avis, le plus important incitatif viendra du fait que des centaines de gens concentreront leurs efforts aux mêmes projets mobilisateurs. Plus encore, il espère que l'organisme fédéral serve littéralement à exporter des « cerveaux », cet organe relégué partout sur la planète qui fait que les pays sont aujourd'hui en queue ou en tête de peloton des nations développées.

Et si le Québec devait devenir souverain, exit l'Agence spatiale ? « Je laisserai aux politiciens le soin de régler cette question », fait-il à la dérobée, pas trop féru de déclarations fracassantes.

Sans trop s'avancer en terrain mouvant, Roland Doré affirme que les questions constitutionnelles ne l'empêchent pas de dormir et se plaît même à dire à ces collègues de l'Ouest qu'ils s'interrogent autant que le Québec sur ce qu'ils attendent d'Ottawa. Mais, l'ironie s'arrête-là. Car pour Roland Doré, la politique comporte vraiment trop de frontières que le monde des étoiles et des galaxies ont vite fait de ramener à des proportions plus réalistes.

Le silence des espaces infinis l'effraie moins que la politique

Isabelle Paré

VOUS l'aurez deviné, le rêve secret de Roland Doré serait de voler à bord de la navette spatiale, accroché entre ciel et terre. Mais, à défaut de pouvoir investir clandestinement un aéronef, il s'est résolu à admirer les astres depuis le plancher des vaches.

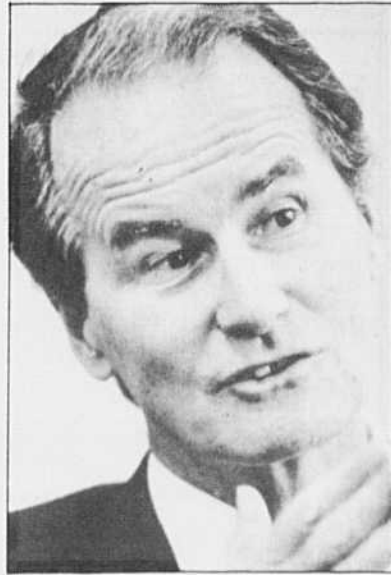
Père de trois enfants, le nouveau directeur de l'Agence spatiale n'a rien d'un scientifique distrait, aux cheveux en broussaille, le regard préoccupé par quelque obscure formule mathématique. Gentleman tiré à quatre épingles, il est plutôt du genre businessman, organisé à la minute près, tant dans ses loisirs qu'au travail. Si son air trahit parfois la fatigue, c'est davantage le jellag que l'angoisse du chercheur qui le tenaille.

Après avoir passé cinq ans au conseil d'administration de Polytechnique, 10 ans à la direction de l'école même, il a pris des allures indélébiles d'homme d'affaires depuis le démarrage, il y a un an, de son propre groupe d'ingénierie conseil, Innovitech. Un projet qui, avoue-t-il, l'a plongé dans le milieu des affaires, lui qui n'avait jusque-là jamais vraiment eu à se colleter avec le secteur public.

Autrefois, c'était la vice-présidence du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) qui le tenait sur le quivive, maintenant ce sont les réunions d'affaires qui le gardent sur un pied d'alerte.

Pour toutes ces raisons et pour ses

idées, on l'a déjà approché, à plusieurs reprises, pour sauter dans l'arène politique. Bonne expérience, bonne image publique, tout ce qu'il faut pour gérer les affaires de l'État. Mais, s'empresse d'ajouter Roland Doré, la politique n'est vraiment pas son univers de prédilection. La réaction ne surprend guère car l'homme tient sûrement plus du solitaire, de



l'explorateur-dérivicheur qui ne tient guère à devenir la proie des pressions de toutes sortes.

D'ailleurs, avoue-t-il, l'idée de planifier en fonction de mandats de quatre ou cinq ans lui serait insoutenable, lui qui n'a en tête que des objectifs à long terme. « Je suis vraiment persévérant, j'aime beaucoup communiquer, mais je ne me voyais pas

dans ce milieu », confie-t-il.

Entre son travail à l'Agence et ses réunions aux conseils d'administration d'Innovitech, de BCE Mobile Inc. ou de la Laurentienne, Roland Doré s'empresse de prendre quelques heures pour aller se perdre dans la nature.

Son goût pour les aventures en solo et les épreuves de fond transpire d'ailleurs jusque dans ses heures de loisirs passées loin du bureau. Rien de plus délectable, avoue Roland Doré, que de partir avec deux skis de fond aux pieds, prendre d'assaut la poudreuse avec pour seuls guides une carte et une boussole. « Je suis de Montréal, mais j'ai toujours eu ce goût pour la nature et la découverte. Il n'y a rien que j'aime plus que de partir en canot tout seul sur une rivière inconnue », raconte cet Ulysse qui a sa résidence principale dans les Laurentides.

Cette même attirance pour les défis solitaires, Roland Doré l'a longtemps assouvie en pratiquant la course à pied. Cette passion qui l'a fait courir huit marathons, jusqu'à ce qu'un jour, il se fatigue avant la ligne d'arrivée.

Depuis, il recherche plutôt la détente dans les champs enneigés ou bien au chaud dans sa maison à dévorer des revues sur la science et la recherche. Ses marathons, il les poursuit plutôt dans les couloirs des aéroports de Mirabel, Ottawa et du vieux continent où la vingtaine de projets internationaux que mène de front l'Agence spatiale, l'obligent maintenant fréquemment à mettre le cap.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Batman Return* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 III: *Encino Man* 1 h, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 40, 9 h 55 III: *Lethal Weapon* 3 h 15, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 30 IV: *Basic Instinct* 3 h 45, 9 h 40 — *Far and Away* 1 h 10, 7 h

BERRI I: (849-3456) — *Le retour de Batman* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 30 III: *La fleur du mal* 2 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 III: *Basic Instinct* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 IV: *L'arme fatale* 3 h 45, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 25 V: *Verax* 1 h 40, 4 h 05, 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Thunderheart* 7 h, 9 h 10 II: *My Cousin Vinny* 7 h 10, 9 h 20

BROSSARD I: (849-3456) — *La cité de la joie* 7 h, 9 h 30 II: *L'arme fatale* 3 h 10, 9 h 30 III: *Leolo* 7 h 10, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL I: (849-3456) — *Alien* 3 h 05, 9 h 35 2: *La cité de la joie* 7 h, 9 h 30 3: *Basic Instinct* 7 h, 9 h 25 4: *Far and Away* 7 h 10, 9 h 30 5: *Housesitter* 7 h 40, 9 h 45 6: *Leolo* 7 h 10, 9 h 35

CENTRE EATON I: MI — *Batman Returns* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 10 2: *Batman Returns* 2 h, 5 h, 8 h 3: *L'homme d'Encino* 12 h 50, 3 h, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25 4: *Rock 'N Nonne* 12 h 45, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 30 5: *Lucky Luke* 3 h 12, 4 h 40, 3 h 55, 6 h 45, 9 h 20 6: *Lucky Luke* 12 h 35, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h

CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, MI (849-3456) — *Housesitter* 5 h, 7 h, 9 h 2: *Basic Instinct* 4 h 30, 7 h, 9 h 30 3: *Leolo* 4 h 20, 7 h, 9 h 20

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) —

CINÉMA JEAN-TALON: MI — *The Hand That Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA I: — *Jeux de guerre* 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30 2: *L'arme fatale* 3 h 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30 3: *Rock 'N Nonne* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 4: *Lucky Luke* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, MI (843-6001) — *100 ans de cinéma: lun. Wanda* 1 h 40 — *Delivrance* 3 h 40, 9 h 05, 9 h 15 — *Au rythme de mon cœur* 6 h — *Leolo* 8 h 15

CINÉMA PARIS: MI (875-7284) — *Daughters of the Dust* 2 h 45, 7 h 15 — *Barfly* 5 h — *Madame Bovary* 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Housesitter* 7 h, 9 h 30 2: *Housesitter* 7 h, 9 h 30 3: *Aces, Iron Eagle* 3 h 10, 9 h 30 4: *Far and Away* 7 h, 9 h 40 5: *Alien* 3 h 10, 9 h 30 — *6: The Player* 7 h, 9 h 20

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — mar. *L'affaire Mori* 18 h 35 — *One Two Two, 112 rue de Provence* 20 h 35

CINÉMA V - I: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Patriot Games* 2 h 10, 4 h 30 2: *Sister Act* 7 h 15, 9 h 40

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Ferngully* sem. 3 h, 5 h — *Being at Home with Claude* 1 h 05, 9 h 05 2: *Urga* sem. 3 h 30, 7 h 05, 9 h 30 III: *Tous les*

matins du monde sem. 3 h 25, 7 h, 9 h 25 IV: *Raise the Red Lantern* sem. 3 h 25, 7 h, 9 h 25 V: *Le retour de Howards End* sem. 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 VI: *Basic Instinct* sem. 3 h 30, 7 h, 9 h 25 VII: *Far and Away* sem. 3 h 40, 6 h 25, 9 h 25 VIII: *Amor* 3 sem. 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 IX: *Deep Cover* sem. 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Cité de la joie* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 35 II: *Leolo* 2 h, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 III: *Côte d'Adam* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *The Player* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, MI (283-8229) — *Les iris / Mon Amérique à moi* 19 h — *Le steak* 20 h, (du 17 au 30 juin)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Wax or the Discovery of Television Among the Bees* 20 h 30

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *Le retour de Howards End* 8 h

DAUPHIN I: (849-3456) — *Leolo* 7 h 10, 9 h 30 11: *The Player* 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — *Housesitter* 7 h 15, 9 h 20 II: *Far and Away* 7 h, 9 h 30

DORVAL I: (631-8586) — *Batman Returns* 2 h, 7 h, 10 h, 11: *Patriot Games* 2 h 15, 9 h 30, 9 h 10 III: *Sister Act* 2 h 30, 7 h 15, 9 h 35 IV: *Lethal Weapon* 3 h 50, 9 h 30 — *Encino Man* 2 h 20

DU PARC I: (844-9470) — *Batman Returns* 6 h 15, 9 h 15 2: *Batman Returns* 8 h, 3: *Sister Act* 7 h, 9 h

DU PLATEAU I: (521-7870) — *Jeux de guerre* 1 h 45, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25 2: *Rock 'N Nonne* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE I: — *Indochine* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 05 2: *Lethal Weapon* 3 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 35 3: *Batman Returns* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 10 h 15 4: *Patriot Games* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h — *5: Sister Act* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 — *6: Encino Man* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 7: *Batman Returns* 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15 8: *Batman Returns* 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE I: (849-3456) — *Aliens* 3 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 20 2: *Aces, Iron Eagle* 3 h 10, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 9 h 10, jeu. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 9 h 45 3: *Howards End* 2 h, 5 h, 8 h 4: *The Player* 2 h 15, 4 h 40, 7 h, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Batman Returns* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 2: *Patriot Games* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 20, 9 h 3: *Jeux de guerre* 6 h 15, 9 h 15 — *Lucky Luke* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629) — *Antarctica* version française: 10 h 30, 11 h 30, 13 h 20, 14 h 15, 15 h 10, 16 h 05, 17 h, 19 h 30, 20 h 30, version anglaise: 12 h 25, 18 h 30 — *Les Rolling Stones* 21 h 30 (jusqu'au 13 sept. tous les jours)

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Patriot Games* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Jeux de guerre* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 30 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h 10, 6 h 10, 9 h 10 6: *Encino Man* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20 7: *L'homme d'Encino* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 8: *Lethal Weapon* 3 h 10, 4 h 20, 7 h, 9 h 20 9: *Patriot Games* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30 10: *Batman Returns* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h, 11: *Batman Returns* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h, 12: *Lucky Luke* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h, 9 h

LAVAL 2000 I: (849-3456) — *Le retour de Batman* 1 h 55, 4 h 25, 7 h, 9 h 30 2: *L'arme fatale* 3 h 15, 4 h, 7 h 30, 9 h 40

LOEWS I: (861-7437) — *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h, 11: *Sister Act* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 III: *Sister Act* 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h, 10 h 15 IV: *Casablanca* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 V: *Where Angels Fear to Tread* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 05

QUIMETSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Europa Europa* 19 h 30 — *La double vie de Véronique* 21 h 30 — Salle 2: *L'embrasse pas* 19 h — *Torch Song Trilogy* 21 h 15

OUTREMONT: (278-FILM) —

PALACE I: — *Lethal Weapon* 3 h 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 11: *Encino Man* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 25, 9 h 35 III: *Wayne's World* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 25, 9 h 30 IV: *Lethal Weapon* 3 h 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 20 V: *The Waterdance* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 VI: *Class Act* 12 h 20, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 15

PARADIS I: (354-3110) — *Beethoven* 1 h — *White Sands* 1 h 05 — *Cœur de tonnerre* 1 h 10 — *Capitaine Crochet* 2 h 45 — *Babe, le bambino* 3 h — *Arrête ou ma mère va tirer* 3 h 25 — *La postière* 7 h — *Le cobaye* 7 h 05 — *Fiamme sur glace* 7 h 10 — *Les somnambules* 8 h 50 — *Being at Home with Claude* 9 h 10 — *Bugay* 9 h 20

PARISIEN I: (866-3856) — *Les amants du Pont-neuf* 1 h 10, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 II: *Épouses et concubines* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15 III: *La vieille qui marchait dans la mer* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 IV: *Indochine* 1 h, 4 h 30, 8 h V: *Jeux de guerre* 12 h 30, 3 h 30, 7 h, 9 h 30 VI: *Indochine* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 05 7: *Jeux de guerre* 2 h, 5 h, 8 h 15

PLACE ALEXIS NIRON I: (849-3456) — *Far and Away* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40 II: *Housesitter* 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 45 III: *Split Second* 7 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL I: (849-3456) — *Le retour de Batman* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 2: *Basic Instinct* 1 h 45, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 45

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1: *The Player* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 25 2: *Aces, Iron Eagle* 3 h 10, 4 h 30, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15 3: *Howards End* 2 h, 5 h, 8 h 4: *Far and Away* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 35 5: *Housesitter* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 9 h 35 6: *Le retour de Batman* 1 h 40, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 45

SUR SCÈNE

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Carl Tremblay, les 22-23 juin à 22h 30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h, à 24h, mer. au ven. 17h 30 à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy George, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h à 19h — Trio Billy George, sam. de 18h à 21h 30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h 30 à 24h

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Ma Blues Band, le 23 juin à 22h

BOÎTE À CHANSONS LE PIERROT: 114 est St-Paul, Vieux-Montréal — Alex Sohier et Alain Pelletier, les 23-24-26-27-28 juin à 20h — Les Deux Pierrots: Le Groupe Red et Gilbert Lauzon, du 23 au 28 juin à 20h

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: Angèle Rachel et Henri-Julien, Montréal — Concert Bell: L'Orchestre du Conservatoire de musique du Québec, dir. Raffy Armenian, œuvres de Verdi, Strauss, Chostakovich, le 22 juin à 20h

IMAGES DU FUTUR: rue de la Commune, Montréal (849-1612) — Exposition internationale, Art Nouvelles Technologies et Communication, ouvert tous les jours, du 15 mai au 20 sept. 92, de 10h à 23h, dim. jusqu'à 21h

LE CIRQUE: 2112 St-Denis, Montréal (987-7658) — Snack'n Jazz tous les lun. et mar. à 21h, avec C. Papisoff et L. Soulier

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: 185 ouest Ste-Catherine, Montréal (847-6226) — Le Théâtre Ubu en collaboration avec le Musée d'art contemporain présente « Luna-Park » dans une m. en s. de Denis Marleau, du 3 au 28 juin, mer. au sam. à 20h, dim. à 16h

PLACE DES ARTS: 5e salle, Montréal (842-2112) — Les musiciens: Duo Ros-Garcia, guitaristes d'Espagne, œuvres de Sor, Albeniz et de Falla, le 22 juin à 18h

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal (398-4547) — Réclama gála du Conservatoire de McGill, classes d'interprétation, le 22 juin à 18h 30 et 20h

THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux Montréal (845-7308) — Opéra tou a spectacle de marionnettes, conception et m. en s. Vladimir Ageev, sam. et dim. à 15h

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Place des arts, Montréal (842-2112) — La nouvelle création de Carbone 14 — Le café des aveugles » conçue et m. en s. Gilles Maheu, du 18 au 22 août à 20h 30

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Marcel poursuivi par les chiens » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, prolongation jusqu'au 4 juillet

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Récital de piano,

h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35 6: *Le retour de Batman* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35 7: *Allen* 32 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 25

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, MI (274-3550) — *A Woman's Tale* 7 h 15 — *Edward* 11 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Joux de guerre* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 II: *Batman Returns* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 III: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *L'homme d'Encino* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15 IV: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30, V: *Sister Act* 9 h 30 — *Lucky Luke* 12 h 30, 2 h 50, 5 h, 7 h — VI: *Patriot Games* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Far and Away* 20 h

CINÉMA LIDO: — *Le retour de Batman* 13 h, 18 h 45, 21 h 15 — *La grande classe* 13 h, 19 h, 21 h 05 — *La cité de la joie* 13 h, 18 h 45 — *Basic Instinct* 21 h 10 — *Rock 'N Nonne* 13 h, 19 h — *L'arme fatale* 3 h 21 h 10 — *Joux de guerre* 13 h, 18 h 45, 21 h 15

LE CLAP: (650-CLAP) — *The Player* 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — *Retour à Howards End* 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45

GALERIES CAPITALE I: (628-2455) — *L'homme d'Encino* 12 h 35, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 20 — *Batman Return* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h — *Joux de guerre* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 40 — *Indochine* 12 h 10, 3 h 05, 6 h 10, 9 h 10 — *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Le retour de Batman* 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45 — *House Sitter* 13 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 20 — *Allen* 13 h 30, 16 h 30, 19 h 25, 21 h 55 — *L'arme fatale* 3 h 13 h 50, 16 h 45, 19 h 25, 21 h 50 — *La cité de la joie* 12 h 30, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 40 — *Leolo* 12 h 30, 15 h 10, 19 h 10, 21 h 30 — *Basic Instinct* 13 h 20, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 45 — *Lucky Luke* 12 h 30, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 25

PLACE QUÉBEC I: (525-4524) — *Joux de guerre* 6 h 30, 9 h — *Batman Return* 6 h 20, 9 h 10

STE-FOY I: (656-0592) — *Batman Return* 2 h, 5 h, 8 h 2: *Indochine* 2 h 15, 5 h 15, 8 h 15 3: *Patriot Games* 2 h 10, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 15

À SURVEILLER

Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre des donneurs de sang, 2991 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à Place Alexis-Nihon, 1500 rue Atwater, de 10 h 30 à 17 h; à Tour Bell Canada, Salon Bleu/Niveau B, 700 rue de la Gauchetière, de 8 h 30 à 16 h; à la Société immobilière Trans Québec inc., 1981 McGill College, de 10 h à 16 h 30, et à Dorval, Transport Canada, Bureau régional Altrium, 700 rue Leigh-Capreol, de 9 h à 15 h 30. Rens.: 937-1941.

Dans le cadre du jeu d'été « Le plaisir de lire », la bibliothèque Sylvain-Garneau située au 216, boul. Ste-Rose à Ste-Rose, invite les jeunes de 6 à 12 ans à venir rencontrer Tristan Demers, créateur de « Gargouille », le 7 juillet à 10 h 30. Inscr.: 662-4098.

Le 22 juin et le 30 septembre à 19 h, soirées de formation sur le compostage domestique, à l'Auditorium du Jardin botanique de Montréal, 4101 rue Sherbrooke est. Rens.: 872-2299.

Le Centre naturopathique l'Éveil vous invite à un cours-conférence donné par Gaëtan Brodeur, sur le thème: « Comprendre la maladie, c'est apprendre le langage de son corps. Guérir c'est harmoniser la communication avec son corps », le lundi 6 juillet de 19 h à 21 h. Réserv.: 596-1122.

Aujourd'hui de 15 h à 20 h, le Centre de ressourcement Laval vous invite à une journée d'information et d'inscription, au 308A, boul. Cartier ouest, Complexe Ste-Domitille à Laval-des-Rapides. Rens.: 668-3670.

Le groupe Nommo et associés, en collaboration avec Harambee, CKUT et d'autres organismes communautaires, est fier de présenter « le Goût des Antilles », qui aura lieu le mardi 23 juin dès 17 h à l'Aréna Bill Durnan, 4988 rue Vézina (métro Plamondon). Pour renseignements et billets: 482-4554, 845-1332 et 363-7992.

La maison d'hébergement l'Envolée située à Ste-Rose, recherche une personne pour faire la tenue de livres quelques heures par mois. Rens.: Hélène au Centre de bénévolat, 669-1704.

Les Amis de la santé mentale, banlieue ouest, un groupe d'entraide pour les fa-

milles et amis de la personne atteinte de maladie mentale, vous convient à ses ateliers de discussions en français animés par une travailleuse sociale, le 22 juillet à 19 h 45, au 750, ave Dawson à Dorval. Rens.: 636-6885.

Les Associés bénévoles qualifiés au Service des jeunes est à la recherche de bénévoles. Nouvelle adresse: 7400, boul. St-Laurent, suite 514 à Montréal. Rens.: 389-9315.

Être parrain ou marraine civique c'est développer une relation d'aide et d'amitié avec une personne qui vit avec un problème de santé mentale ou une déficience

Indépendance ou pas, l'ONF ne bougera pas

Nathalie Petrowski

LE MONDE pourrait s'écrouler, le Québec se séparer, la ville de Montréal être engloutie, le cinéma disparaître dans un grand bûcher de pellicule calcinée, l'Office national du Film du Canada ne fermera pas boutique, ne déménagera pas son siège social à Toronto, ne verra pas vidéo et ne cessera pas d'être ce qu'il est depuis sa fondation, à savoir la grande institution culturelle et cinématographique de la « nation ».

Ainsi parlait la semaine dernière sa commissaire Joan Pennefather,

dans des termes moins lyriques mais tout aussi déterminés.

Le matin-même, la commissaire en poste depuis déjà deux ans et demi avait réitéré devant une assemblée comble de cinéastes, producteurs et journalistes, sa foi inébranlable en l'institution qui avait survécu au déluge du rapport Applebaum-Hébert, rapport préconisant ni plus ni moins sa fermeture, pour renaitre de ses cendres et envisager l'avenir avec une étonnante confiance malgré le manque flagrant d'argent et le fait que l'ONF a besoin de 12 millions \$ pour se rééquiper, se lancer dans la post-production digi-

tales et continuer à présenter aux Canadiens, une multitude de réalités et de points de vue.

Lorsque la salle fut vide et les tables du petit déjeuner desservies, lorsqu'il ne resta plus que deux ou trois serveurs croulant sous une montagne de nappes tachées, Joan Pennefather ne quitta pas les lieux pour autant et s'accommoda de la désolation du décor pour réitérer sa profession de foi. De fait, la commissaire qui est à l'emploi de l'ONF depuis 17 ans, qui a succédé à François Macerola après un interim discret de 9 mois et une nomination qui ne fit pas l'unanimité, semble plus vaillante que jamais, plus déterminée aussi à prendre les commandes d'une boîte qui continue à produire dans la quasi-clandestinité et dont bon nombre de films, surtout documentaires, font une semaine au Cinéma ONF du Complexe Guy, avant d'aller mourir sur les tablettes.

Joan Pennefather ne voit pas les choses de la même manière. Elle concède que ses films n'ont pas tous une brillante carrière commerciale mais souligne qu'ils connaissent une seconde vie dans les réseaux communautaires où ils sont loués par quantité de groupes et de troupes qui en font leur outil d'éducation privilégié. Les films restent en moyenne dix ans dans ce circuit communautaire où, veut-elle pas, ils finissent pas y faire leurs frais.

Reste qu'une institution cinématographique ne peut pas s'endormir sur ses lauriers communautaires ni penser qu'elle est indispensable à la population si elle n'existe pas de façon plus visible et plus publicisée. C'est justement le défi que Joan Pennefather a décidé de relever. Pour ce faire, la commissaire entend répandre la bonne nouvelle « coast to

coast » et s'assurer que l'ONF soit aussi connue des contribuables que Barabas dans la passion ou que le Big Mac dans les chaînes d'alimentation. Elle compte énormément sur l'impact de la télévision pour redorer le blason de son institution et faire en sorte que l'ONF se retrouve, via le petit écran, au cœur des grands débats de l'heure.

Le programme est ambitieux mais les questions demeurent. La première vise directement le programme de fiction et de co-production avec le privé qui avait connu ses heures de gloire du temps de François Macerola et qui les dernières années, semble s'être replié sur lui-même. La question est d'autant plus complexe que le nouveau plan d'action de Téléfilm Canada qui veut encourager les films à gros budgets et les petits films d'auteurs, fait jouer à l'ONF un rôle qu'il ne veut pas forcément jouer. « Le plan de Téléfilm Canada nous inquiète un peu, répond Joan Pennefather dans la mesure où cela va devenir très difficile pour nous d'investir dans de gros projets. En général nous finançons les projets du privé à 10 %. Or, avec des films de 8 millions \$, nous ne pourrions plus nous le permettre sans hypothéquer notre propre production. Est-ce dire que nous ne ferons que des petits films d'auteur, peut-être mais je ne peux pas encore l'affirmer. » Le problème est de taille dans la mesure où ce sont les locomotives comme *Jésus de Montréal* ou *Leolo* qui, au cours des dernières années, ont assuré à l'ONF une forte visibilité et des passages remarqués à Cannes sans compter que cet échange de bon procédés servait l'intérêt autant du privé que de l'ONF.

Autre problème de taille. À force de donner la parole à tout le monde



PHOTO S. DIAMOND

Joan Pennefather

— les jeunes, les femmes, les handicapés, les autochtones, les minorités visibles et invisibles, les écologistes, les enfants abusés et tutti quanti — l'ONF est en train de devenir un CLSC de l'image et se retrouve aujourd'hui face à une demande grandissante de la part de tous les groupes et sous-groupes qui exigent un droit de cité. Or comment répondre à tout ce beau monde quand l'argent vient à manquer, quand en plus il faut bien faire travailler les réalisateurs permanents, les aînés comme les nouveaux arrivés, qui ont tous un ou deux projets dans leurs tiroirs et qui doivent prendre un numéro comme à l'épicerie ?

C'est un de plus gros problèmes de l'ONF et par conséquent, un des plus gros problèmes de Joan Pennefather qui sait pertinemment que la santé pour le personnel permanent de l'ONF, c'est de tourner. Pas en rond ni à tous les cinq ans. « Il ne faut pas oublier que l'ONF est une famille nombreuse et que dans toute famille nombreuse, les membres doivent apprendre à partager et à attendre leur tour. C'est difficile parfois mais c'est ainsi. Ceux qui n'adhèrent pas à la tradition, ne sont peut-être pas faits pour travailler à l'ONF. »

Dernière question : advenant l'indépendance du Québec, l'ONF ira-t-il se faire voir ailleurs et cessera-t-il de produire les films d'une province qui sera devenu le pays voisin ? « Pour l'instant c'est très clair pour le gouvernement, répond la commissaire, l'ONF est une institution culturelle nationale et le restera, peu importe ce qui arrive. Nous demeurerons à Montréal encore que ce n'est pas à moi de prévoir la tournure des événements. »

Cette dernière phrase prononcée avec prudence laisse entrevoir une certaine dose d'inquiétude que Joan Pennefather refuse pourtant d'endosser. « Je ne suis pas inquiète mais je ne suis pas naïve non plus. Il faut être lucide et ouvert. C'est pourquoi je suis contente que des films comme *Mouton noir* de Jacques Godbout qui traitent de la question constitutionnelle, sortent en plein cœur du débat. Mon seul souhait, c'est que des institutions comme l'ONF, des institutions qui mènent leur barque toute seule, défient le système et ont des comptes à rendre au Parlement qu'une fois par année, perdurent peu importe la situation politique. »

MUSIQUE / chronique

Concert géant de deux grands orchestres au stade

Marie Laurier

LE CANADA tout entier entendra nos meilleurs musiciens le soir du 8 juillet. La fête du 125^e anniversaire du Canada ne peut mieux être soulignée que par cet heureux jumelage de nos deux plus grands orchestres, ceux de Montréal et de Toronto. Ce dernier connaît présentement des difficultés en raison d'un conflit d'ordre salarial, mais il est déjà assuré que quoi qu'il advienne les musiciens torontois seront au rendez-vous du 8 juillet, a-t-on appris de source fiable.

Donc ce sera la première fois que l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Charles Dutoit et l'Orchestre symphonique de Toronto dirigé par Gunther Herbig partageront la même scène. Qui plus est, le concert sera diffusé sur les réseaux français et anglais de la télévision de Radio-Canada, ainsi que sur le réseau FM, couvrant ainsi le pays d'un océan à l'autre.

Le directeur artistique de l'Orchestre torontois dirigera d'abord les musiciens des deux orchestres dans la Cinquième symphonie de Beethoven et d'un extrait de Don Giovanni de Mozart avec le mezzo-soprano Judith Forst et le baryton Kevin McMillan qui sera également soliste dans *Largo al factotum*, un extrait du *Barbier de Séville* de Rossini.

Charles Dutoit sera ensuite au pupitre pour la *Danse villageoise* du Montréalais Claude Champagne (1891-1965). Il dirigera aussi les deux orchestres dans des extraits de La Bohème de Puccini avec Mme Forst et le ténor Claude Robin-Pelletier.

En grande finale, les 200 musiciens de l'OSM et l'OST joueront l'*Ouverture 1812* de Tchaïkovski avec une parade et des feux d'artifice. Et c'est gratuit pour les 50 000 personnes : on peut se procurer des laissez-passer, à raison de quatre par personne, dans les comptoirs du réseau Admission et aux guichets du Stade olympique.

Concert ce soir à Saint-Jean-Baptiste

C'EST aujourd'hui à 20 h qu'a lieu le concert de l'Orchestre-réseau du Conservatoire de musique du Québec sous la direction de Raffi Armenian à l'église Saint-Jean-Baptiste. L'orchestre poursuivra sa tournée pour se retrouver au Grand Théâtre de Québec le 25 juin et à l'Amphithéâtre de Joliette le 28 juin, inaugurant ainsi le Festival international de Lanaudière. La tournée comprend aussi l'enregistrement sur disque compact du programme présenté et elle est subventionnée par Bell Québec qui offre une bourse de 1000\$ à chacun des 92 musiciens de l'orchestre choisis parmi les meilleurs des sept conservatoires de musique du Québec.

L'OSM: tournée réussie

L'ORCHESTRE symphonique de Montréal clôture ce soir au Barbican Center de Londres une tournée de 20 jours qui l'a aussi conduit à Madrid, Valence, Lisbonne, Séville (dans le cadre de l'Exposition universelle), Barcelone, Toulouse, Bordeaux, Ludwigsburg, Amsterdam et Rotterdam.

À Paris, l'ensemble montréalais s'est produit devant près de 2000 personnes au Théâtre du Châtelet. C'est un immense succès,

a déclaré le directeur artistique Charles Dutoit, dans sa loge du Châtelet après le concert. L'orchestre, à cause de sa cinquantaine de disques, est extraordinairement populaire. Et comme toujours dans ses tournées, il s'est superbement comporté. Tout a été superbe, mais les musiciens sont vraiment fatigués maintenant. »

L'OSM vient en effet de connaître « une des années les plus chargées de son histoire ». Depuis 12 mois, il a effectué quatre tournées (en Amérique du Sud, en Suisse, au Japon et, maintenant, en Europe) et enregistré une demi-douzaine de disques.

« Cette tournée était un peu spéciale, a noté Charles Dutoit, parce qu'elle soulignait plusieurs anniversaires : celui de Montréal, celui du Canada et, surtout, celui de la découverte de l'Amérique. » L'événement était donc résolument axé sur l'Espagne. En plus de se produire cinq soirs dans quatre villes ibériques, l'OSM a présenté un programme fortement hispanisant dominé par le *Tricorne de l'Espagnol* Manuel de Falla (1876-1946), deux suites d'orchestres que la formation de Dutoit a enregistré sur disque compact il y a une dizaine d'années et qui lui avait valu un prix spécial de la critique espagnole.

Les juifs de la Maison Trestler

DE NOUVEAU cet été la Maison historique Trestler de Dorion présente neuf juifs en musique à compter du 2 juillet avec Elizabeth Dolin, violoncelliste et Carmen Picard, pianiste dans un programme Beethoven et Chopin. Il y aura un concert hors-série avec l'Orchestre franco-québécois pour la jeunesse le jeudi 16 juillet, avec la jeune violoniste Virginie Robillard.

Le programme de la saison se présente comme suit : le pianiste Claude Labelle le 9 juillet, le sensationnel Quatuor à cordes St. Lawrence de Toronto qui a gagné des prix à Melbourne et à Banff, l'Ensemble Arion le 30 juillet.

La pianiste Sylviane Deferne sera l'invitée du jeudi 6 août, Musica Camerata le 13 août, Clavivent (flûte, clarinette, hautbois, basson et piano) le 13 août, enfin le lauréat 1992 du Concours international de musique de Montréal, le pianiste Richard Raymond le jeudi 27 août. Renseignements auprès de la directrice artistique Yolande Catrice: 424-5111.

Le Moulin à musique à Saint-Malo

LE MOULIN à musique, cette mini-troupe qui apprend aux enfants l'origine des instruments de musique en les associant à des jeux et des mimes a été choisi par l'Office franco-québécois pour la jeunesse pour représenter le Québec à Saint-Malo. Il présentera son spectacle *À Portée de la main II* les 30 et 31 juillet ainsi que le 1^{er} et 3 août à la Maison du Québec à Saint-Malo. Le Havre, ville portuaire de Normandie, accueillera au préalable le moulin les 27, 28 et 29 juillet avec cette même production pour trois représentations et pour y animer des ateliers. Le Moulin à musique en est à sa 12^e saison d'activité et sa directrice artistique Marie-Hélène da Silva est entourée de Jean-Luc Éthier, Claire Gignac et Jean Régnier.

Pascale Pontoreau et Sylvain Cormier

QUI AURAIT cru, lors de la première édition en 1984, que la Fête de la musique en France ferait des petits ? Même le branché ministre de la culture, Jack Lang, ne devait point y songer. À l'origine, il s'agissait plutôt d'une « Fête de la musique » au sens impératif du terme. Summum de la démocratie dans l'imaginaire gauchisant du premier gouvernement Mitterrand, chacun y allait, aux quatre coins de l'Hexagone, de son petit coup de trompette au bord d'un trottoir sans crottes de chien. La foule sortait dans la rue pour jouer ou pour écouter.

Et puis, Mercure s'est mis de la partie. La Fête de la musique est devenue à but non lucratif, mais l'esprit « faites » n'y était plus. Chaque 20 juin est devenu l'occasion de spectacles parfaitement officiels dans des espaces parfaitement délimités. Adieu spontanéité et créativité ! Adieu lieu privilégié pour découvrir une relève francophone en carence de contrat ! Les vedettes sur le retour, en manque de public, ou encore les vedettes étrangères viennent maintenant glapir sans pudeur.

Pour restaurer l'idée originale, rien de mieux que de chercher à exporter la recette. Avec un peu de chance, le principe ira en s'améliorant. Cette année, Montréal a fait le saut (au mileu des innombrables activités de l'été, une de plus, une de moins...). Pas de vice caché, mais un furieux désir de « faire la promotion des cultures et industries musicales nationales, favoriser un réseau d'échanges internationaux et célébrer l'importance de la musique ». Pour assurer la mondialisation de l'événement — Montréal rejoignait une soixantaine de capitales aussi variées que Séoul, New York ou Varsovie — un satellite assurait la retransmission des concerts de la Place de la Bastille à Paris. Décalage horaire oblige, il ne s'agissait pas d'un véritable duplex, les images ayant été reçues quelques heures avant le spectacle de la Place du 350^e, puis rediffusées sur l'écran géant du Square Berri. Pour animer cette Fête de la musique, après *Ici comme ailleurs*, la fin de *La course Europe-Asie* et l'agonie de *Studio libre*, on avait dépêché le très disponible Michel Desautels de l'autre côté de l'Atlantique. Chose certaine, à en juger par les navrants extraits du spectacle de la Bastille auxquels nous avons eu droit, le pauvre a dû vivre une soirée misérable.

On se serait cru chez Drucker, un mauvais soir où toutes les vedettes se seraient désistées au dernier moment. Fonds de tiroirs de la variété à

chance, le principe ira en s'améliorant. Cette année, Montréal a fait le saut (au mileu des innombrables activités de l'été, une de plus, une de moins...). Pas de vice caché, mais un furieux désir de « faire la promotion des cultures et industries musicales nationales, favoriser un réseau d'échanges internationaux et célébrer l'importance de la musique ». Pour assurer la mondialisation de l'événement — Montréal rejoignait une soixantaine de capitales aussi variées que Séoul, New York ou Varsovie — un satellite assurait la retransmission des concerts de la Place de la Bastille à Paris. Décalage horaire oblige, il ne s'agissait pas d'un véritable duplex, les images ayant été reçues quelques heures avant le spectacle de la Place du 350^e, puis rediffusées sur l'écran géant du Square Berri. Pour animer cette Fête de la musique, après *Ici comme ailleurs*, la fin de *La course Europe-Asie* et l'agonie de *Studio libre*, on avait dépêché le très disponible Michel Desautels de l'autre côté de l'Atlantique. Chose certaine, à en juger par les navrants extraits du spectacle de la Bastille auxquels nous avons eu droit, le pauvre a dû vivre une soirée misérable.

On se serait cru chez Drucker, un mauvais soir où toutes les vedettes se seraient désistées au dernier moment. Fonds de tiroirs de la variété à

L'été, tous les disques sont gais!

James Bande

James Bande
T.Rock / MCA.

Daniel Bélanger

Les insomniques s'amusent
Audiogram.

Pascale Pontoreau

PAS FACILE de sortir un disque en été. Et pas n'importe quel été. Celui du 350^e anniversaire de Montréal. Allez savoir si c'est un honneur ou un vice de procéder. Personnellement, je pencherais plutôt pour la deuxième alternative. Les journalistes sont débordés. Entrevue par-ci, festival par-là. Pas de temps à perdre avec des petits nouveaux. Puis soudain, réveil de conscience. Et si je passais à côté de LA révélation de l'année ? Alors, on va rechercher un fond d'énergie. On entend. On écoute, puis, on réécoute, et puis on se dit que c'est pas si mal et que ça valait bien un court moment d'attention.

Au départ, il y a le nom. James Bande. Pour James Bond, pour bande dessinée et pour bander, dira-t-il. Avec beaucoup d'humour, on peut trouver ça drôle ou glauque ! Pas un soupçon de provocation, paraît-il, mais une leçon de savoir « baiser » en 10 chapitres. Étape 1, une envolée lyrique sur le condom avec *Y'a un pneu sur mon noeud*. Étape suivante, les séropositifs, la masturbation, et ça continue sur ce même registre grâce à deux personnages, James, bien sûr — on n'est jamais si bien servi que par soi-même — et Frisette. Il faut dire que James est sûr de lui, il veut simplement « redonner le goût de faire l'amour ». ... rien de moins. Merci James de vouloir, comme ça, sauver la nature humaine persécutée par le syndrome sida. « La vie nocturne n'est plus ce qu'elle était », précise-t-il. Son mot d'ordre : « Dansez, baissez, riez ! » Mais James Bande veut en mettre



plein la vue. Comme un adolescent qui veut régler des comptes avec la morale judéo-chrétienne, il jette du « bon-bitte-mouille » à la face d'autres ados qui rougiront peut-être. Dix chansons, à la gloire des « crack-crack » vite-fait-mal-fait de discothèque, qui feraient débânder justement, n'importe quel séducteur. Quant à la musique — Monsieur Bande fait tout lui-même — son rythme de « cocké » évoque autant la sensualité qu'un malaxeur à viande. Lui appelle cela du « dance », du disco-punk et même de l'alterné accessible. Si ! si ! Et ça veut donner des leçons ! Mais c'est même pas drôle.

Le charme discret de la bourgeoise

EN PLEINE période de récession, quand plusieurs groupes tentent désespérément d'obtenir l'E.C. contrat avec une maison de disques, il est toujours surprenant de voir un petit nouveau débarquer sur une étiquette de taille. Alors quand Daniel Bélanger a pointé le bout de son *Les insomniques s'amusent* il eut été facile de flairer l'arnaque. Pourtant, Daniel Bélanger rend honneur à son fréro à la tête d'Audiogram, et son disque n'a rien à envier à personne. La technique est parfaite... du travail de pro quoi ! Les arrangements



sont subtils et la musique s'apparente plus à des ballades qu'à du techno-pop. Le charme discret d'un auteur-compositeur-interprète qui pourrait bien se transformer en coup de cœur.

Daniel Bélanger n'est pas complètement inconnu du monde musical. Depuis une dizaine d'années, il roule sa bosse au gré des scènes du Québec. D'abord avec son propre groupe *Humphrey Salade*, puis comme choriste de Jean Leloup, Daniel Bélanger acquiert de l'expérience, de la confiance. Il sort même de ses complexes d'autodidacte pour s'offrir la finale de Rock Envol en 86. C'était l'époque où je jouais au noir ! rigole-t-il. Pas moyen d'en vivre, alors. Et, même s'il n'a pas encore quitté son poste dans un centre d'accueil pour personnes âgées, Daniel Bélanger devrait maintenant pouvoir envisager un avenir plus doré. Mais — on lui en est gré — le musicien n'a vraiment pas la grosse tête. Pourtant, la réalisation de l'album est signée Rick Haworth, le guitariste de Rivard et Piché. Et deux morceaux ont Paul Pagé pour maître d'oeuvre, à l'égal de Richard Séguin et de Pierre Flynn. « On s'est rencontré par hasard dans les locaux où je pratiquais. Rick m'a dit que si j'avais besoin d'un guitariste, il était prêt à venir me donner un coup de main. »



PHOTO SYLVAIN GOUGEON

Le Moulin à musique: de gauche à droite Marie-Hélène da Silva, Jean-Luc Éthier et Claire Gignac.



ÉDITORIAL

Régime de santé bien mal en point

Le système d'assurance-santé à la canadienne est bien mal en point. Les décisions que viennent de prendre les ministres des Finances et de la Santé, réunis conjointement à Ottawa - une première en 25 ans, à laquelle le Québec a doublement participé - démontrent que bistouris et scalpels sont déjà à l'oeuvre pour des amputations majeures dans un régime qui, avec raison, fait la fierté de ce pays. Cette thérapie de choc est-elle inévitable et essentielle ? Il faut y regarder à deux fois avant qu'il ne soit trop tard.

Il y a longtemps que des pressions se manifestent de part et d'autre sur le financement et les coûts du régime, implanté il y a plus de 20 ans, et qui coûte au bas mot plus de 70 milliards \$ l'an aux Canadiens. Aux prises avec des problèmes budgétaires épouvantables, Ottawa a réduit graduellement ses versements au titre de la santé et du bien-être. Tant et si bien qu'il contribuait 50 % il y a à peine quelques années, et qu'il ne donne plus qu'autour de 30 %. Sa bourse est moins généreuse, mais il tient à ce que le système reste intact dans toute son ampleur. À leur tour, les provinces sont obligées de composer avec des transferts réduits, des besoins qui augmentent de façon phénoménale et l'impossibilité de sabrer ici et là pour tenter de ne pas trop grever les finances publiques. Elles voudraient donc, sous le prétexte commode de la souplesse - qu'en français on appelle « flexibilité » à Ottawa - en prendre à leur aise avec des exigences et contraintes qui les gênent de plus en plus.

Depuis deux ans au moins, le Québec s'est fait le champion de ces brèches. À titre de ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté a lancé et soutenu une offensive en vertu de laquelle il aurait pu imposer un ticket modérateur - incitateur ou orienteur, selon le jargon technocratique à la mode québécoise - sur certains soins ou catégories de bénéficiaires. Chaque fois, par son homologue fédéral, M. Perrin Beatty, puis M. Benoît Bouchard, il s'est fait répondre qu'il n'était pas question de démanteler le système de santé canadien ou, même, d'affaiblir l'un ou l'autre des cinq principes essentiels du régime : public, universel, intégral, accessible et transférable. S'il en est ainsi, a fait mine de se choquer le ministre Gil Rémillard, qu'Ottawa se retire du domaine de la santé, de compétence provinciale, et laisse le Québec le gérer à sa guise. No way, répliqua M. Bouchard, pas de souveraineté avant l'heure !

Toutefois, pas plus que son homologue fédéral, M. Côté ne lâche prise facilement. Pendant que le premier opine, avec bon sens, qu'un meilleur réaménagement du système est la seule façon de réduire les coûts, le second promet une lutte féroce et essaie de contourner la loi avec un impôt-service et autres tours de passe-passe du même acabit. Dans cette étrange croisade d'arrière-garde, le ministre québécois trouve, heureusement, peu d'alliés, si ce n'est au Nouveau-Brunswick. En dépit des pressions énormes qui s'exercent sur elles aussi, les autres provinces, y compris l'Ontario, tentent l'impossible pour ne

pas mettre en danger l'un des plus importants acquis des années 60 et 70. Ce en quoi les Canadiens leur donnent raison. En effet, selon le plus récent sondage Gallup, la plupart sont satisfaits des services de santé offerts dans leur province. Plus précisément, 87 % des répondants - c'est précisément la proportion au Québec - se disent satisfaits, ce qui est fort respectable.

C'est, en substance, avec cette toile de fond que les ministres ont composé, mercredi et jeudi dernier, le Québec en profitant pour réintégrer en douce la famille canadienne. Le phénomène qui a cours depuis deux ans est encore observable. Des provinces, notamment l'Ontario et la Colombie-Britannique, restent constantes et cohérentes avec elles-mêmes : il n'est pas question de couper dans les services offerts, mais Ottawa met en péril le régime en rédui-

Des ombres troublantes sur la carte-soleil du Québec

sant ses transferts et en poussant les provinces à utiliser des stratagèmes pour se sortir du bourbier financier. Le gouvernement fédéral perd l'autorité morale pour dicter ses vues aux provinces, alors qu'il ne contribue plus que le quart des fonds requis, comme a dit un ministre. Curieusement, plutôt que de se battre avec les autres pour qu'Ottawa respecte ses engagements, le Québec reprend son plaidoyer en faveur d'une plus grande souplesse ou « flexibilité ». Le ministre des Finances, M. Levesque, fait miroiter d'hypothétiques changements qui ne mettraient pas en danger la loi canadienne. De deux choses l'une, fait valoir le porte-parole québécois : ou Ottawa rétablit sa part à 50 % des coûts, comme il y a dix ans, ou il fait disparaître de la loi la rigidité qui empêche le Québec d'imposer un impôt-service ou quelque autre frais à l'usager.

Cette fois, virage en zigzag à Ottawa. M. Bouchard se dit disposé à être « plus flexible » dans l'application de la loi, mais sans la modifier pour autant. Comment cela se fera ? Nul ne le sait encore, pas plus le titulaire fédéral que le ministre des Finances du Québec. En même temps, M. Bouchard continue de prétendre que ce n'est pas un problème de ressources, qu'il s'agit plutôt de les gérer différemment et de façon plus efficace. Qu'est-ce à dire au juste ? Que celui qui peut décortiquer les états d'âme fluctuants du député-ministre de Roberval se lève : il passe en tête de la classe ! D'autant que, retrouvant son bon sens de naguère, M. Bouchard souligne qu'il ne saurait permettre quelque ticket que ce soit, sous peine de se réveiller, à brève échéance, avec deux régimes de santé au Canada, l'un pour les pauvres, l'autre pour les riches. Que ne s'en est-il tenu à ces rappels pertinents.

Épuiser toute dignité

Maître en l'art de parler pour ne rien dire, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, s'appuie sur une vieille tactique, mise au point par les imagiers politiques peu après les débuts de la télévision. Quand on lui demande l'heure, il répond par le temps qu'il fait, et vice-versa. En plus d'être une esquivé, la manoeuvre a souvent l'avantage de faire passer son vis-à-vis pour l'imbécile qui a posé la mauvaise question.

Ainsi a-t-il usé jeudi dernier d'un éditorial que j'avais signé le samedi précédent. Je prenais acte du cul-de-sac où les négociations constitutionnelles avaient abouti la veille, et du caractère déjà impraticable des propositions qui restaient sur la table. Le Québec n'étant officiellement pas au nombre des constituants, j'observais qu'il disposait de la meilleure marge de manoeuvre pour s'extirper d'un projet de fédération plus contraignante que la présente. Je concluais qu'il n'y avait « guère d'autre porte de sortie qu'une forme de rupture, forçant nécessairement à des négociations sur une base nouvelle ».

Voici la réponse de notre dialecticien en chef. « Le problème soulevé par madame Bissonnette, c'est l'absence d'interlocuteur unique au Canada anglais. Est-ce que la rupture va régler ce problème-là ? Est-ce que le fait qu'il y ait une rupture va faire soudainement un interlocuteur unique ? »

On ne peut raisonner plus tordu. D'une part parce que je n'ai jamais « soulevé », dans ce texte, « l'absence d'interlocuteur unique ». D'autre part parce que la question n'avait rien à voir. M. Bourassa lui-même ne l'a jamais évoquée, dans les situations où il a envisagé la possibilité de rupture, en juin 1990 après l'échec de Meech, à l'Assemblée nationale où il a fait adopter la loi 150 prévoyant un référendum sur la souveraineté, ou à Davos quand il en était à formuler précisément une question référendaire sur la « souveraineté partagée ». Le problème de l'interlocuteur du Québec, en cas de rupture, deviendrait évidemment un problème entièrement canadien. Le Québec n'aurait pas à s'en mêler.

Mais évitons, justement, de nous ar-

Mais M. Bouchard qui, à ce jour, disait blanc en cette matière névralgique, dit désormais blanc et noir en même temps, parlant, comme d'autres, des deux côtés de la bouche.

Il y en a au moins un qui se retrouve dans ce discours, à savoir le ministre Côté, dont la croisade commence à porter fruit. Astucieux comme pas un, il a finalement concocté des trucs qui, sans porter directement atteinte à la loi canadienne, la contournent et imposent, dans la brutalité des faits, une lourde sourdine aux services complémentaires de santé. Il s'agit, bien sûr, du projet de loi 15 (que le gouvernement fait adopter en fin de session, à coup de bâillon d'ailleurs, en raison de la farouche lutte de l'opposition péquiste), en vigueur depuis le budget du jeudi 14 mai, et qui : réduit les soins dentaires aux enfants ; réduit les soins optométriques aux jeunes adultes ; impose aux personnes âgées des frais de 2 \$ pour chaque médicament prescrit (non pas pour chaque ordonnance). C'est ce qui s'appelle jouer drôlement avec le feu et tenir un double discours. La prévention, lit-on dans le document de 200 pages, impose de réduire les caries dentaires chez les jeunes ; mais la réalité législative impose tout juste le contraire. D'autre part, les personnes âgées ne sont-elles pas parmi les plus vulnérables parmi nous ? Pourtant, c'est à elles que « Marc-Yvan Côté impose son petit 2 \$ », pour reprendre la boutade de M. Levesque. Où est la logique, la cohérence et le bon sens ?

En début de semaine dernière, le ministre Côté claironnait sa nouvelle politique de santé et de bien-être, mettant un accent inédit sur la prévention et l'aide aux plus vulnérables de la société. En milieu de semaine, il se rendait à Ottawa dénoncer l'incohérence d'un gouvernement qui n'a, manifestement et notoirement, plus les moyens de ses politiques dites nationales, et se sent obligé d'affamer les provinces. Puis il revenait dare-dare à Québec forcer l'adoption par l'Assemblée nationale d'un projet de loi sur les services de santé et les services sociaux contre lequel le « gendarme » fédéral ne peut rien, parce qu'il s'agit de services, non pas de base ou essentiels, mais complémentaires...

C'est vrai que le système coûte terriblement cher et est de plus en plus pendieux ; c'est vrai que les nouvelles technologies, de plus en plus raffinées, permettent souvent de prolonger la vie. Est-ce à dire qu'il faille, avec le ministre Côté, soulever une terrible question sur la pertinence de soins, à laquelle une réponse affirmative équivalait à donner crédibilité et légitimité à une forme d'euthanasie ? Qu'il faille remettre en cause la gestion des services, nul ne le conteste. Mais les premiers intéressés, y compris les « vieux », sans lobby et bien faibles pour faire valoir leurs doléances, ont le droit de participer pleinement à cet examen. Le système de santé et d'assurance-maladie est un des plus chers fleurons de tous les Canadiens. Avant de le saborder, il doit y avoir un vaste et vigoureux débat, surtout au Québec, où cet acquis est assailli de toutes parts.

GILLES LESAGE

rêter à la couleur des pelures que sème M. Bourassa pour faire glisser la discussion dans l'absurde. Ce qui importe ici, c'est la manière. Confusion volontaire, distorsion, jeux de mots et de sens : tout le cirque de la fausseté s'installe pour embuer la vue, pour voir s'il est possible de couvrir les traces d'une reddition. Tout se passe désormais comme si M. Bourassa voulait contribuer lui-même à pousser ce qu'il appelle « la fatigue constitutionnelle » jusqu'à la dépression, jusqu'à une sorte de démoralisation collective qui lui donnerait le champ libre.

C'est ce qu'on comprendra aussi de la conclusion de son échange de jeudi avec la presse. « La question de la dignité du peuple québécois est toujours très importante dans l'esprit des Québécois », disait-il. Conscient de cet important obstacle à son envie de signer à tout prix, il aura décidé de s'employer, justement, à épuiser toute dignité.

« Tous les malheurs de l'homme, écrivait Baudelaire, viennent de ce qu'il ne se borne pas à ce qu'il connaît de plus élevé. »

LISE BISSONNETTE

Je veux prendre le métro plus souvent. Malheureusement, mes moyens financiers ne me permettent pas de payer 35 \$ en contre-vent, en plus de l'aller-retour, chaque fois que je l'utilise.

Jacques Massicotte
Laval, 9 juin 1992

Respecter ce qui est

L'HOMME A ÉTÉ doté d'un cerveau mais le créateur a oublié, semble-t-il, de lui en donner aussi le mode d'emploi. (Quoi que bien des sages ont fait des efforts en ce sens qui se sont perdus). Si celui-ci lui a permis d'élaborer le langage, l'écriture, les mathématiques ainsi que de concevoir des inventions, des théories et des oeuvres d'arts remarquables, par contre il lui a inspiré aussi des choses diaboliques telles que cette société industrielle que nous connaissons. Où est l'intelligence dans ce gâchis universel qui

met la survie de l'homme et de la planète en danger ? C'est à se le demander sérieusement ! Pour ma part je crois que la vraie intelligence doit venir du coeur, de l'amour et du respect. Respect de son prochain et du miracle de la création. Car c'est bien d'un miracle qu'il s'agit. Si l'homme détruit tout, rien ne certifie que cela se reproduira. Ce monde n'a pas été créé pour une société industrielle. Il faudra bien en convenir. Et j'admire particulièrement les traditions, la religion et la philosophie des Indiens qui relèvent du respect du créateur et de sa création (lire la lettre du Grand chef Seattle, au Président des États-Unis, à ce sujet) avant un haut-delà et une survie hypothétique. Respecter ce qui est, vaut mieux que tous les plus belles prophéties et les plus beaux rêves.

Raymond Lévesque
Longueuil, 11 juin 1992

LE SILENCIEUX

Terre des hommes ?

L C'est à se demander si les hommes méritent la Terre qu'ils ont polluée !

□ Au sommet de la Terre, les États-Unis ont tourné court à mi-pente et ont amorcé leur désescalade.

□ La Terre doit avoir ses paradis, puisque même les justes ne sont pas pressés d'en sortir.

□ Inéluctablement, la Terre mourra puisqu'elle est née.

□ Demein. — Moment que choisit aujourd'hui pour avorter.

□ L'amour-propre a ces avantages sur l'amour tout court qu'il dure et qu'il ne nous trompe jamais.

□ Nombre de Québécois se font une fierté de faire sentir aux Français que les Américains nous ont mieux colonisés qu'eux.

□ L'autodidacte se reconnaît à ceci que les bancs de l'école n'ont pas usé ses fonds de culotte.

□ On dit de l'amour qu'il est aveugle pour ne pas avoir à nous avouer qu'il n'est pas intelligent.

L'antichloral n'est pas discriminatoire : quand il dit « les curés », il range dans le même sac les cardinaux et les bedaux.

□ La télé réussit ce tour de force de faire un divertissement de l'ennui qu'elle distille.

□ Je crois fermement qu'il y a une vie après notre mort : celle de nos survivants.

□ Monsieur Bourassa a dit que les Québécois sont « réalistes et prudents ». On aura compris que nous manquons d'imagination et que nous avons peur du risque.

□ Ne vous fiez pas aux statistiques sur le nombre d'orphelins. Elles ne tiennent pas compte de ceux dont les parents vivent encore.

□ Secte. — Religion qui fait ses premières dents.

□ Le coeur a ses migraines comme la raison a ses nausées.

□ On ne tombe pas en amour par inclination, mais par trébuchement.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

Une guerre de symboles

FAIRE la réforme de la Constitution canadienne, c'est comme réparer un moteur en marche.

Depuis presque 30 ans, plusieurs politiciens du fédéral et des provinces ont tenté de changer la Constitution. Avec un seul cas de « succès » connu, en 1981-1982 ; mais ce ne fut pas un « succès » en raison du refus provenant des politiciens de la province de Québec.

La conférence de Victoria, en 1971, a échoué. Les tentatives faites à la fin des années soixante-dix n'ont pas eu de succès, l'accord dit du Lac Meech n'a pas réussi et il semble que les efforts en cours ne mèneront pas à une entente.

Cette succession d'échecs en vue de modifier la Constitution veut-elle dire que le Canada, en tant que pays, est un échec ?

L'impression demeure, bien sûr, après cette série d'insuccès, que le pays qu'est le Canada a échoué ou qu'il est en voie d'échouer. C'est une impression qui peut se révéler hautement ironique.

De l'ensemble des relevés d'opinion, au Québec et dans le reste du Canada, se dégage une constante : la majorité des gens ne suit pas les débats sur la Constitution. Si on demande à un citoyen de placer dans une liste d'enjeux importants les questions constitutionnelles, on aura le plus souvent la réponse que ce point vient en bas de liste, ou presque.

Nous, les journalistes, savons — ou devrions savoir — que chaque fois que nous traitons de Constitution, nous lançons au lecteur une invitation à tourner la page. D'un océan à l'autre, et dans les deux langues, les Canadiens sont totalement ennuyés par la Constitution. Entrez dans une brasserie, rendez-vous à une réception, prenez un taxi et vous verrez que la conversation marque un arrêt à la première mention faite de la Constitution.

COMMENT peut-on avancer l'argument qu'un pays est un échec à propos d'un dossier dont la majorité des citoyens estime qu'il n'est ni important ni intéressant ? Si l'on parle de la « crise canadienne », s'agit-il d'une vraie crise ou d'une crise imaginaire ? Les gens sont-ils prêts à manifester dans les rues au sujet de la répartition des pouvoirs ? Le Canada se briserait-il parce que nous ne pouvons nous mettre d'accord sur une formule d'amendement du Sénat ? Les citoyens sont-ils disposés à acquiescer à des modifications partielles de la Constitution à cause du libellé d'une « clause Canada » de cette loi fondamentale ?

Poser ces questions, c'est du même coup révéler que le débat constitutionnel ne porte pas sur des points susceptibles de diviser le pays. Ce qui est une source puissante de divisions, par contre, c'est le symbolisme derrière ces enjeux.

Lorsque l'Ouest se prononce pour la réforme du Sénat, ce n'est que parce que les gens de cette région peuvent identifier les pouvoirs conférés au Sénat comme point nodal du développement social et économique de l'Ouest. La réforme du Sénat tourne autour du symbole que peut revêtir l'octroi à l'Ouest d'un pouvoir accru à Ottawa.

Quand le Québec s'exprime en tant que « société distincte », cela peut vouloir dire le transfert de certains pouvoirs fédéraux au Québec. Mais cela signifie aussi que le reste du Canada reconnaît au Québec des qualités et des besoins distincts.

Lorsque les peuples autochtones parlent d'un droit « inhérent » au « self-gouvernement », du droit inhérent de se gouverner de manière autonome, ils peuvent avoir à l'esprit des pouvoirs spécifiques qu'ils entendent exercer. Ce droit « inhérent » à l'auto-gouvernement revient en réalité au respect que les autres Canadiens doivent porter aux autochtones. Ce respect, les autochtones croient qu'on le leur a nié dans le passé et qu'ils ne le recouvreront à l'avenir qu'en se

gouvernant eux-mêmes.

Le malheur d'une réforme constitutionnelle vient du fait qu'une fois les enjeux transformés en de profonds symboles, le compromis recherché devient extrêmement ardu. Plusieurs des changements que l'on veut apporter au fédéralisme canadien pourraient être obtenus sans réforme constitutionnelle.



Dès qu'un groupe ou une région apporte ses demandes à la table constitutionnelle, tous veulent prendre part à la discussion. C'est la raison qui explique que maints citoyens vivant hors du Québec ont éprouvé des réticences vis-à-vis du Lac Meech et ont réclamé que, si le pays devait discuter de Constitution, il s'y mette immédiatement sur tous les points.

La Constitution est un paradoxe en soi. D'un point de vue, elle ennuie complètement la majorité des Canadiens. De l'autre, c'est le lieu où se situent les batailles autour des symboles, des perceptions et du respect mutuel.

On ne pourrait qu'en déduire que le débat constitutionnel au Canada est une source inhérente de divisions. Il existe sûrement des divergences au Canada sur la politique économique, sur les relations entre le fédéral et les provinces, sur la langue ; ces divisions s'enveniment dès qu'on en discute dans un forum à incidence constitutionnelle.

LES ÉLITES du Canada — au Québec et dans les autres provinces — ont fait pression depuis 30 ans pour que soient apportés des changements à la Constitution. Les gens qui vivent au Canada (au nombre desquels l'on compte les gens du Québec qui ne sont pas des partisans de l'indépendance) n'ont pas systématiquement insisté pour que l'on adopte des modifications à la Constitution. Les élites — y inclus les journalistes — oui. La majorité de la population ? Non.

Ces élites ont mené le pays dans un autre cul-de-sac constitutionnel. Les Québécois doivent être sidérés de constater l'impasse à laquelle on en est arrivé ces dernières semaines, puisque le Québec n'était même pas présent à la table constitutionnelle. Les élites du Canada anglais, en retour, se sont révélées incapables — c'était prévisible — de décider du type de réformes souhaitées ou des réformes à « offrir » au Québec.

Les Québécois, quant à eux, demeurent divisés dans l'opinion qu'ils ont sur la Constitution. Le magazine *L'actualité*, dans son dernier numéro qui porte en manchette la mention « Le Canada dans la peau » montre bien les clivages qui existent chez les Québécois appelés à se prononcer sur les symboles canadiens.

Ce que l'on est en train de négocier — si jamais on en arrivait à vouloir l'appliquer — rendra le Canada quasi ingouvernable. Il s'agira du système de gouvernement le plus compliqué et le plus coûteux au monde. Une fois de plus, on en sera venu là à cause des élites.

Le monde croit que le Canada est une réussite. Le monde pense que les discussions constitutionnelles qui ont cours au Canada sont folichonnes. Le débat sur la Constitution ne nous a pas procuré la paix intérieure. La majorité de la population ne suit pas ces débats.

L'une des conclusions à tirer de ces observations sommaires est que, pour une décennie ou davantage, on devrait cesser de parler de Constitution pour effectuer les changements que requiert le pays en empruntant une voie autre que celle d'une réforme constitutionnelle.